

Les libéraux en caucus à Châteauguay

par Michel Roy

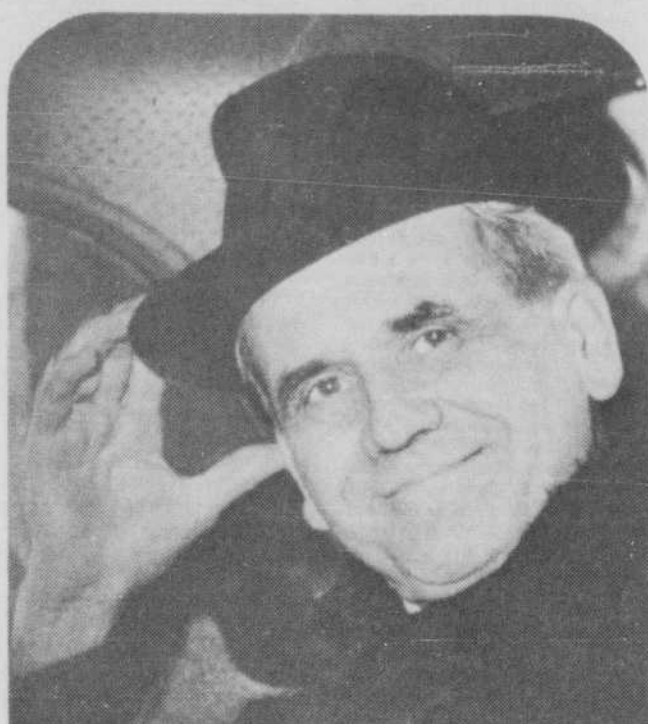
Dans la maison de retraite fermée des Soeurs Grises, sur l'île Saint-Bernard, à Châteauguay, les parlementaires libéraux et les permanents de la Fédération libérale du Québec tiennent, à compter de ce soir et jusqu'à jeudi midi, un caucus au cours duquel ils examineront à loisir les problèmes et la situation présente du parti.

En présence des permanents de la F.L.Q., qui n'assisteront qu'à une partie du caucus, les

libéraux étudieront les questions relatives à l'organisation, à la publicité et à la propagande. Ils se pencheront ensuite sur le programme politique et s'interrogeront notamment sur les positions qu'il convient de retenir et les attitudes qu'il faudrait adopter à l'égard de l'Union nationale et des formations indépendantistes, en particulier le mouvement Souveraineté-Association dont la popularité inspire certaines inquiétudes à quelques-uns des députés libéraux. Enfin, les parlementaires réfléchiront ensemble sur le rôle qu'ils comptent jouer à l'Assemblée législative, sur la stratégie qu'ils adopteront et sur les grands thèmes qu'ils exploiteront au cours de la prochaine session qui devrait normalement s'ouvrir à la mi-janvier.

Pourquoi un caucus de deux jours? Parce qu'il semble que les précédents caucus, qui ne duraient qu'une journée, parfois même quelques heures seulement, n'offraient pas à tous les députés l'occasion de s'exprimer complètement sur les questions qui les préoccupent davantage et qui ne sont pas toujours inscrites à l'ordre du jour des réunions régulières. Dans une maison de retraite, isolés sur une île, vivant en commun durant 48 heures, les députés pourront, en outre, dans certains cas, aborder avec franchise des problèmes plus délicats.

Pour autant qu'on puisse le mesurer, par des conversations et des confidences, le moral de la troupe parlementaire



Le cardinal Léger en route vers l'Afrique

"Aimez-vous les uns les autres."

Telles ont été les dernières paroles que le cardinal Paul-Émile Léger a prononcées à l'intention des Montréalais avant de monter à bord de l'avion qui devait le conduire à New York et, de là, à Dakar, au Sénégal.

Plusieurs centaines de personnes, dont le cardinal Maurice Roy, de Québec, et le maire Jean Drapeau, de Montréal, ont assisté au départ du cardinal Léger peu après 15h hier à l'aéroport de Dorval. À l'âge de 63 ans, après avoir dirigé pendant 17 ans l'archidiocèse de Montréal, le cardinal entreprenait ainsi une vie nouvelle comme missionnaire en Afrique.

Le cardinal Léger a souligné qu'un archevêque est à son diocèse comme un époux est à sa femme. La séparation est toujours une cause d'émotion pour le corps et pour l'âme, a-t-il ajouté.

Le cardinal a dit qu'au début, quand il a décidé de partir de Montréal, il s'est senti seul mais qu'en moins d'un mois il est devenu évident que "j'avais obéi à la volonté de Dieu". Un indice de ceci, a-t-il ajouté, c'est que durant cette période, il a reçu plus de 6.500 lettres lui exprimant des regrets pour son départ et lui souhaitant bon succès dans son nouveau travail.

Le cardinal Léger a reçu hier matin une lettre du pape Paul VI qui, à l'occasion de son départ, lui dit son émotion et son "intime participation à la grave et noble décision que vous venez de prendre". (On trouvera le texte intégral de ce message à la page 5.)

A la conférence sur le logement

Les projets d'Ottawa paraissent compromis

par Pierre-C. O'Neil

OTTAWA — Réunis dans la salle de la Confédération, le premier ministre du Canada, huit premiers ministres provinciaux et des délégations de toutes les provinces ont participé hier à l'inauguration de la première conférence fédérale-provinciale publique, la conférence sur l'habitation et le développement urbain.

Et en fin d'après-midi on pouvait dire qu'elle s'était déroulée selon le scénario habituel:

- Reconnaissance formelle par le gouvernement fédéral qu'il s'agit plutôt de problèmes qui relèvent de la compétence provinciale;

- Volonté tout aussi claire du gouvernement fédéral d'empêcher sur ces juridictions en considérant les problèmes discutés comme ayant une envergure nationale;

- Crispation de la délégation québécoise et avertissement formel que le Québec est prêt à prendre de l'argent mais qu'il ne tolérera aucune intervention directe ou indirecte dans les domaines de sa compétence;

- Expression de la bonne volonté du Québec de discuter quand même toutes ces choses;

- Plaidoyer de l'ensemble des provinces pour plus de générosité mais aussi de flexibilité des politiques nationales.

M. Pearson n'a pas eu beaucoup de peine au cours de cette première journée. Son texte comprenait l'annonce d'une série de politiques nouvelles en matière d'habitation et de développement urbain. Mais tout de suite après les avoir énoncées, il a été forcé d'ajouter que ce serait pour une autre fois car pour l'instant le gouvernement fédéral n'a pas le moyen de consacrer des sommes additionnelles à la solution de ces problèmes.

Il avait un autre projet, mais à celui-là ce sont les provinces qui se sont chargées de couper les ailes.

Il s'agissait pour le gouvernement fédéral de créer un conseil consultatif fédéral-provincial sur l'habitation et l'aménagement urbain, qui se consacrerait à l'analyse des besoins et à la suggestion de programmes à longs termes pour y satisfaire.

M. Daniel Johnson a immédiatement déclaré que l'organisme doublerait des structures existantes et que par conséquent son utilité serait fort réduite. Tour à tour les représentants de l'Alberta, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Manitoba abondaient dans le même sens de sorte qu'en fin



M. Lester B. Pearson

Pearson: pour un conseil consultatif de l'habitation et l'aménagement urbain

OTTAWA (DNC) — Dans une longue intervention faite hier matin à l'ouverture de la première conférence fédérale-provinciale publique sur les problèmes de l'habitation et du développement urbain, le premier ministre Pearson a proposé à l'attention des provinces la création d'un comité consultatif sur l'habitation et l'aménagement urbain.

"Son travail a-t-il dit consisterait à étudier et à recommander des mesures, tant à l'égard des besoins immédiats d'habitations et d'autres services communautaires que des politiques à long terme de développement urbain."

Tout en établissant clairement que le gouvernement fédéral n'a pas pour l'instant les moyens d'accroître son aide financière à la solution des problèmes d'habitations et de développement urbain le premier ministre a déclaré que lorsqu'il en aurait les moyens il réviserait ses politiques actuelles en vue:

- de participer financièrement à la planification des régions urbaines et à l'acquisition préalable de terrains en vue de résoudre les problèmes connexes de transport et de loisirs;
- d'appuyer financièrement le regroupement et l'aménagement de terrains en vue de la création de nouvelles banlieues dans les régions urbaines;
- d'élaborer de nouveaux programmes permettant de vendre et de louer des logements à perte dans des régions spéciales caractérisées par leur pauvreté générale;
- de créer un programme plus vigoureux d'aide aux jeunes familles à revenus modestes.

Voir page 2: Pearson

Johnson: nous ne voulons ni duplications ni empiètements

OTTAWA (DNC) — "Ce sont les provinces et leurs municipalités qui sont le mieux en mesure de déterminer les besoins des Canadiens tant au point de vue de l'habitation qu'au point de vue de l'aménagement urbain et de relier ceux-ci aux autres besoins sociaux: éducation, santé, bien-être."

Tel est le principe sous-jacent à toute la politique québécoise et tel est en même temps le sens de la déclaration faite par le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, à l'ouverture de la conférence sur l'habitation qui venait d'ouvrir le premier ministre du Canada, M. Pearson, en proposant des projets qui, selon M. Johnson, sont, en quelques-uns de leurs aspects, incompatibles avec les responsabilités assumées par le gouvernement de Québec dans le domaine de l'habitation.

M. Johnson a noté dès le début que certains travaux à l'ordre du jour sont de compétence exclusivement provinciale et qu'il avait même été l'un des artisans, en qualité d'attaché de recherche à la puissante Confédération générale du travail, de la politique salariale dans son pays. Pour demeurer fidèle à l'objectif de sa visite à Paris, il ne me restait qu'une chose à faire. "Plusieurs observateurs sont d'avis, dis-je à mon interlocuteur, que la paix industrielle en Suède s'est faite sur le dos des travailleurs et que le système de négociation que vous avez maintenu depuis le fameux accord de 1938 (dont nous reparlerons) profite d'abord aux employeurs, qu'en pensez-vous?"

"La meilleure réponse à donner à cette critique, de répliquer calmement Gösta



M. Daniel Johnson

tout le domaine de l'habitation et du développement urbain."

Le premier ministre a fait état à cet égard de l'existence et du fonctionnement de la législation sur l'habitation familiale, de la création récente de la Société d'habitation du Québec et des accords qu'elle a déjà signés avec le gouvernement fédéral.

M. Johnson a également mentionné l'activité de plusieurs autres organismes gouvernementaux dans le domaine du développement urbain.

Dans les secteurs où une collaboration intergouvernementale pourrait être néces-

saire, nous souhaitons que celle-ci s'organise suivant les principes contenus dans le rapport du comité mentionné plus haut (comité fédéral provincial établi lors de la conclusion d'une entente entre Ottawa et la Société d'habitation du Québec), de sorte que le gouvernement du Québec ou ses organismes soit le seul interlocuteur du gouvernement fédéral et de ses organismes. Il y a toutefois certains secteurs où l'initiative et la responsabilité doivent rester purement provinciales; il en est de même par exemple, de la structure municipale et des pouvoirs des municipalités ainsi que de l'aménagement du territoire. Dans ces domaines le Québec ne tolérera aucune intervention fédérale directe ou indirecte; si des fonds ou des crédits fédéraux deviennent disponibles, le Québec exigera que des avantages équivalents lui soient reconnus."

Ayant déclaré que le Québec avait de sérieuses réserves au sujet de certaines propositions mises de l'avant hier par M. Pearson, M. Johnson a été

Voir page 2: Johnson

Les caisses populaires songeraient à acquérir la Banque d'Économie

par Claude Lemelin

Les Caisses populaires Desjardins songeraient sérieusement à acquérir une participation importante et peut-être majoritaire dans la Banque d'économie de Québec. Elles auraient entamé des pourparlers avec les propriétaires de l'institution, entre autres la famille Gilbert, de Québec; ces pourparlers pourraient rapidement aboutir à un accord des que la Législature aura octroyé aux caisses le droit d'acheter des actions.

On a également parlé d'une acquisition par le mouvement Desjardins d'une des neuf banques à charte du pays, en l'occurrence la Banque provinciale du Canada; mais on n'a pu déceler de mouvement anormal du cours des actions de la banque ces derniers temps, l'indice le plus sûr d'un volume

de transactions sortant de l'ordinaire.

On sait qu'à l'issue du congrès d'octobre dernier, les caisses locales et les unions régionales ont autorisé leur fédération à établir un service de gestion de portefeuille, "en vue de renforcer les structures du mouvement et de les rendre plus efficaces". Les congressistes ont aussi donné le feu vert à leur conseil d'administration, qui souhaitait depuis quelque temps déjà faire amender la loi des caisses d'épargne et de crédit, afin d'élargir le champ d'action du mouvement dans le domaine des placements, notamment du côté des obligations et des actions d'entreprises commerciales et industrielles. Il semble que la Fédération ait déjà soumis à la Législature une requête à cet effet.

Car les restrictions que la loi impose à l'heure actuelle aux caisses populaires, dans le but de protéger les intérêts des épargnants, n'ont plus leur raison d'être. Bien au contraire, les éléments les plus progressistes du mouvement estiment que la concentration des placements des caisses dans le secteur public — 57,3% dans des obligations municipales, 10,7% dans des obligations québécoises et 7,8% dans des obligations fédérales — réduit leur rendement de leur portefeuille et ne leur permettent pas de participer aussi directement qu'elles le souhaiteraient au développement économique du Québec.

Le projet, entretenu par la fédération, d'orienter le mouvement vers le secteur bancaire, ne porterait aucun préjudice à l'établissement d'un

centre de gestion, sorte de banque d'investissements qui ferait fructifier davantage le portefeuille des caisses locales; au contraire, on estime que des relations plus étroites avec une banque pourrait faciliter le financement de courte période des transactions de la nouvelle institution.

Mais c'est surtout pour faciliter l'exécution de leurs fonctions traditionnelles, celles d'une caisse d'épargne et de dépôts, que les caisses populaires veulent acquérir la Banque d'économie de Québec et peut-être même une banque charte. En effet, le mouvement Desjardins n'a pas accès au centre de compensation ou s'échangeant et s'annulent régulièrement les millions de

Voir page 2: Les caisses

Voir page 2: Le logement

Le miracle suédois: le règne du citoyen moyen

par Jean-Paul Lefebvre

● De retour d'un voyage en Suède, M. Jean-Paul Lefebvre, député du comté de Montréal-Ahuntsic à l'Assemblée législative du Québec, nous livre ses observations sur le climat économique et social qui prévaut dans ce pays.

En route pour la Suède, je me suis arrêté à Paris afin de recueillir, au secrétariat de l'O.C.D.E., (Organisation de coopération et de développement économique) quelques témoignages "objectifs" sur ce que les uns appellent le miracle suédois tandis que d'autres se demandent s'il n'y a pas un mythe dans l'opinion, fort répandue, voulant que la Suède soit le paradis du citoyen moyen. Mythe ou miracle, je n'espère pas, en deux semaines de séjour, résoudre entièrement l'énigme, c'est pourquoi j'avais résolu de concentrer mes recherches sur les politiques de main-d'œuvre.

La clef de l'énigme réside, en partie au moins, dans les statistiques. Mais cette dernière est si périssable et si indigeste que j'avais aussi résolu, dès le départ, d'en faire un usage modéré, quitte à rester moi-même sur mon appétit et à ne pas satisfaire les lecteurs qui ont meilleur estomac pour les mathématiques.

En quittant Montréal pour Stockholm, le premier fait que j'avais en tête, pour des raisons qui ne requièrent pas d'explication à un lecteur québécois, était le record suédois en matière de paix industrielle. Depuis 1935, il n'y a eu en Suède que trois grèves importantes: la dernière, celle des enseignants, remonte à 1966; la précédente à 1945. Plusieurs Suédois sont moins optimistes quant à l'avenir. Mais n'anticipons pas et cherchons d'abord à expliquer, du moins à comprendre le passé.

La Suède aurait-elle réussi, depuis la guerre, à bâtir son économie et à établir une politique de revenus qui assure le bien-être de ses citoyens sans que ses travailleurs dusent recourir à la grève pour obtenir "leur part du gâteau"?

Première rencontre suédoise... à Paris!

L'une des particularités du système suédois réside certainement dans l'existence, au sein de la confédération des employeurs suédois, d'un fonds de grève dépassant aujourd'hui les cent millions de dollars, sous forme de réserves ou de garanties. Ce fait a intrigué plus d'un observateur.

Au château de la Muette, l'un des magnifiques palais du seizième arrondissement de Paris, déjà occupé par la famille Rothschild et où l'OCDE a établi ses quartiers depuis

la guerre, je demandai donc à voir le directeur de la section de la main-d'œuvre et des affaires sociales. J'eus tôt fait d'apprendre que mon interlocuteur, M. Gösta Rehn, était Suédois et qu'il avait même été l'un des artisans, en qualité d'attaché de recherche à la puissante Confédération générale du travail, de la politique salariale dans son pays. Pour demeurer fidèle à l'objectif de ma visite à Paris, il ne me restait qu'une chose à faire. "Plusieurs observateurs sont d'avis, dis-je à mon interlocuteur, que la paix industrielle en Suède s'est faite sur le dos des travailleurs et que le système de négociation que vous avez maintenu depuis le fameux accord de 1938 (dont nous reparlerons) profite d'abord aux employeurs, qu'en pensez-vous?"

"La meilleure réponse à donner à cette critique, de répliquer calmement Gösta

Rehn, réside dans une étude comparative, actuellement en cours, démontrant que la part des travailleurs dans le partage du produit national en Suède se compare très avantageusement avec le sort qui est fait aux travailleurs des autres pays industrialisés."

Puis nous avons causé de l'indice du chômage (exceptionnellement élevé actuellement à 2,2%), de la démocratie syndicale et des perspectives d'avenir pour les travailleurs, les industriels et les hommes politiques suédois. Autant de sujets qui devaient faire l'objet de multiples consultations au cours de mes entrevues de Stockholm.

Mais le lecteur, avant d'entrer dans une analyse détaillée des politiques de main-d'œuvre, appréciera sans doute une revue, à vol d'oiseau, de la situation économique en Suède.

Une économie jeune et prospère

Le royaume de Gustaf VI Adolf (roi de Suède depuis 1950 et descendant du maréchal Bernadotte choisi jadis pour occuper le trône de Suède afin de plaire à Napoléon) a connu, à l'instar du Québec, une industrialisation relativement rapide. En un demi-siècle, comme chez nous, le rapport entre la population rurale et la population urbaine s'est inversé et Stockholm connaît actuellement une concentration domiciliaire et industrielle qui n'est pas sans évoquer le problème montréalais. Chez eux aussi, les Suédois font face au problème du développement de l'arrière-pays. Mais la voie du parallèle ne saurait être poursuivie longtemps car la situation de la Suède au sein du quatuor scandinave et

Voir page 7: Le miracle

Au sein de l'OTAN

Cadieux: le Canada pourrait abandonner son rôle nucléaire

BRUXELLES (PC) — Le ministre canadien de la Défense, M. Léo Cadieux, a déclaré hier que le Canada devrait songer à changer sa force nucléaire aérienne en Europe en une force d'appui.

Au cours d'une entrevue, M. Cadieux a spécifié que cette décision ne saurait être immédiate.

Les avions CF-104 Starfighter armés d'ogives nucléaires ont encore une longue carrière devant eux, a ajouté le ministre, mais les six escadilles doivent être retirées vers le milieu des années 70 et la Défense canadienne ne cherchait pas à les remplacer par des appareils analogues.

Nous nous dotons actuellement de CF-5, qui est un avion d'appui ordinaire, a expliqué M. Cadieux, et il est possible que nous l'utilisions en Europe.

Selon le ministre de la Défense, il s'agit d'une décision politique qui modifierait le rôle du Canada dans l'Alliance Atlantique.

Pour 1968, toutefois, le Canada maintiendra au Service de l'OTAN les six escadilles de Starfighters déjà en service, de même que la brigade armée et les deux bataillons mobiles actuellement au pays.

Dans les prochaines années, a prédit le ministre, nous aurons à décider si nous réduirons de six à quatre le nombre d'escadilles et si nous utiliserons les CF-5 en remplacement.

Le rapprochement avec l'Est

BRUXELLES (AFP) — L'Alliance atlantique doit développer ses efforts en vue de parvenir à un règlement avec l'Est qui garantisse la paix en Europe, tout en maintenant sa puissance.

Voir page 2: Cadieux

Le colloque de deux jours sur la pauvreté organisé par le comité régional de pastorale à l'intention des prêtres des zones Mile-End, Centre-sud et St-Henri, débute ce matin, à 9h30, au presbytère St-Louis de France.

M. Jean Lesage, chef du parti libéral du Québec, sera le conférencier, à 12h30, au déjeuner hebdomadaire du club Kiwanis St-Georges, qui a lieu à l'hôtel Reine Elisabeth de Montréal.

Les deux journées d'étude organisées annuellement par la Corporation des agronomes de la région de Montréal débute aujourd'hui, à 13h, au restaurant La Barre 500, 2019, boul. Taschereau, ville Jacques-Cartier. Le thème général des travaux: "L'eau et l'agriculture".

M. Marcel Théoret, délégué aux relations publiques de la place des Arts de Montréal sera le conférencier ce soir, à 18h30, au club Richelieu St-Laurent. Il a intitulé sa causerie: "La place des Arts dans la vie des Montréalais". M. Théoret est le secrétaire honoraire du Cercle des journalistes de Montréal.

M. Léopold Carrière, récemment élu président provincial du parti progressiste-conservateur, sera le conférencier, ce soir, à 19h30, à l'Association des hommes d'affaires et professionnels canadiens-italiens dont la rencontre a lieu à la maison d'Italie, 505 est, rue Jean-Talon, Montréal.

M. S.K. Chow, ambassadeur de la république de Chine aux États-Unis, prononcera une conférence ce soir, à 20h, en l'auditorium Vanier, au collège Loyola. Il parlera de "la Chine après le communisme". M. Chow vient à Montréal sous les auspices du département des sciences politiques de Loyola de Montréal, ainsi que du Chinese Center de Montréal.

L'assemblée générale d'automne de l'Association municipale de Westmount a lieu ce soir, dans la salle de concert du Victoria Hall. Outre l'ordre du jour régulier, M. Aimé Desautels, directeur du service d'urbanisme de Montréal, prononcera une courte causerie suivie de la présentation d'un film de vingt minutes: "Montréal-2000 A.D."

Me François Aquin participera à une assemblée publique organisée par le R.I.N. ce soir, à 20h30, au "curling" du centre Paul Sauvé. Outre M. François Aquin, on pourra entendre Mme André Ferretti, vice-présidente du R.I.N., et M. Pierre Bourgault, président national du R.I.N.

Les annexionnistes de Saint-Michel ont pris contact avec Saulnier

Un premier contact a été pris vendredi dernier entre le président du "groupe pro-annexionniste de citoyens de ville Saint-Michel", M. Marcel Toutant, et le président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier.

Le groupe, qui demande une quête royale sur l'adminis-

tration municipale de Saint-Michel, se propose aussi de promouvoir l'annexion à Montréal. Son président écrira cette semaine au président Saulnier en vue d'obtenir de plus amples renseignements sur cette opération.

M. Toutant a déclaré que M. Saulnier s'est montré intéressé à l'annexion, en autant évi-

demment que la population en manifesterait le désir.

On se souvient qu'en 1964 Montréal avait envoyé au conseil de Saint-Michel un règlement d'annexion, mais les autorités de cette ville, opposées à l'annexion, avaient déclenché un référendum où Montréal avait mordu la poussière.

Le nouveau groupe entend renseigner la population de Saint-Michel sur les avantages qu'elle pourrait retirer d'une telle annexion. M. Toutant s'attend à pouvoir rencontrer M. Saulnier avant Noël. A partir des propositions que celui-ci ferait, le groupe pro-annexionniste passerait alors à l'action et ferait éventuellement un sondage au sein des contribuables.

C'est en gros le même scénario que celui qui a été utilisé lors des tentatives récentes d'annexion du côté de Verdun.

Le "groupe pro-annexionniste" compte quelque 20 membres. Son secrétaire est M. Emile Toussaint. Les cinq vice-présidents sont MM. Roger St-Germain, Robert Ouellette, Gordon Panchuck, Agostino Gaudelli et Fratolillo Florindo.

De son côté, la Chambre de commerce de Saint-Michel est revenue à la charge auprès du gouvernement provincial pour réclamer la tenue d'une enquête royale sur l'administration de cette ville au cours des dix dernières années.

Affirmant ne poursuivre "aucun but politique" dans cette affaire, la Chambre de commerce, dans un communiqué émis hier sous la signature de son secrétaire M. Claude Durand, "exige que lumière soit faite par voie d'enquête, afin de clarifier l'atmosphère qui règne actuellement sur le territoire de ville Saint-Michel".

Interventions inconvenantes

Interrogé hier à l'émission "Présent", Me Gérard Beaudry, avocat des policiers de Saint-Michel, a déclaré qu'une "déclaration solennelle" avait été distribuée dans l'après-midi aux employés de l'hôtel de ville, vraisemblablement par les autorités municipales, et dans laquelle les éventuels signataires se trouveraient à affirmer n'avoir eu en aucun temps à offrir des avantages directs ou indirects pour obtenir ou conserver leur emploi.

L'avocat a ajouté qu'il se trouvait sur place un représentant autorisé à recevoir les signatures des employés.

M. Beaudry, qui était interrogé sur les négociations qui se poursuivent entre Saint-Michel et les cols blancs de l'administration municipale, s'est dit informé que les cols blancs avaient tenu une assemblée publique, et qu'une offre de \$500 d'augmentation pour chacune des trois prochaines années avait été faite.

Faisant allusion à la distribution des exemplaires de la "déclaration solennelle", M. Beaudry a déclaré que ce geste était inconvenant en cours de négociations et que la "non-intervention" des autorités provinciales risquait d'aggraver la situation. Il a précisé qu'à son avis, même le ministère du travail devrait intervenir.

M. Beaudry effleure la question des heures de fermeture des magasins

Le ministre de l'industrie et du commerce du Québec, M. Jean-Paul Beaudry, a déclaré hier soir que son ministère étudie présentement "la question des heures d'ouverture et de fermeture des établissements commerciaux et des mesures à prendre pour établir une réglementation plus juste et équitable dans ce domaine".

M. Beaudry n'a pas précisé sa déclaration et n'a fait aucune allusion directe aux difficultés que rencontre le décret qui régit l'alimentation dans ce discours qu'il prononçait à Montréal au cours d'un banquet que donnait en son honneur le monde de l'alimentation.

M. Beaudry a souligné l'importance du secteur de l'alimentation en indiquant que le volume des ventes au détail au Québec s'établissait à près d'un milliard et demi en 1966 et que l'augmentation se maintient au rythme de cinq à six p.c. par année. "Devant la montée de cette force nouvelle, a-t-il dit, le gouvernement à votre demande, a dû établir des disciplines, des normes, à certains niveaux". Ainsi, il a adopté une réglementation nouvelle pour l'inspection des viandes, ainsi qu'une

réglementation et une loi relatives à l'étiquetage; de même, il étudie la question des heures d'ouverture et de fermeture.

Sur une tout autre question, M. Beaudry a reconnu que "le Québec fait présentement face à certains problèmes d'ordre économique" mais a signalé que ces problèmes sont "à peu près identiques" à ceux des autres provinces et États.

"S'il nous semble que ces problèmes puissent être plus aigus chez nous, a-t-il ajouté, c'est précisément parce que le Québec a connu un essor formidable au cours de la dernière décennie et que cette allure doit être maintenue pour que soient réalisés les programmes importants touchant l'industrialisation, la sécurité sociale, l'emploi et l'industrie secondaire. La confiance en soi me paraît un des facteurs déterminants de succès car la confiance en soi inspire la confiance des autres".

Commentant le récent voyage que le premier ministre Johnson a fait récemment à New York, M. Beaudry a dit: "La confiance des autres nous est acquise et il faut maintenant avoir la confiance en nous-mêmes".

MARDI, 12 DÉCEMBRE 1967

"Le Québec dans le Canada de demain"

Dans les salons des Éditions du Jour, rue Saint-Denis, avait lieu hier soir le lancement de "Le Québec dans le Canada de demain", ouvrage en deux volumes qui répond à l'attente de nombreux lecteurs du Devoir. Il s'agit en effet des articles parus dans le supplément du Devoir du 30 juin et par des personnalités prestigieuses.

Ce sont des textes qui portent sur les problèmes constitutionnels, des textes qu'on a lus ou négligé de lire en juillet, et qu'un grand nombre de Québécois souhaitaient retrouver dans un format commode et une présentation typographique plus accessible que les colonnes de l'édition spéciale d'un quotidien, qu'on égare facilement ou qui jaunit trop vite.

On y trouvera les articles du R.P. Richard Arès, de MM. Marcel Faribault, Jacques-Yvan Morin, Jean-Charles Bonenfant, Donald Smiley, Gad Horowitz, Andrew Brewin, R.M. Burns,

Fernand Dumont, Gérard Pelletier, François-Albert Angers, André d'Allemagne, Otto-E. Thur, Roland Parenteau, Robert Bourassa, Rosaire Morin, Jean-Jacques Bertrand, Claude Morin, Patrice Garant, Jacques Brossard, Dollard Danereau, René Hurlbut, Philippe Garigue, André Morel, Denis Szabo, Juliette Barcelo, Pierre-Paul Proulx, Maurice Carrel, Jean-Guy Cardinal, Bernard Benoit, Jean-Charles Falardeau, Jacques Brazeau, Louis Sabourin et trois journalistes du Devoir: Claude Ryan, Paul Sauriol et Vincent Prince.

Autour de Jacques Hébert, la plupart des auteurs des articles étaient présents au cocktail de lancement où l'on remarquait également la présence du rédacteur en chef du Devoir, M. André Laurendeau, celle de son directeur, M. Claude Ryan, ainsi que celle du trésorier du Devoir, M. Arthur Lefebvre.

Le volume I, intitulé: "Avenir constitutionnel et statut particulier", étudie d'abord le bilan du siècle écoulé et la nécessité d'une constitution nouvelle. Trois articles cherchent à saisir l'idée, la genèse, le développement et le contenu possible d'un statut particulier. Quatre Anglo-Canadiens font ensuite connaître leur réaction face à un tel statut, tandis que d'autres études sont consacrées à l'analyse d'autres solutions possibles, y compris l'option des États associés et celle de l'indépendance. Enfin, ce premier volume souligne certaines dimensions économiques et fiscales d'un nouveau fédéralisme et se termine par l'évolution de quelques institutions comme les États généraux du Canada français, le comité parlementaire de la constitution et le ministère des Affaires intergouvernementales.

Le volume II, intitulé: "Vers un nouveau partage des pouvoirs", traite successivement des réformes qui pourraient s'imposer au niveau de l'administration publique, de la Cour suprême, du droit criminel, de la constitution interne du Québec, de la capitale fédérale, de la sécurité sociale, du mariage et du divorce, de la politique criminologique, de l'habitation, de l'immigration, de la main-d'œuvre, de l'agriculture, des institutions financières, de la recherche scientifique, de la radiodiffusion, de la culture et de la langue. Le volume se termine par une esquisse de ce que pourrait être un statut international pour le Québec et les implications d'un statut particulier pour les minorités françaises vivant hors du Québec.

Les Éditions du Jour sont particulièrement heureuses de présenter un tel document de base, un livre de référence de cette qualité à leurs nombreux lecteurs et abonnés. Chaque volume coûte \$1.00, et sont en vente partout.

Le Mouvement Lévesque

Un comité est créé sur la rive sud

Une section régionale du Mouvement souveraineté-association, que dirige M. René Lévesque, a été formée sur la rive sud de Montréal dimanche soir au cours d'une réunion à laquelle 200 personnes assistaient, a révélé hier le secrétaire de la nouvelle section, M. Jacques Gagnon.

Il a précisé que le "Mou-

vement souveraineté-association de la Rive-Sud" regroupera les comités qui seront formés dans chacun des sept comités de la rive sud, soit: Saint-Jean, Laprairie, Chambly, Verchères, Rouville, Taillon et Napierville.

Plusieurs réunions semblables, mais au niveau des comités cette fois, ont eu lieu ces

jours derniers ou auront lieu bientôt sur l'île de Montréal. Ainsi, une réunion d'organisation avait lieu hier soir dans le comté d'Outremont et une autre aura lieu le 20 décembre pour les trois comités de l'Arcy McGee, Westmount et Notre-Dame-de-Grâce. Ces trois comités sont voisins et, étant donné qu'ils sont à majorité anglophone, il n'y aurait qu'un seul comité pour les trois comités.

Pas de grève chez Steinberg

Les employés de la chaîne de supermarchés Steinberg ont décidé par vote dimanche soir de ne pas faire la grève.

Un porte-parole des employés a déclaré que le syndicat demanderait que le différend soit soumis à la médiation.

Les employés ont voté à raison de 1,588 contre 400 de ne pas faire la grève. Un arrêt de travail aurait touché quelque 5,000 personnes, principalement des commis des magasins.

Plus tôt, au cours de la journée de dimanche, les employés d'entrepôt de Steinberg avaient décidé par un vote de 458 contre 457 de faire la grève mais un porte-parole du syndicat a déclaré qu'une seule voix de

majorité n'était pas suffisante pour déclarer une grève.

Les employés d'entrepôt demeureront donc au travail aussi et le syndicat tentera de porter le différend devant un tribunal de médiation.

Les employés des supermarchés ont réclamé une hausse hebdomadaire de salaire de \$20 dans un contrat de travail de deux ans — \$13 la première année et \$7 la deuxième. Le salaire hebdomadaire moyen actuellement est de \$80. Le syndicat avait rejeté une offre de 8 p.c. d'augmentation.

Les employés d'entrepôt ont rejeté une offre d'augmentation de \$9 par semaine pour la première année du contrat de travail et de \$7 pour la deuxième année d'une convention de deux ans, prévoyant une semaine de travail de 40 heures.

Les cérémonies officielles du baptême et du lancement du nouveau cargo le "Frontenac" de la Canada Steamship Lines ont lieu cet après-midi à compter de 15h45, à la cale-sèche de la Davie Ship-Building Limited, à Lauzon. Avec le "Frontenac", la Canada Steamship Lines aura 12 cargos de supertonnage pour desservir les Grands Lacs. Deux de ces bateaux à fort tonnage sont à fort-déchargement; les autres servent au transport des expéditions de minéral de fer et de céréales.



Place de la Justice: reprise des travaux

GRANBY (PC) — M. Armand Russell, député du comté de Shefford à l'Assemblée législative du Québec et ministre des travaux publics dans le cabinet de M. Daniel Johnson, a révélé que les travaux de construction à la place de la Justice de Montréal reprendront sous peu et que les plans et devis en ont été complètement modifiés.

M. Russell répondait alors à une question, posée lors d'un banquet réunissant quelque 300 organisateurs de l'Union nationale du comté de Shefford, et concernant les travaux interrompus de la place de la Justice, quelque temps après l'accession au pouvoir de l'U.N.

Le ministre a déclaré que les plans initiaux en faisaient un projet de \$85 millions et le gouvernement ne pouvait assumer une dépense aussi considérable, même si la place de la Justice restait toujours une priorité.

Le nouveau projet coûtera \$25 millions, comportera 18 étages au lieu de 33, mais, selon M. Russell, accordera 135,000 pieds de plancher de plus que le projet des libéraux.

Ce projet, a dit le ministre des travaux publics, a été minutieusement réétudié et il a été conçu pour répondre exactement aux besoins. Il a aussi affirmé que les plans sont presque terminés et que la première phase des travaux, soit le remplissage de cet immense trou, devrait débiter bientôt.

Riposte

M. Russell a aussi riposté à M. Jean Lesage, chef de l'opposition qui tenait le même soir une assemblée à Granby et qui avait plus tôt accusé le gouvernement de gaspillage concernant la réfection du bureau du premier ministre.

"Les travaux que nous avons exécutés dans le bureau du premier ministre, a-t-il affirmé, ont coûté moins cher que ceux exécutés dans les bureaux de MM. Laporte et Gérin-Lajoie, du temps des libéraux."

"Nous essayons, a-t-il dit, de rétablir la situation étape par étape pour ne pas créer de malaises chez les contribuables. Le prochain budget nous causera sûrement des problèmes, mais je crois que

par un partage plus équitable de l'assiette fiscale, les provinces connaissant leurs besoins, nous réussirons, malgré les dernières augmentations d'impôt, à redresser l'économie du Québec."

Menace de grève à Chicoutimi

A moins d'une entente au cours des prochaines heures, les 1,000 employés de l'Hôtel-Dieu Saint-Valier, de Chicoutimi, vont tenir des journées d'étude pour appuyer les infirmiers certifiés qui se voient déclassés par suite de leur remplacement par des infirmiers auxiliaires, déclare dans un communiqué le directeur régional de la Confédération des syndicats nationaux au Saguenay, M. Maurice Boucher.

Notant qu'un débrayage général a été évité de justesse jeudi soir dernier, M. Boucher déclare qu'un sentiment d'insécurité règne partout dans l'hôpital par suite du déplacement de quatre des 50 infirmiers certifiés et de l'intention manifestée par les autorités de l'hôpital de faire disparaître cette classification d'emploi et d'y substituer celle d'infirmier auxiliaire.

Les uns et les autres ont suivi un nouveau cours, mais les "auxiliaires" détiennent un diplôme tandis que les "certifiés" ont refusé de se présenter aux examens "parce qu'on les entraînait automatiquement dans une corporation fantôme." Ils ont préférent la protection de leur syndicat, précise M. Boucher.

Des télégrammes expédiés jeudi au premier ministre et au ministre de la santé du Québec n'ont donné aucun résultat jusqu'ici, ajoute-t-il.

Nouveau couloir d'accès au métro

Un nouveau couloir d'accès à la station Victoria a été mis à la disposition du public hier après-midi.

Le nouveau couloir relie la mezzanine de la station Victoria au nouvel édifice de la Chambre de commerce, côte du Beaver Hall.

Quatre escaliers mécaniques conduisent au niveau du garage de l'édifice d'où vingt-quatre marches mènent à la rue Belmont.

J'ÉTAIS INQUIET DE L'AVENIR DE MON FILS...!

Il avait 21 ans. Il allait bientôt se lancer dans la vie. Il était plus instruit que moi; j'en étais fier. Mais il manquait de confiance en lui; c'est ce qui m'inquiétait.

En effet, la foi en soi est l'arme la meilleure dans le combat de l'existence humaine. Je lui ai alors suggéré de s'inscrire au cours de culture humaine et maîtrise de soi de l'Institut de Personnalité au Palais du Commerce.

Il en est sorti grandi et sûr de lui. Il peut se présenter avec assurance, tenir une conversation avec facilité, et discuter d'affaires avec souplesse et fermeté.

Il a acquis en quelques mois une expérience humaine que j'ai amassée en plusieurs années. Je suis fier de lui.

Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux instruits, aux timides, aux jeunes ou aux riches, vous

vous trompez. Il aide toute personne (hommes ou femmes) de 18 à 75 ans. La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir toujours de mieux en mieux.

C'est un cours pratique conçu par Jean-Guy Leboeuf auteur du volume: "Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès". C'est un cours de qualité recommandé depuis 1954 par plus de 10,000 diplômés enthousiastes. Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie à en juger vous-même la méthode et les résultats? Soyez des nôtres, venez assister à une démonstration, gratuite mardi le 12 décembre ou vendredi 15 décembre à 8h. PM. à l'Institut de Personnalité au Palais du Commerce, suite 219, (entrez par 1600, rue Berri et prenez l'ascenseur). Pour obtenir un dépliant gratuit à l'Institut de Personnalité signalez immédiatement 842-8186.



156¢
DIVIDENDE
trimestriel
consécutif
11 1/4¢ par action
payable le 15 jan. 1968
aux actionnaires
inscrits le 31 déc. 1967
Compagnie
GUARANTY
TRUST
du Canada
A.B. RAMSAY
Directeur général

Ben Coffey persiste dans ses accusations

OTTAWA — M. Ben Coffey, un employé permanent du Syndicat canadien de la fonction publique, a refusé de retirer sa déclaration concernant les irrégularités qui se seraient commises au cours des élections au récent congrès du SCFP, en dépit du fait que l'exécutif du SCFP menace de le congédier. M. Coffey a été suspendu pour une semaine vendredi dernier et il doit se rétracter d'ici là sans quoi il sera congédié. M. Coffey soutient que 20 votes ont été enregistrés de façon irrégulière. M. Stanley Little a été réélu avec une majorité de dix votes.

ENFIN... VOUS POURREZ LIRE CES 4 volumes de LÉON TRÉPANIER

On veut savoir
Léon Trépanier

On veut savoir
Léon Trépanier

On veut savoir
Léon Trépanier

On veut savoir
Léon Trépanier

GRÂCE AUX
ÉDITIONS de L'HOMME (naturellement!)

La petite histoire vue par
un journaliste, écrivain et humaniste bien connu -

- PASSIONNANTS
- AMUSANTS
- INSTRUCTIFS

En vente partout à \$1.00 l'exemplaire
ou à LA LIBRAIRIE DUCHARME
418 ouest - Notre-Dame - (849-1146)



Distributeurs
L'Agence de distribution Populaire
1130 est. LaGauchetière
523-1600

EDITORIAL

Les projets centralisateurs de M. Pearson pour l'urbanisme et l'habitation

La conférence fédérale-provinciale sur l'habitation qui se déroule actuellement à Ottawa illustre bien la confusion et le désordre de notre régime fédéral. Les propositions soumises par M. Pearson visent à accentuer l'intervention déjà ancienne du gouvernement central dans un domaine de compétence provinciale. Cela soulève l'opposition directe du Québec. De plus, à cause des difficultés budgétaires et économiques où se débat son gouvernement, M. Pearson veut réduire les contributions financières d'Ottawa à un moment qui paraît fort mal choisi.

La nécessité d'un effort spécial pour la construction résidentielle au Canada est évidente. C'est à cause de l'acuité de la crise du logement, constatée par le Conseil économique du Canada, que le gouvernement fédéral a convoqué cette conférence. Le coût de la construction ne permet pas à l'entreprise privée de répondre aux besoins de logement des familles à revenu modeste, et d'autre part le chômage atteint un taux élevé surtout dans certaines régions, dont le Québec, de sorte que l'on pouvait s'attendre à un programme de grande envergure qui aurait stimulé l'activité économique en résolvant la crise de l'habitation.

Les amendements apportés à la Loi nationale de l'habitation en 1964 ont autorisé l'organisme fédéral — la Société centrale d'hypothèques et de logement — à financer et à subventionner des programmes plus souples de logement à loyer modique et de rénovation urbaine. Au moment où les provinces, et en particulier le Québec, se préparent à bénéficier de ces nouvelles dispositions de la LNH, M. Pearson annonce aux délégations provinciales qu'elles doivent s'attendre à recevoir moins et non pas plus d'argent du trésor fédéral.

Mais ce n'est pas tout. Le premier ministre a proposé la création d'un nouveau Conseil national qui serait chargé de définir les objectifs de l'action des gouvernements

en matière de développement urbain et d'habitation. Les interventions d'Ottawa jusqu'ici dans ces domaines prenaient une voie détournée. La LNH offre des crédits et subventions, mais n'ordonne rien aux provinces; celles-ci peuvent se prévaloir des avantages de la loi, en remplissant les conditions imposées unilatéralement par Ottawa, mais elles restent libres en principe même si cette liberté est plutôt théorique.

Le gouvernement central veut maintenant intervenir de manière plus directe, tout en réduisant ses contributions financières. M. Pearson offre la collaboration d'Ottawa pour résoudre les problèmes urbains, mais le gouvernement fédéral ne financera pas les solutions. Le Conseil qu'il propose aurait un mandat conjoint fédéral-provincial pour planifier le Canada urbain; sa tâche embrasserait des problèmes comme l'urbanisme, l'achat des terrains pour les routes, la lutte contre la pollution de l'air et de l'eau, le remembrement des terrains, l'aménagement de villes nouvelles suburbaines, des mesures contre la pauvreté, l'aide aux familles de revenu modeste pour l'achat ou la location de logements.

Pour toutes ces tâches, M. Pearson précise que les fonds devront venir surtout des taxes provinciales plutôt que des taxes fédérales. L'urbanisation est le facteur social et économique dominant de la vie canadienne, estime le premier ministre, et tous les niveaux de gouvernement doivent s'unir pour résoudre ces problèmes.

Plusieurs premiers ministres provinciaux ont protesté contre l'annonce d'une réduction de l'aide financière fédérale; ils estiment qu'Ottawa doit au contraire accorder la plus grande priorité aux prêts de la SCHL pour les programmes d'habitation; mais M. Johnson s'est opposé avec raison à la nouvelle tentative du gouvernement central de s'immiscer dans la planification urbaine qui relève de l'autorité provinciale.

Le premier ministre du Québec a dit que notre province est prête à coopérer à l'étude

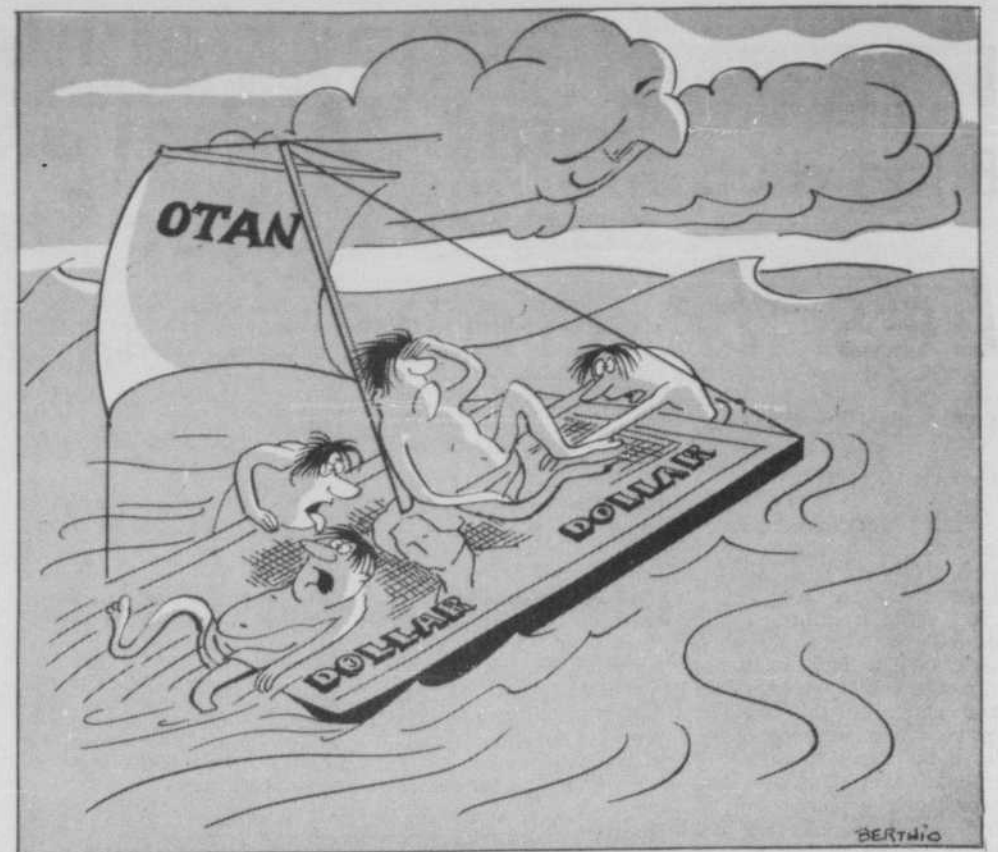
des problèmes urbains, mais ne tolérera aucune intervention dans ses politiques d'habitation et de développement urbain. Il a ajouté que ce sont des domaines de compétence provinciale, et que dans une nouvelle constitution ces questions devront être clarifiées.

Dans les circonstances actuelles, le gouvernement du Québec ne peut évidemment pas adopter une autre attitude sans risquer d'être complètement désavoué par l'opinion dans notre province. Dans les programmes de sécurité sociale et de santé, qui sont de compétence provinciale, Ottawa invoque l'argument que les problèmes se posent à l'échelle nationale pour proposer ses programmes et les imposer indirectement par des subventions. La même méthode a été utilisée pour l'habitation, et voici que M. Pearson réclame une planification urbaine fédérale-provinciale sous prétexte que c'est le problème majeur du Canada.

Le fait que l'urbanisation croissante se manifeste à l'échelle du pays peut inciter les provinces à une collaboration entre elles et même avec le gouvernement central, mais ce sont des problèmes qui doivent demeurer de compétence provinciale, même si dans certains cas on devait recourir à des accords spéciaux pour des zones urbaines interprovinciales. Autrement, les provinces n'auraient qu'à disparaître puisque tous les problèmes sont, par certains aspects, d'envergure nationale.

Notre province possède maintenant la Société d'habitation du Québec, dont les règlements viennent d'être promulgués et qui est prête à entreprendre une lourde tâche de rattrapage. Des ententes ont été conclues avec Ottawa qui devraient permettre à notre province d'obtenir sa part de crédits et subventions fédérales dont les autres provinces ont déjà bénéficié. Le moment est mal choisi pour une nouvelle tentative centralisatrice d'Ottawa en matière d'urbanisme et de logement.

Paul SAURIOL



Difficultés OTANporaires

lettres

La Cour suprême et la constitution

NDLR — Au moment où vont paraître en volumes les articles contenus dans le supplément du 30 juin sur le Québec dans le Canada de demain, nous recevons de l'un des collaborateurs de ce supplément, M. Jacques Brossard, la lettre suivante:

M. le directeur,

Je n'ai en principe aucune objection à ce que mon article sur la Cour suprême soit publié avec les autres. Si la chose est possible, j'aimerais toutefois qu'y soient ajoutés à la fin les courts paragraphes suivants, que je crois indispensables, sur l'opportunité d'établir une Cour constitutionnelle même dans l'hypothèse des États associés.

«Les États associés» Les suggestions précédentes ont été faites dans l'optique d'un fédéralisme renoué, au sein duquel le Québec jouirait de pouvoirs accrus et d'un statut très décentralisé.

Dans l'hypothèse où le Québec accéderait à la souveraineté, la solution serait évidemment différente. Néanmoins, il serait encore opportun d'établir un tribunal constitutionnel fédéral ayant juridiction dans les cas de conflits entre le Québec et son partenaire ou voisin canadien, il serait assurément plus pratique, en cas de conflit, de recourir à ce tribunal plutôt qu'à la Cour internationale de La Haye. Ce tribunal pourrait d'ailleurs voir à protéger les droits collectifs des minorités de l'un et l'autre État.

La Cour de Justice des Communautés européennes ou la Cour des droits de l'homme du Conseil de l'Europe pourraient servir plus ou moins de modèles. Les membres de la Cour confédérale ou inter-états seraient nommés pour moitié par le Québec et pour moitié par le Canada; les deux États devraient nommer d'un commun accord le président de la Cour et lui adjoindre un vice-président venant de l'autre État (la voix du président serait prépondérante au cas d'égalité mais la présidence alternerait).

Cette Cour serait «internationale» mais sa juridiction pourrait être, jusqu'à un certain point, supranationale: ses décisions pourraient lier, du moins dans une certaine mesure, les tribunaux comme les gouvernements des deux États.

Jacques Brossard, professeur à la faculté de droit, Université de Montréal

Réponse à des attaques

Depuis 2.000 ans, l'Évangile est commenté, interprété et contesté. Il est cependant d'inspiration divine. Il n'y a pas deux ans qu'a paru au Québec un document considérable appelé Rapport Parent, qui doit servir de base à la réforme de l'enseignement. Ce document, si teinté d'angélisme qu'il soit, a été rédigé par de simples mortels. Les réformes qu'il introduit sont si révolutionnaires, mettent en cause tant de valeurs et soulèvent tant de questions qu'il serait plus qu'étonnant qu'il ne suscitât plus qu'une approbation générale et aucune critique ni même d'opposition.

Ces réserves n'enlèvent rien à la valeur d'ensemble du Rapport Parent: elles ont simplement pour but de souligner qu'il n'est ni infallible ni intangible, que toute innovation n'est pas nécessairement synonyme de progrès et qu'il n'existe aucune œuvre humaine si parfaite qu'elle ne puisse donner prise à quelque critique. Le Rapport Parent a été précédé et suivi, sur le plan fédéral et sur le plan provincial, d'autres rapports de commissions qui ont donné lieu très normalement à certaines discussions et oppositions. Mais pour le Rapport Parent, c'est la première fois à ma connaissance que certaines personnes poussent la partialité, pour ne pas dire le sectarisme, jusqu'à traiter presqu'en ennemis publics d'autres personnes, simplement parce que leurs opinions diffèrent.

Comme exemple d'étroitesse d'esprit, de hargne et de mesquinerie concentrées dans un même pot, j'en ai rarement vu de plus malséant que celui que nous ont servi récemment les dirigeants de «trois fédérations provinciales de parents» dans leurs attaques contre l'Association des Parents

catholiques du Québec. Ces personnes ne pourraient-elles servir plus utilement la cause de l'éducation qu'en s'abaissant à une campagne systématique de dénigrement contre une autre association de parents, simplement parce que celle-ci n'est pas convaincue — et avec de bonnes raisons — à l'appui — que le Rapport Parent est la panacée universelle en matière d'enseignement que certains prétendent voir en lui.

L'A.P.C.Q., quant à elle, n'a jamais attaqué publiquement, verbalement ou par écrit les trois fédérations en question: la Fédération des Unions de famille, la Fédération des Associations de parents-maîtres du Québec et la Fédération de Catholic Parents-teachers Associations, of Québec, même si celles-ci se sont toujours désintéressées de toute collaboration et de tout dialogue avec elle.

Cette lettre, que j'adresse aux journaux à titre de membre de l'A.P.C.Q. et de rédacteur de son journal «PLEIN JOUR», n'a pas pour but de réfuter les attaques dirigées contre notre association ni d'en exposer les buts et les positions. Les dossiers de l'A.P.C.Q. sont ouverts à tous ceux qui voudraient se renseigner là-dessus, ses principes ayant été exposés maintes fois sous forme de mémoires, d'articles, de conférences, etc.

Je désire cependant souligner certains points particulièrement fâcheux et mesquins qui servent de base aux attaques des dirigeants des trois fédérations. Celles-ci, lit-on dans leur communiqué, «s'inscrivent en faux contre les positions défendues par l'A.P.C.Q.». Au nom de quel critère de vérité, on ne le dit pas, mais passons. Les auteurs du communiqué, auraient dû, cependant, éviter de commettre dès le départ un faux pas en prétendant parler au nom de 80.000 parents catholiques. Voilà une assertion qu'ils auraient dû mal à prouver et que je mets, quant à moi, au défi de prouver. Pour qui, à part les membres de leurs comités directeurs, ces personnes parlent-elles? Combien de leurs membres ont-ils consultés, où et quand?

J'ai personnellement horreur de ce genre de maquignonnage qui consiste, pour des associations de parents, à se disputer sur le nombre des adhérents qu'elles sont censées représenter. Cependant, si les trois fédérations en cause veulent bien fournir des chiffres confirmés, l'A.P.C.Q. n'aura je sais, aucune objection à leur apporter des renseignements précis sur ses propres effectifs. Ceux-ci, je le souligne, ne comptent que des membres qui ont volontairement signé une adhésion aux principes de l'A.P.C.Q., ou des associations locales qui ne sont jointes à elle librement après consultation de leurs membres.

L'A.P.C.Q., d'autre part, ne s'est jamais permis de porter un jugement public sur l'orthodoxie des idées religieuses, morales ou sociales défendues par les trois fédérations en question: ce n'est pas son rôle. Aussi prend-elle avec un gros grain de sel la mise en garde solennelle adressée à la population «contre la fausse propagande de l'A.P.C.Q. qui, en se réduisant derrière un catholicisme mal compris et des notions sociales et morales rétrogrades, met en doute et sabote le progrès de la réforme scolaire en cours au Québec». Encore une fois, quel critère de vérité nous oppose-t-on?

Pour ce qui est de notre «catholicisme mal compris et de nos idées morales et sociales rétrogrades», je me permettrai de suggérer que l'Église elle-même, par l'intermédiaire de ses pasteurs autochtones, est peut-être meilleur juge à ce sujet que ceux qui s'improvisent ses interprètes et ses critiques. Nous aussi nous savons nous adapter aux changements que s'imposent sans pour cela démolir ce qui doit être conservé.

L'A.P.C.Q. ne prétend pas parler au nom de tous les parents catholiques du Québec. Le titre qu'elle porte, elle ne veut pas l'accaparer, mais elle ne l'a pas non plus usurpé et elle entend le justifier. Pour nous, l'Église est toujours une dans ses dogmes, dans sa morale, dans son Magistère. Nous croyons mieux la servir en nous ralliant fidèlement à elle et à tout ce qu'elle représente qu'en nous faisant ses interprètes ou ses critiques non autorisés. Et c'est d'elle que nous attendons qu'elle redresse, s'il y a lieu, ce que notre catholicisme peut avoir de «mal compris». Nous souhaitons simplement que ceux qui nous attaquent reconnaissent à l'Église la même autorité que nous, ce qui rendrait à

ses fidèles une unité qui leur fait grandement défaut aujourd'hui. PIERRE DERMINE, Montréal, 6 décembre 1967

Sur une déclaration des A.P.M.

Je fais partie d'un exécutif de parents-maîtres et je suis toujours étonné quand je vois la Fédération des Associations Parents-Maîtres affirmer publiquement qu'elle est autorisée à parler au nom de tous les membres des parents-maîtres du Québec.

Pour parler au nom de quelqu'un, il faut d'abord le consulter, connaître ses opinions et les respecter. Est-ce l'attitude des A.P.M.? Il ne faut pas oublier qu'automatiquement tous les parents d'une école, où se fonde une A.P.M., sont considérés comme membres.

J'ai assisté au Congrès des A.P.M. de l'an dernier, les 22 et 23 octobre 1966, M. Pierre-H. Ruel, doyen de la Faculté des Sciences de l'Éducation de l'Université de Sherbrooke, conférencier invité des A.P.M., non seulement s'est prononcé contre la co-éducation et les écoles multiconfessionnelles, équivalent des écoles neutres, disait-il, mais il en a très clairement démontré les dangers et les défauts. Malgré les tentatives infructueuses de deux dirigeants bien connus de la Fédération des A.P.M., pour faire changer M. Ruel d'opinion sur ces deux points, l'assemblée se prononça contre la co-éducation et les écoles multiconfessionnelles. Les parents ont-ils changé d'opinion en un an ou n'ont-ils tout simplement, pas été consultés?

(...) Est-ce pour des parents un catholicisme mal compris que de reconnaître le Magistère de l'Église, que de guider leur conduite sur les déclarations de Vatican II «Gravissimum Educationis», sur les directives de leur pasteur, le Cardinal Léger, directives clairement énoncées dans une allocution prononcée le 5 avril 1966 à l'occasion du congrès annuel de la Fédération provinciale des Principaux d'écoles du Québec.

En 1910, les Églises Protestantes des États-Unis crurent voir dans la réforme scolaire, similaire à la nôtre quant à sa formule, un moyen d'amoindrir l'influence des catholiques et se rallièrent à la réforme et furent annihilés. Les catholiques de la province de Québec devraient-ils risquer un sort semblable, ou bien, devraient-ils avoir le courage des catholiques des États-Unis, c'est-à-dire, celui de fonder des écoles séparées et de subir la double taxation.

La co-éducation met en danger non seulement la morale mais aussi le succès pédagogique de la réforme scolaire. Est-ce avoir des notions sociales rétrogrades que de croire que l'éducation relève plutôt de la responsabilité des parents et l'instruction, de la pédagogie plutôt que de la sociologie?

(...) C'est ne donc pas saborder une réforme que d'avoir un esprit critique éclairé et de voir, non pas dans le fait d'une réforme scolaire, mais dans la formule de cette réforme, un danger pour la sauvegarde de nos biens les plus précieux: humanisme, vie intellectuelle, valeurs morales et religieuses.

On peut voir ce qu'a donné cette formule de polyvalence, options, gigantisme, de-constructionnalisation et co-éducation chez nos voisins du sud. Il y a de quoi puiser une multitude de faits sociaux caractéristiques, de statistiques, de prises de position d'éducateurs et d'enseignants qualifiés qui pourraient éclairer notre lanterne.

(...) En terminant j'ajouterais que les A.P.M. sont maintenant dépassées et remplacées par les Ateliers Pédagogiques, que là ou elles persistent à exister, elles font double emploi et bien souvent les enseignants refusent de participer aux A.P.M., participant déjà conjointement avec les représentants des parents à l'Atelier Pédagogique. Les enseignants ont leur propre organisme pour les représenter. Les parents devraient eux aussi avoir une organisation forte et autonome leur permettant de s'assurer que ceux qu'ils élisent dans les Ateliers Pédagogiques les représentent véritablement, les informent et les consultent avant d'agir en leur nom.

(1) Gravissimum Educationis MAURICE ARCHAMBAULT, membre d'un exécutif A.P.M., Laval, 3 décembre 1967

Lettre de Belgique

Le syndicalisme, une force de pression grandissante

par Jean-Marie Van Bol

BRUXELLES — Les agents du gaz et de l'électricité, les médecins, les postiers il y a peu, se sont mis en grève et après avoir obtenu certains avantages sont retournés qui à leur usine, qui à leur guichet, qui à leur laboratoire.

Bien que les syndicats ne fassent pas partie des organes directeurs de ce pays, tels que la Constitution les a, à l'époque définis, ils constituent une force de pression grandissante et peut-être d'autant plus efficace qu'ils sont officiellement indépendants des partis. Bien que toutes les centrales syndicales se targuent de cette indépendance, la réalité est assez différente.

En 1945 déjà, les partisans de ceux qui voulaient affirmer publiquement leurs liens avec un parti et ceux qui jugeraient cette prise de position inopportune se sont affrontés. Il en est résulté une motion chérouxiste qui déclarait que la «Fédération Générale du Travail de Belgique (F.G.T.B.)» accepterait le concours du ou des partis qui joindront leur action à la sienne pour la réalisation de ses objectifs sans se considérer obligée à leur égard et sans que ceux-ci puissent s'immiscer dans la conduite de l'action syndicale.

Dans le cas de la F.G.T.B., il s'agissait de reconnaître publiquement que le parti socialiste était ou non l'expression politique du syndicat.

En ce qui concerne les syndicats chrétiens, ses statuts précisent que «la C.S.C. est indépendante dans la fixation de son programme et des moyens propres à le réaliser».

Le cumul des mandats syndicaux et politiques est interdit. Mais il n'empêche que la C.S.C. a des relations avec le Mouvement ouvrier chrétien qui, après être demeuré très autonome, s'est progressivement rapproché du Parti social chrétien. C'est donc par l'entremise du M.O.C. que la C.S.C.

a quelque droit de regard sur le P.S.C.

Quant aux syndicats libéraux, ils ont actuellement une position assez surprenante, assez comique même. Ils ont, en effet, une étiquette nettement politique. Mais leurs rapports avec l'ex-parti libéral sont rien moins que cordiaux. Leur leader, M. Colle, soutient même que le Parti de la Liberté et du Progrès a trahi le libéralisme auquel, seul, le mouvement syndical reste fidèle!

Un taux de syndicalisation extrêmement élevé

Que ce soit sous l'une ou l'autre forme, qu'il prenne l'un ou l'autre visage, le syndicalisme connaît en Belgique un très grand succès.

Le taux de syndicalisation est en augmentation continue: il est passé de 6,88% en 1910 à 35,06% en 1930, à 40,89% en 1947 et 65,83% en 1963.

En 1965, le taux de syndicalisation était de 67%. C'est une proportion qui ne se compare guère, en Europe occidentale, qu'au taux autrichien (64%). Elle vient bien avant le taux hollandais (40%), le taux allemand (25%) et le taux français (inférieur à 25%).

Malgré son dynamisme, le syndicalisme belge demeure encore à forte majorité ouvrière. Le pourcentage des ouvriers dans l'effectif total est de 70%, celui des employés de 21% et celui des agents des services publics de 9%.

La C.S.C. et la F.G.T.B. détiennent un quasi monopole syndical. La F.G.T.B. est majoritaire chez les ouvriers. La C.S.C. est majoritaire parmi les jeunes travailleurs et les employés.

Quant au syndicat libéral, il ne s'affirme que dans le secteur tramways-autobus, où il emporte 12% des voix.

Les syndicats indépendants hormis quelques secteurs iso-

lés recrutent leurs membres essentiellement dans le secteur public.

Chaque formation connaît des régions, des professions ou des classes d'âges privilégiées. En chiffres absolus la C.S.C. et la F.G.T.B. sont proches: leurs effectifs avoisinent les 700.000 membres pour chacun d'eux. Les syndicats indépendants moins encore.

Des interlocuteurs valables

A cette force numérique et à cette représentativité réelle, tant sur le plan géographique que professionnel, correspondent des responsabilités aujourd'hui reconnues.

Au niveau de l'entreprise, en vertu d'une décision prise à la Conférence nationale du travail en 1947, les employeurs ont accepté que les syndicats soient les seuls interlocuteurs valables. Ils ont reconnu les délégations syndicales, et ont même admis que les délégués syndicaux jouissent d'un «crédit d'heures» pour améliorer leur formation.

Toujours au niveau de l'entreprise, pour les élections aux conseils d'entreprise, les candidats délégués du personnel ne peuvent être proposés que par les trois centrales nationales. Ici aussi, il y a monopole de droit et de fait pour ces syndicats et un handicap pour les syndicats libres que le secteur privé ne reconnaît pas. Il n'existe pas d'autres justifications de cet état de fait que le recours à la notion de représentativité. Si ce critère peut être discuté, il faut cependant reconnaître que pour un syndiqué en compte plusieurs centaines de socialistes ou de catholiques.

Au niveau des secteurs pro-

fessionnels, les syndicats les plus représentatifs — en fait les trois centrales nationales — sont présents dans les commissions paritaires où se discutent les questions de salaires, l'organisation du travail, la formation des travailleurs, la procédure pour éviter ou arbitrer les conflits collectifs du travail, etc. C'est de là que sortent les conventions collectives de plus en plus souvent valables au plan national ou pour toute une branche professionnelle. Ils couvrent pratiquement la plus grande partie des secteurs industriels. Les syndicats sont devenus les partenaires reconnus des représentants du patronat. C'est une situation qui ne se discute plus.

Vers une force unique?

Les conventions à portée nationale et les conventions s'appliquant à tout un secteur d'activité sont un phénomène nouveau du syndicalisme de ce pays.

De même, les accords contenant des clauses dites de «paix sociale» qui réservent les avantages obtenus aux seuls syndicats et renforcent le monopole dont ils jouissent déjà.

On peut se demander dans ces conditions si nous n'allons pas vers un syndicalisme unique? Déjà le pluralisme actuel que des raisons historiques et sociologiques ont justifié jusqu'ici s'accommodent très bien d'alliances temporaires ou spécifiques.

La F.G.T.B. et la C.S.C. ont multiplié les contacts et harmonisé leurs cahiers de revendication. Il est assez symptomatique que cette unité d'action se poursuive, sans aucune difficulté, sous la coalition P.S.C.-P.L.P. qui dirige aujourd'hui le pays.

Cette organisation nouvelle des forces du travail ne se fait pas cependant sans déchirement pour certains. Les anciens leaders syndicaux ne savent plus très bien comment concilier le caractère spécifique de chaque syndicat et la solidarité actuellement nécessaire au succès de toute action.

Les dirigeants du moment sont nés aux belles heures de la révolution prolétarienne, ils ont peine à renier leur tumultueux passé. Ils ont aussi quelque difficulté à dépasser leurs objectifs d'antan.

Négocier les salaires, créer des institutions sociales et intervenir dans certains arbitrages, sont des positions qu'ils ont conquises au cours des années. Ce ne sont que des étapes. Il faut aujourd'hui que les syndicats voient plus large et qu'ils s'insèrent dans les processus de décision en matière d'investissements collectifs et qu'ils s'efforcent de prendre une place dans le contrôle et la prise de responsabilité d'une véritable politique de développement économique. C'est non seulement si les forces syndicales, désorganisées sur le plan européen face à un patronat solidaire, veulent garder une quelconque influence.

La dernière grève des secteurs de gaz et de l'électricité l'a prouvé. Alors que la majorité des travailleurs était en grève, aucune restriction de fourniture n'a dû être imposée car, depuis quelques années, des interconnexions européennes ont été installées sur le réseau et, dans ces conditions, la grève n'a pu produire ses effets. C'est une dure leçon que les syndicats ont reçue. Nul doute qu'ils n'en tirent de précieux enseignements.

lettres

M. Strachan et le NDP

Britannique, au dernier congrès fédéral du NDP, se sont prononcés en faveur du statut particulier et que de toute façon, cette dernière constitutionnelle fait maintenant partie du programme néo-démocrate et ce jusqu'au prochain congrès qui aura lieu en 1969.

Quiconque connaît l'extrême liberté accordée aux personnalités du NDP ne se scandalisera pas outre mesure qu'un Robert Strachan tienne mordicus à combattre la reconnaissance d'un statut particulier pour le Québec même si l'il n'y a plus de combat possible ni de discussion là-dessus avant le prochain congrès. On peut peut-être mettre en doute le jugement de M. Strachan, ce que je ne permets même pas de faire, mais il faudrait être vraiment décidé à détourner les faits pour prendre prétexte d'une telle déclaration et

présumer que notre parti rebrousse chemin sur ses options constitutionnelles. En effet, pour une déclaration d'un Robert Strachan, on peut citer des dizaines de déclarations de Tommy Douglas, Robert Cliche, David Lewis, Charles Taylor, Laurier Lapierre, Donald McDonald, Grace McInnis et j'en passe.

J'espère, Monsieur Ryan, que vous ne verrez pas dans la présente attaque ou une récrimination mais simplement le désir que j'ai de rétablir les faits. Quant au conseil donné à Robert Cliche, je crois qu'il part d'un bon naturel mais qu'il est superflu car M. Cliche manque rarement l'occasion d'aller exprimer les vues de NDP-Québec à nos amis des autres provinces.

ROLAND MORIN, Président, NDP du Québec, 6 décembre 1967

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910
Claude RYAN André LAURENDEAU
Directeur Rédacteur en chef
Rédacteur en chef adjoint: Paul SAURIOL
Directeur de l'information: Jean FRANCOEUR
Trésorier: Arthur LEBEVRE

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no. 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans «Le Devoir».

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et bnfiliées: 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois \$20.00, 6 mois \$11.00, 3 mois \$6.00. À l'étranger: 12 mois \$35.00, 6 mois \$18.00. Édition du samedi 12 mois \$6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TELEPHONE 844-3361

DES IDEES DES EVENEMENTS ET DES HOMMES

Bilan d'un épiscopat fructueux

Les 17 années du cardinal Léger à Montréal

par Claude Ryan

L'enseignement

Venu à Montréal pour enseigner et pour prêcher à temps et à contretemps, le cardinal Léger a beaucoup parlé, beaucoup écrit. Il estime à plus de 5.000 le nombre des messages qu'il a livrés en toutes circonstances. Improvisateur hors pair, orateur d'une éloquence tout à fait exceptionnelle, il eut accès à toutes les tribunes, tant religieuses que profanes, que pouvait lui offrir le milieu. Vers les dernières années, il fut de plus en plus fréquemment invité à livrer des textes ou à prendre la parole en dehors du Québec. On venait d'un peu partout l'interviewer et le consulter.

Cet enseignement abondant suit, dans l'ensemble, la courbe d'évolution évoquée pour les trois périodes décrites dans l'article précédent.

Pendant la première période, le cardinal faisait volontiers figure de défenseur de l'Eglise et de la vérité, de moraliste ferme et sévère, de gardien de l'orthodoxie et de l'unité du troupeau.

Sa parole était peut-être davantage nourrie à cette époque, surtout au tout début de son stage à Montréal, de citations de l'Ecriture, des Pères et des papes. On se le représentait volontiers comme une sorte de Jean Chrystostome moderne, chantant les moeurs de son époque, fouettant le zèle des chrétiens, pourchassant les faiseurs d'hérésies et les ennemis de l'Eglise.

A compter de la deuxième période, le pasteur change de style. Avec les célèbres textes sur les origines de l'homme (1961), sur l'enseignement (1961), sur le laïc (1961), sur l'unité des chrétiens (1962), sur Mater et Magistra (1962), sur les problèmes de la natalité (1962), il devient beaucoup plus compréhensif à l'endroit du monde moderne. On sent qu'il consulte davantage, qu'il cherche à asseoir le jugement moral

sur une connaissance plus approfondie des données objectives de chaque question, qu'il veut offrir une réflexion plutôt qu'imposer une vérité. Ce style se maintiendra pendant toute la durée du concile et sera la marque des interventions du cardinal dans l'aula conciliaire et de son apport plus précieux encore aux travaux de certaines commissions du concile.

A partir de 1961, l'enseignement du cardinal prend une signification internationale. On le cite de plus en plus souvent à l'étranger. Ses écrits sont fréquemment reproduits dans une publication comme la Documentation catholique, laquelle, jusque-là, avait prêté assez peu d'attention aux écrits religieux en provenance du Canada. Les articles sur le cardinal se multiplient dans les revues étrangères. Il est devenu l'une des figures de pointe de l'aila marchante du catholicisme mondial.

Au retour du concile, le cardinal était devenu plus discret. Il livra encore quelques textes remarquables, notamment une conférence sur le prêtre et l'opinion publique dans l'Eglise, et une lettre pastorale, empreinte de bonté compréhensive, sur la question du célibat ecclésiastique. Mais on sentait que l'essentiel de son message avait été livré.

En plus des textes majeurs qu'il donna en certaines circonstances, le cardinal Léger ne cessa, pendant ses dix-sept années à Montréal, de prodiguer sa parole aux groupes les plus divers. Souvent, il avait un texte écrit, en général chaleureux et assez bref. Souvent aussi, il improvisait des allocutions dont certaines atteignaient à la perfection du genre. Dans ses interventions, on retrouve tantôt le pasteur qui ouvre largement son cœur à ses brebis, soit pour leur faire part de ses inquiétudes, soit pour les exhorter à l'action, tantôt le témoin spirituel qui se penche sur un secteur de l'activité humaine pour en exa-

miner les implications morales. Le cardinal, suivant en cela l'exemple de Pie XII, a beaucoup parlé à des auditoires formés de personnes spécialisées dans une profession donnée: éducateurs, travailleurs de toute catégorie, hommes d'affaires, médecins, travailleurs sociaux, bibliothécaires, avocats et juristes, infirmières, administrateurs de caisses populaires, pharmaciens, agriculteurs, etc. Dans chaque cas, il s'appliquait avec un soin minutieux à laisser à ses auditeurs un message adapté à leurs besoins propres. Autant il cherchait à tenir compte dans ses propos des progrès les plus récents et des préoccupations les plus actuelles de chaque discipline, autant il prenait garde de s'ingérer dans les controverses de caractère purement technique ou temporel.

Peu à peu, cette attitude devait se muer en une recherche de rencontre à base d'amitié, de compréhension et de respect. Des hommes que le cardinal eût volontiers considérés comme des adversaires ou des insoumis commencèrent, à compter de 1959, à se retrouver à sa table pour des entretiens empreints de fraternité. D'autres, qui passaient pour peu orthodoxes, furent invités à donner un avis sur tel ou tel problème.

La nature des discours, le style de l'action et des décisions, se ressentirent bientôt de ce changement d'accent. Ceux qui ont connu de plus près le cardinal à chacune de ces périodes, peuvent témoigner que le souci apostolique, de l'une à l'autre période, demeura foncièrement le même. Mais on eût dit qu'à compter d'un certain temps,

ment s'est fait non sans tension et sans déchirement, mais sans lutte rangée, sans bataille religieuse. Il s'est fait dans un climat de coopération et d'harmonie, grâce au détachement de cette Eglise qu'on qualifiait trop volontiers de "posédante jalouse".

Sous l'épiscopat du cardinal Léger, s'est également amorcé le changement de régime juridique de bon nombre d'institutions éducatives, hospitalières et caritatives fondées naguère comme institutions franchement catholiques et confiées à la direction de prêtres ou de religieux. Des collèges renommés ont été appelés, avec la démocratisation de l'éducation, à s'orienter vers un statut juridique nouveau. Des hôpitaux qui avaient appartenu à des communautés puissantes furent transférés à des corporations laïques. Des œuvres de bienfaisance fondées sous la protection de l'Eglise furent absorbées par le secteur public.

Sans obliger aucune institution à se faire violence, le cardinal encouragea celles qui avaient perçu les signes des temps à suivre le mouvement de démocratisation — et partant de déconsecration — au moins partielle — qui était irréversiblement engagé, à s'intégrer dans ce mouvement plutôt qu'à vouloir le bouter de l'extérieur.

A une époque où un anticléricalisme assez violent faisait son apparition sous des formes plus agressives que naguère, l'attitude de détachement adoptée par le cardinal eut pour effet de désamorcer les attaques qui s'élevaient contre l'Eglise. A l'intérieur de l'Eglise, cette attitude eut pour effet d'empêcher le corps épiscopal et l'opinion catholique de se raidir, de se coaliser contre des changements devenus nécessaires. Il devint vite connu que le cardinal Léger s'interrogeait, qu'il n'était pas convaincu que l'Eglise devait engager une lutte pour maintenir ses positions dans le domaine des institutions sociales. Sa place était tellement centrale dans les décisions de l'Eglise canadienne, son influence sur l'opinion était tellement marquante, que l'attitude du cardinal ne pouvait qu'influencer profondément celle de ses collègues de l'épiscopat. Il serait excessif de dire que tous ses collègues furent immédiatement convaincus de la justesse de ses positions, mais aucun n'eût songé sérieusement à le contester publiquement.

Le cardinal Léger fut l'artisan clé, le guide prudent et constructif de cette période de "désengagement institutionnel" qu'a vécue l'Eglise du Québec depuis dix ans. Nous lui devons en grande partie le fait que des changements profonds ont pu s'amorcer dans les structures sociales et éducatives du Québec, sans qu'apparaisse à aucun moment le spectre d'une guerre religieuse.

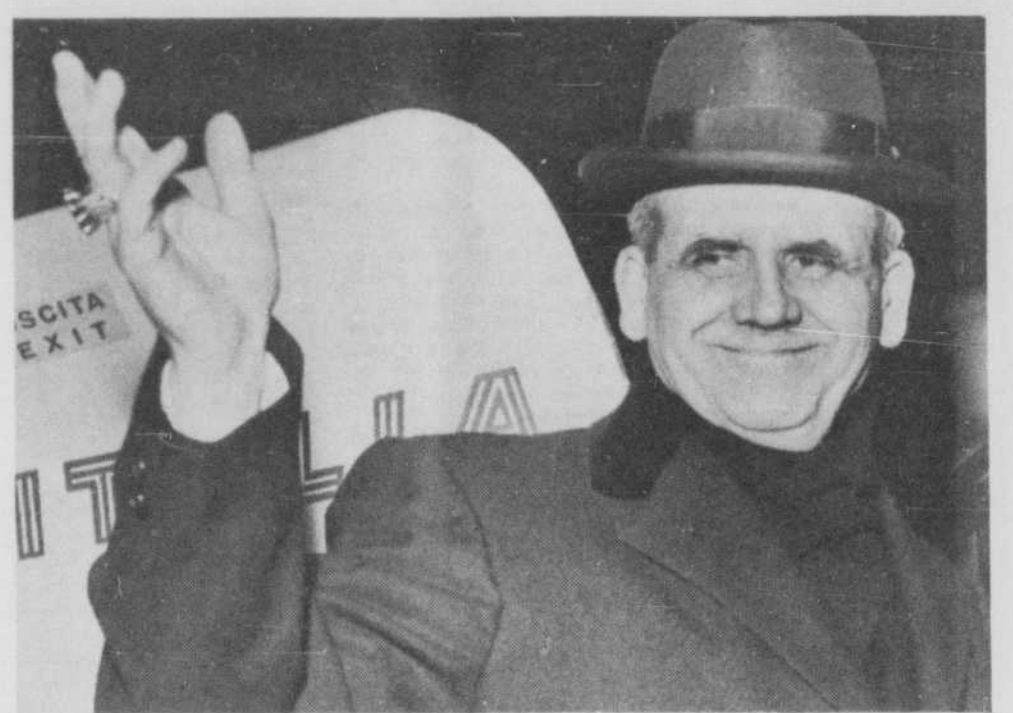
Le souci des pauvres et des déshérités

Dans son premier message à ses diocésains en 1950, le cardinal Léger promettait de s'occuper spécialement des pauvres et des déshérités. Ce souci est demeuré central et aigu à travers tout son épiscopat.

Toujours, le cardinal aimait visiter les pauvres, les vieillards, les malades, les déshérités, les mal logés, les infirmes, les prisonniers. Souvent, à des soirs de fête, il prenait le chemin d'un hôpital, d'une prison ou d'un hospice; il allait y passer quelques heures à réconforter les pensionnaires. D'autres soirs, il lui arrivait de partir à l'improviste, il allait visiter quelques salons funéraires afin d'y réconforter parents et amis mourant la garde autour d'un défunt.

Dans ses messages aux membres des classes plus fortunées, notamment aux hommes d'affaires et aux clubs sociaux, le cardinal ne manquait jamais une occasion de rappeler à ses auditeurs leurs devoirs envers les pauvres. Ces exhortations furent à l'origine de nombre d'initiatives tant privées que publiques, dont la plupart sont demeurées inconnues de l'opinion.

A la parole, le cardinal savait joindre l'action. Non content de parler, il voulait aussi agir. Dès le début de son épiscopat, il créa dans l'Est de Montréal, cette institution étonnante de longévité dans le quasi-miracle continu, le Foyer de charité. Par la suite, il devait sortir les orphelins des Buissonnets de leur trappe à feu et à rats de la rue Ste-Catherine et les installer confortablement dans le nord de Montréal, créer l'hôpital Saint-Charles-Borromée et le Foyer du bon conseil sur la rue Dorchester, mettre à la disposi-



tion de jeunes travailleurs et travailleuses des foyers d'accueil et des services de vacances, etc. En 1961, le cardinal lançait une campagne d'aide aux pays pauvres; ce fut le début de l'opération Perce et d'un intérêt pour l'Afrique dont on connaît maintenant l'aboutissement.

Dans son action en faveur des pauvres, le cardinal suscita souvent des critiques. Il manifesta lui-même à quelques reprises des signes d'impatience devant les lenteurs et

les complications des institutions officielles et des professionnels de la charité. Cela indisposait naturellement plus d'une personne. Il donna aussi parfois l'impression de vouloir sous-estimer certaines exigences professionnelles en faveur de conceptions plus spectaculaires, plus directes de l'action. Avec le temps, ces différences devaient s'estomper. Certaines œuvres originales et nécessaires fondées par le cardinal devaient demeurer. Celui-ci n'était aucunement intéressé, par contre, à envahir le domaine des professionnels et des institutions déjà établies. Il ne voulait supplanter personne. Il voulait seulement apporter une réponse à ces douzaines de cas qui se rendaient jusqu'à lui, faute d'avoir pu retenir l'attention d'une bureaucratie souvent inapte à épouser toutes les sinuosités de la misère concrète.

Demain: Le cardinal Léger dans l'Eglise et la société d'aujourd'hui.

lettres

"Chez-nous", en Ontario...

A chaque semaine, un assimilé né au Québec de parents français, m'avoue candide avoir tout oublié de la langue française. Des jeunes hommes de notre élite, travaillant dans l'industrie ou dans les forces armées, sont amenés, loin du Québec, à épouser des Anglaises. Celles-ci sont très sympathiques, mais les enfants ne parlent que l'anglais!

L'école bilingue ne survit chaque année qu'à force de protestations, de lettres de parents et autres luttes. Cette année, les cours s'y donnent moitié en français, moitié en anglais, dès la 1ère année. A la récréation les enfants parlent l'anglais. Les six années sont sous la tutelle du même professeur. La majorité des parents préfèrent d'ailleurs envoyer les enfants à l'école anglaise où les conditions d'enseignement sont plus favorables. Sur 400 citoyens parlant encore le français, on trouve avec peine 25 enfants pour l'école bilingue de notre ville.

On ne résiste pas à l'assimilation, soit à cause de l'éducation, soit à cause des mariages, soit à cause du monde du travail (la langue anglaise, gage de réussite).

Et que dire de la vie quotidienne: travail, achats, maladies, cours, loisirs, tout est vécu dans une autre langue et une autre culture. Nous n'avons même pas de radiodiffusion ou de télévision de langue française.

Trop cher, dit Ottawa. Heureusement, on organise des soirées culturelles ou récréatives, comme le font les Espagnols de Montréal.

Souvent le Québécois qui affirme se sentir "canadien" n'a jamais vécu en dehors du Québec. Ou s'il l'a fait, il n'a pas hésité à faire siens les us et coutumes des anglo-saxons. Je croyais vivre dans mon pays en venant en Ontario, j'ai vite pris conscience d'y être à l'étranger, tout comme je l'étais aux Etats-Unis où j'ai déjà vécu.

A ceux qui veulent l'affaiblissement du Canada français, rien n'est plus profitable que la dispersion des Québécois!

EVELINE LAPLANTE
2 décembre 1967

Sur une émission

Certains responsables à Radio-Canada ont gravement manqué de jugement en télévisant, dimanche soir, cette émission sur les prêtres qui abandonnent le sacerdoce. C'est un fait qui répugne à toute saine information. Surtout quand ceux qui apparais-

sent sur l'écran sont des ex-prêtres. Il est évident qu'aucun d'eux ne peut être en mesure de se prononcer objectivement sur la vraie vie sacerdotale, de même que sur la sagesse de la loi du célibat ecclésiastique.

La volonté de Dieu sur le prêtre, c'est qu'il partage le sort de son Fils dont il doit être partout le héros. Le prêtre doit être parfaitement en mesure d'exprimer la pensée du Christ, et, comme prédicateur de la doctrine de la croix, être un crucifié vivant. Et cela afin que par sa mort au monde, la vraie vie apportée par son Maître, s'accomplisse en ceux auxquels il s'adresse. Est-il possible qu'un prêtre marié puisse réaliser semblable idéal? Jamais de la vie!

Selon saint Paul, choisi par le Christ pour annoncer la parole de Dieu aux Gentils, c'est à sa femme que le mari appartient, et vice versa. Le prêtre est consacré exclusivement au service du royaume terrestre de Dieu. Cela est attesté clairement par le Christ dans l'Evangile de Vérité: "Quiconque aura quitté maisons, ou frères ou sœurs, ou père, ou mère, ou enfants, ou champs, à cause de mon nom, il recevra le centuple et aura la vie éternelle en possession". (Matthieu, XIX, 29) Ce n'est certainement pas en fondant un foyer que l'on peut quitter tout cela.

HENRI ALAIN
Montréal, 4 décembre 1967.

Le pape Paul VI au cardinal Léger

● Voici le texte intégral d'une lettre que le pape Paul VI a adressée personnellement au cardinal Léger avant ce départ hier matin pour l'Afrique.

Vénérable Frère et cher Fils,

Au moment où vous vous apprêtez à quitter votre ville épiscopale et votre terre natale pour aller en Afrique pour consacrer au service des lépreux et des missions, c'est pour Nous un besoin du cœur de vous dire par un message personnel notre émotion et notre intime participation à la grave et noble décision que vous venez de prendre.

Notre reconnaissance va d'abord au Père et Pasteur d'âmes de l'archidiocèse de Montréal qui pendant plus de dix-sept ans s'est dévoué inlassablement avec compétence et charité à la portion du Peuple de Dieu qui lui avait été confiée. Elle va ensuite au membre de l'épiscopat du Canada qui, en collaboration avec ses collègues, a su imprimer à son pays l'esprit d'accueil et d'ouverture qui caractérise l'Eglise contemporaine. Elle va enfin au membre illustre du Sacré Collège qui, aussi bien par son travail au sein des Congrégations romaines, dont il fait partie, que par son activité lors du deuxième Concile oecuménique du Vatican et du premier Synode des évêques, a contribué avec tant de zèle à l'aggiornamento de l'Eglise catholique. Et voici qu'après avoir tant prêché avec éloquence l'Evangile, vous allez le vivre de manière émouvante, incessant rappel pour cha-

cun des exigences de son message et de la force de son amour.

Maintes fois déjà l'occasion Nous a été donnée de vous marquer notre bienveillance. Aujourd'hui, où vous commencez une nouvelle période de votre vie sacerdotale et apostolique, Nous voudrions vous la renouveler et la confirmer. Maintenant que répondant à un appel d'en-Haut, vous avez choisi, à la suite et à l'exemple de notre Maître et Seigneur, de devenir, selon une vocation tout à fait spéciale, le pauvre avec les pauvres, infirme avec les infirmes et faible avec les faibles. Nous nous sentons encore plus étroitement uni à votre personne et à ceux qui demeureront les enfants préférés de notre Père des Cieux et des membres privilégiés de la sainte Eglise: les souffrants, les déshérités, les malheureux, c'est-à-dire tous ceux qui, dans la société humaine, ont particulièrement besoin de compréhension, d'assistance et d'aide.

En témoignage de cette reconnaissance et de cette bienveillance, et comme gage de grâces abondantes que Nous invoquons très volontiers sur votre personne, sur le clergé et les fidèles de Montréal, sur la noble terre canadienne, ainsi que sur les pauvres, les malades et les chrétiens que vous allez rejoindre sur le continent africain, si cher à notre propre cœur, Nous vous accordons, vénérable Frère et cher Fils, une particulière et affectueuse Bénédiction Apostolique, du Vatican le 1er décembre 1967
PAULUS P. VI

Une période de dépouillement institutionnel

Soucieux de donner à l'Eglise de Montréal une solide organisation intérieure, n'hésitant point (même contre ses penchants naturels de moraliste) à une approche plus directe à recourir à la collaboration de spécialistes des disciplines les plus diverses, le cardinal devait faire montre en même temps d'un détachement presque souverain en ce qui touche le chapeautement par l'Eglise de certaines institutions à caractère plutôt social ou temporel.

Venu à Montréal, dans l'esprit de plusieurs, pour mettre fin à certains "abandons" qu'on reprochait à Mgr Charbonneau, il devait pousser jusqu'à leur conclusion logique et pratique certaines des intuitions les plus audacieuses de son prédécesseur.

Dès 1962, le cardinal faisait savoir qu'il n'entendait plus désigner des prêtres comme représentants de la communauté catholique à la Commission des écoles catholiques de Montréal. Vers le même temps, il insistait pour qu'on cesse de désigner d'office des prêtres à la tête des écoles normales. Consulté quelque temps auparavant à propos du projet de déconsecration de l'ancienne CTCC (devenue la CSN), il invitait les laïcs responsables du mouvement à prendre eux-mêmes la décision que leur dictaient les besoins du milieu et leur conscience.

Dans l'affaire du bill 60, survenue en 1963, l'histoire dira que le cardinal Léger fut le grand artisan d'une solution à la fois équitable et raisonnable, du moins en ce qui a trait à l'attitude de la hiérarchie québécoise. Sans mettre son nom de l'avant, il fut celui qui promut efficacement, au sein de l'épiscopat, une position conciliatrice qui permit d'éviter une guerre religieuse ou un affrontement à finir entre les deux pouvoirs.

L'exemple le plus récent et le plus éloquent de cette attitude de détachement est sans doute le changement de statut juridique de l'Université de Montréal. Accueillant au nom du diocèse de Montréal Mgr Paul-Emile Léger en mai 1950, feu Mgr Conrad Chaumont énumérait dans son discours de bienvenue les œuvres nombreuses sur lesquelles le nouvel évêque serait appelé à présider. En tête de celle-ci, il plaçait "la magnifique université catholique" de la montagne. La "magnifique" université est devenue plus imposante encore. Mais elle n'est plus confessionnelle, elle n'est plus officiellement catholique. Et ce change-

The New York Times

Quebec's Threat of Secession Disturbs Canada

Separatist Sentiment Rising in French-Speaking Province - Terrorism a Weapon

By TANIA LONG

Special to The New York Times

QUEBEC

Independence Discussed

That revolution in thought is reflected in the discussions about whether Quebec could support itself as an independent country.

Eric Kierans, who quit the presidency of the Montreal Stock Exchange to become the provincial Minister of Revenue, believes Quebec could manage to go it alone.

"This is an immensely rich province, much of it still undeveloped," he said. "With its geographical position athwart the St. Lawrence River, Quebec most certainly could survive as a viable state. Of course, we would have to face a lowering in the standard of living, at any rate at first. But there would be tremendous compensations, especially in the emotional sphere."

A quel moment M. Kierans dit-il le fond de sa pensée? En 1964 ou en 1967?

Année publiée et payée par le comité des Fêtes du Centenaire c.p. 149, station N à Montréal

Cette révolution dans la pensée se reflète dans les discussions à savoir si le Québec pourrait survivre en tant que pays indépendant.

Eric Kierans, qui a quitté le poste de président de la Bourse de Montréal pour devenir ministre provincial des Finances, croit que le Québec pourrait s'en tirer tout seul.

"C'est une province immensément riche dont la majeure partie n'a pas encore été développée", dit-il. "Sa situation géographique à l'embouchure du St-Laurent permettrait très certainement au Québec de survivre en tant qu'Etat. Evidemment, nous aurions à faire face à une diminution de notre standard de vie de toute manière au début. Mais il y aurait des compensations extraordinaires, surtout au niveau des sentiments."

Le conseil repousse la demande des locataires des Habitations J.-Mance

par Jean-Claude Leclerc

Ignorant deux tentatives de certains de ses membres pour faire surseoir à la nomination des administrateurs des Habitations Jeanne-Mance, le conseil de ville de Montréal a adopté à sa dernière séance la recommandation du comité exécutif de renommer pour deux ans les sept administrateurs actuels de cette Corporation qui relève de la ville et de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Plus tôt dans la soirée, le maire Drapeau avait ordonné à un policier de saisir une pancarte d'une délégation de locataires juchée dans un des deux balcons réservés au public, et sur laquelle ils disaient au conseil de ne pas faire de nomination sans les consulter.

Au cours d'un moment de répit, les locataires et certains de leurs supporters venus d'autres quartiers de la ville avaient pu s'entretenir avec au moins un des membres du conseil, M. Gérard Charness, qui se fit par la suite l'écho de leurs griefs et souhaits, mais sans succès.

Les locataires voulaient que le conseil reporte à plus tard cette décision pour leur permettre de suggérer au comité exécutif des noms de personnes plus aptes, selon eux, à comprendre les problèmes qu'ils disent supporter dans ce complexe domiciliaire public.

Le conseiller Charness a noté que les locataires ne pouvaient se faire entendre de la Corporation et qu'ils étaient sans droit d'en appeler des décisions du personnel administratif.

Un autre conseiller, M. Jacques Brisebois, voulait que le conseil considère de nommer trois de ses propres membres à cette corporation dont il assume pour la ville les déficits d'exploitation.

Le conseiller Brisebois ignorait cependant s'il était possible au conseil d'ajouter trois membres à ceux que suggérerait le comité exécutif ou s'il fallait remplacer trois des noms déjà soumis. Fait sans précédent au conseil, le maire Drapeau déclara au con-

seiller que le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, n'était pas tenu de répondre à cette question.

Et M. Saulnier demeurant la tête penchée sur son bureau, le conseiller Brisebois abandonna la partie, apprenant de la bouche même de M. Saulnier, mais après l'adoption de la recommandation soumise au conseil, le renvoi de la séance à une date ultérieure, qu'il avait demandé en vain quelques minutes plus tôt.

Le conseiller Bourret intervint aussi dans le débat, pour dire que cette manifestation des locataires n'était pas une façon de faire, et que le conseil n'en finirait plus s'il lui fallait à chaque article de l'ordre du jour entendre les représentations des contribuables.

Finalement, M. Lucien Saulnier prit la parole pour dire qu'il ne voulait pas laisser croire qu'il se désintéressait de cette question. Au contraire, a-t-il soutenu, il avait reçu une communication des locataires, avait fait faire une enquête qui l'avait convaincu que les accusations des locataires n'étaient pas fondées, et avait même téléphoné à certains locataires, sondage qui l'avait persuadé que les protestataires n'étaient pas "autorisés par la majorité des locataires".

"Mon jugement vaut celui des signataires", a-t-il lancé à un moment donné, tenant au bout de la main quelques feuilles et un télégramme, vraisemblablement toute la correspondance échangée dans cette affaire.

Il a ajouté que ce plan d'habitations, "pour lequel il n'avait pas voté", était, de tous les plans qu'il connaissait au pays et aux États-Unis, celui qui était "le mieux administré".

Aucun des conseillers représentant le quartier n'est intervenu dans le débat. Puis, sans plus de discussions, la recommandation soutenue par M. Saulnier fut adoptée par le conseil. Seul le conseiller Brisebois se releva pour dire qu'il ne voulait pas laisser croire par son intervention

qu'il n'avait pas confiance dans les administrateurs que le conseil venait de renommer pour deux ans.

Tous les conseillers qui ont pris la parole sur cette question, sauf M. Saulnier, ont avoué ne connaître aucune des personnes recommandées par le comité exécutif. M. Saulnier avait rappelé au conseil que les personnes qu'il recommandait étaient à la tête de la Corporation depuis sept ans.

Les administrateurs de la Corporation des Habitations Jeanne-Mance seront pour les deux prochaines années M. Emile Desrocy, président, Mme R.G. Gilbride, vice-présidente, MM. Paul Côté, Joe Dunne, René Dupont, Bernard Grégoire et Mme E. Letellier de St-Just, membres.

Les protestataires durent donc quitter l'hôtel de ville sans pouvoir soumettre les noms des personnes qu'ils souhaitaient voir à la tête de la corporation qui administre leurs habitations.

Si le destin allait jouer un mauvais tour...

OAKVILLE (PC) — Le maire de Dorval, M. Sarto Desnoyers, a exprimé la crainte qu'un "mauvais tour du destin" permette au 6 p.c. de locataires de trouble au Québec d'accéder au pouvoir dans la province.

M. Desnoyers a formulé ces remarques au cours d'une interview qu'il a accordée après qu'il eut assisté, en compagnie de 16 représentants municipaux de Dorval, à l'inauguration du Centre du centenaire d'Oakville construit au coût de \$1,000,000.

Il a signalé que les séparatistes n'avaient recueilli qu'environ 6 p.c. des suffrages populaires lors du dernier scrutin québécois.

"Mais c'est à peu près tout l'appui dont Hitler a eu besoin. Peut-être les prochaines élections corrigeront-elles la situation".

M. Desnoyers reconnaît que certaines lacunes dans la Confédération devront être corrigées. Mais vous ne vous débarrassez pas de quelque chose de précieux uniquement parce qu'il y a quelques défauts de confection — vous essayez d'abord de le réparer. Il est vrai qu'il est toujours plus facile de démolir. C'est de reconstruire qu'il est difficile".

36 p.c. des Français estiment que le Québec deviendra un État souverain

PARIS (AFP) — 42 pour cent des Français estiment avec le général de Gaulle qu'il est impossible de "faire entrer l'Angleterre d'aujourd'hui dans le Marché commun", mais 32 pour cent sont d'avis contraire et 26 pour cent avouent ne pas avoir d'opinion sur la question, selon un sondage de l'organisation "SOFRES" publié par l'hebdomadaire français "L'EX-PRESS".

D'après le même sondage effectué à la suite de la dernière conférence de presse du gé-

ral de Gaulle, 44 pour cent des Français sont d'accord avec leur président pour dire que les Juifs sont "restés ce qu'ils avaient toujours été — de tout temps, c'est-à-dire un peuple d'élite, sûr de lui-même et dominateur". 35 pour cent ne sont "pas d'accord" avec cette assertion, et 21 pour cent sont "sans opinion".

Un résultat sensiblement différent a été obtenu à propos de l'appréciation du général de Gaulle selon laquelle Israël s'est comporté depuis 1956 comme un État expansionniste au détriment des Arabes: 47 pour cent des Français ne sont "pas d'accord", 30 pour cent seulement sont "d'accord" et 23 pour cent sont "sans opinion".

Québécois à Paris

PARIS (AFP) — Une délégation de spécialistes de l'enseignement du Québec est en France depuis 2 semaines, pour étudier le fonctionnement des écoles maternelles. Après avoir visité nombre d'établissements à Paris et en province, les membres de la mission québécoise, au nombre de dix, hommes et femmes, seront reçus aujourd'hui par M. Jean Basdevant, directeur des relations culturelles au Ministère des affaires étrangères et repartiront pour le Québec à la fin de la semaine.



globe
école de langues

PROJET '67

ANGLAIS
ESPAGNOL
ALLEMAND

COURS SPÉCIAL
\$89.00

globe
école de langues

LEÇON GRATUITE
866-9731

1 PLACE VILLE MARIE — SUITE 1538

Les nouveaux coupés Impala... style fastback ou "grand soir"

Une idée du tonnerre! Deux lignes de toit différentes pour les coupés Impala... une création Chevrolet. Certains amateurs d'Impala recherchent l'aspect sportif et dynamique de la ligne fastback. Le coupé sport Impala leur est destiné. Mais le coupé Custom Impala est tout indiqué pour ceux qui préfèrent la ligne classique d'une voiture de ville.

Peu importe le style que vous choisirez, vous serez toujours en tête avec les caractéristiques d'avant-garde des Chevrolet 1968.

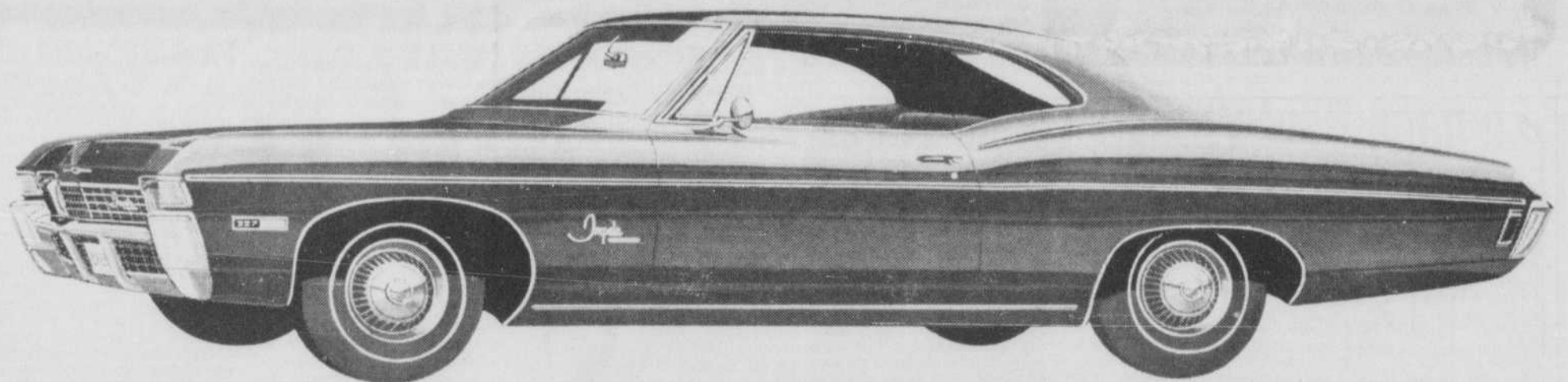
Par exemple:

Insonorisation plus poussée, assurant un plus grand silence de marche. Roulement plus doux grâce aux ressorts et amortisseurs nouveau modèle. L'emplacement idéal des points de montage de la carrosserie et du moteur a été calculé au moyen d'ordinateurs: ainsi les vibrations disparaissent avant d'atteindre l'intérieur de la voiture. Du côté performances, les Chevrolet 68 ont aussi du nouveau à vous offrir. Le V8 standard est plus gros: 307 po. cu. De plus, le nouveau V8 de 250 CV monté sur demande consomme de l'essence ordinaire.

A tout point de vue, Chevrolet offre plus de nouveautés: essuie-glaces escamotables avec bras gauche articulé nettoyant une plus grande surface de pare-brise... avertisseur d'oubli de la clé de contact... et plus, encore bien plus, en fait de nouveauté, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur dans la Chevrolet 68. Par sa conception même, la Chevrolet c'est en plein ça!

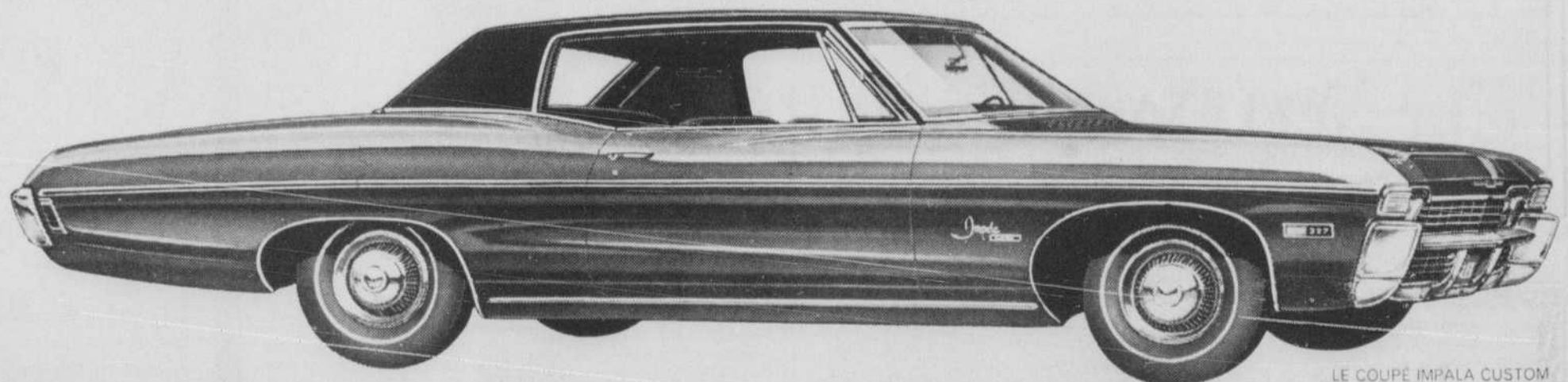


CHACQUE CHEVROLET DOIT FAIRE SA MARQUE POUR RECEVOIR CETTE MARQUE



LE COUPÉ SPORT IMPALA AVEC OPTION SUPER SPORT

La Chevrolet 68, c'est en plein ça!



LE COUPÉ IMPALA CUSTOM



LE CONCESSIONNAIRE CHEVROLET VOUS PROPOSE LA MEILLEURE AFFAIRE GRÂCE À LA COMBINAISON IMBATTABLE: BAS PRIX ET VALEUR INCOMPARABLE DE LA CHEVROLET

CONCESSIONNAIRES AUTORISÉS CHEVROLET DANS LE GRAND MONTRÉAL

HAROLD CUMMINGS LTD.
5255 rue Jean-Talon ouest (près boul. Décarie) 739-1911

BARNABE MOTORS LTD.
925 boul. Laurentien St-Laurent, Qué. 744-6401

PARK AVENUE CHEVROLET LTEE
5000 rue Jean-Talon est. 725-9811

PLAMONDON CHEVROLET OLDSMOBILE LTEE
1580 rue Amherst. 527-9121

JOHN GRAVEL AUTOMOBILE LIMITEE
680 rue Victoria, St-Lambert, Qué. 671-5501

CLERMONT MOTOR LIMITED
5363 rue St-Denis. 279-6301

J.P. CHARBONNEAU AUTOS LTEE
3700 est rue Ste-Catherine. 526-4471

DUVAL MOTORS (1960) LTD
529 rue Jarry est. 273-5111

SNYDER AUTOMOBILES LTD
2150 rue Notre-Dame (coin 21e avenue) Lachine, Qué. 637-4651

DOYLE MOTORS LIMITED
4501 avenue Bannantyne, Verdun, Qué. 769-4501

SALOIS AUTOMOBILES LIMITEE
610 boul. Labelle, Chomedey, Ville de Laval, Qué. 688-3892

LALONDE CHEVROLET OLDSMOBILE LTEE
4411 boul. de la Concorde, Ville de Laval, Qué. 324-4411

CHEVROLET MOTOR SALES COMPANY OF MONTREAL LTD
2085 ouest rue Ste-Catherine 933-6781

PARKWAY MOTORS MONTREAL LTD.
6390, Petit Bois Franc, St-Laurent, Qué. 332-1673

"Mes cheveux... j'ai déjà tout essayé..."



Les prescriptions d'ordre individuel sont l'objet d'un contrôle permanent.

Une chevelure saine et soignée améliore toujours votre apparence, il n'y a aucun doute là-dessus. De beaux cheveux ne sont appréciés à leur juste valeur que lorsqu'on commence à les perdre, et tant qu'on les perd, on essaie de se consoler avec de vieilles superstitions dont le refrain nous revient bien trop souvent, tel que:

-Mon père était chauve donc...
-Je vieillis, donc je perds mes cheveux...
-On m'a dit qu'il n'y a rien à faire...
-Je n'y crois pas...

Si vous en êtes malheureusement encore à ce stade de croyances, laissez faire et acceptez la calvitie. Votre décision là-dessus sera plus forte que les conseils et avis d'un spécialiste avisé et compétent dans ce domaine. Il y a toujours des personnes qui sont contre tout progrès quel qu'il soit, bien souvent par entêtement aveugle. "Il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre."

Mais en attendant, nous sommes en 1967 et non plus en 1767. Des progrès constants se font dans la recherche de formules aussi diverses que variées dans des laboratoires compétents et légaux.

Le Centre Capillaire Pierre assure une permanence d'entre-

tien après traitements et soins, durant une période de 5 ans, absolument gratuite ce qui constitue pour le client traite une "Assurance cheveux absolument gratuite". Ce service après traitement NE SERAIT PAS possible avec des GUERIT TOUT que vous avez déjà essayés.

Une calvitie n'est pas un état normal et l'hérédité intervient pour moins de 1% (Prof. Verdaux, Faculté de Paris). Les maladies de CHEVEUX n'existent pas. Les causes qui amènent les calvities sont d'ordre de maladies du cuir chevelu ou d'infections de ce dernier. Ces causes et effets sont multiples. Il faut donc soigner la cause qui crée l'effet et non la conséquence toute seule.

Un examen au centre est le pas décisif et logique que vous devez faire en premier lieu et non en dernier. Suite à cet examen avec votre trichologue R.A. Pierre, il pourra être déterminé le type d'infection dont vous êtes atteint. La cause, ses raisons, les traitements à suivre, la durée de ceux-ci, les progrès à venir qui varieront selon chaque cas, vous seront expliqués. L'on vous fera surtout comprendre ce qui peut ou ne peut pas être fait. Il n'y a pas de traitements standards qui sont appliqués à Monsieur TOUT LE MONDE, chaque formule est appropriée selon les besoins propres de chacun.

N'appartenez donc plus au type de personnes répondant au signalement suivant: "On m'a dit", soyez vous-même et décidez par VOUS-MÊME et NON PLUS par autrui.

CENTRE CAPILLAIRE PIERRE

ÉDIFICE PLACE CANADIENNE

450 est, SHERBROOKE, angle Berri
Suite 490 - Tél.: 288-3823 - 288-7378

Heures: 11 h. a.m. à 8 h. p.m.
Le samedi, 10 h. a.m. à 4 h. p.m.

Le miracle suédois et le citoyen moyen

Suite de la première page

à la porte du Marché commun européen diffère totalement de la situation québécoise ou canadienne, dans le voisinage de l'oncle Sam.

La population de la Suède se situe à moins de huit millions, mais son territoire, composé à 50% de forêts, en fait le quatrième plus vaste pays de l'Europe, après la Russie, la France et l'Espagne.

En 1965, le produit national brut (par tête) était sensiblement le même en Suède et au Canada, \$2.400 en comparaison de \$3.400 au U.S.A.

L'industrie suédoise

Depuis plus de trente ans la Suède est administrée par un gouvernement social-démocrate, mais son économie ne reflète pas beaucoup l'image de l'Etat-entrepreneur que l'on a souvent, et longtemps associée avec une politique socialiste. L'entreprise privée est la base incontestée de l'économie suédoise, si bien qu'en 1966, seulement 5,5% de la main-d'œuvre totale de l'industrie et du commerce était employée par des entreprises appartenant à l'Etat. Le mouvement coopératif, relativement très développé en Suède, occupe, en tant qu'employeur, une place comparable à celle de l'Etat. La masse des travailleurs est donc à l'emploi d'entrepreneurs capitalistes.

Les Suédois: employeurs, syndicalistes et hommes publics, se flattent de ne pas faire abus de théorie en matière économique et de rechercher

d'abord l'efficacité. Le mot a d'ailleurs force de slogan national. Personne, par exemple, ne pleure la disparition d'industries marginales qui ne pouvaient pas "faire vivre leur monde" au niveau du revenu qu'assurent les entreprises dont la productivité du travail est élevée. Certes on se préoccupe de la sécurité d'emploi, mais pas nécessairement dans tel emploi donné.

L'objectif "efficacité" pour l'industrie suédoise loge à la double enseigne de la spécialisation et de la qualité. Ainsi, les roulements à billes, inventés par les Suédois, les turbines, les générateurs, les serrures, les ustensiles de ménage... en acier suédois, auraient la réputation d'être les meilleurs produits du genre au monde. Et qu'il s'agisse de jus de tomates, de boutons de manchettes ou de machines très complexes, l'ambition des Suédois est de faire très bien et, si possible, mieux que quiconque.

Quelques "recettes" suédoises

La politique de main-d'œuvre est partie intégrante de la politique économique de l'Etat: elle recherche les moyens efficaces de favoriser la mobilité, géographique et professionnelle, et le réentrainement des travailleurs. Nous y reviendrons.

Tous les pays veulent aujourd'hui établir les mécanismes appropriés pour corriger les effets néfastes des cycles

économiques. Les Suédois ont une façon assez particulière de le faire. Très réticents à adopter des mesures fiscales visant à forcer la localisation des entreprises dans telle région plutôt que telle autre, ils ont par ailleurs établi une politique anticyclique en matière d'investissements. Ainsi, les entreprises sont autorisées à constituer une réserve pour investissements futurs jusqu'à concurrence de 40% de leur profit. Cette réserve est exempte d'impôt mais ne peut être utilisée librement avant cinq ans — pour un premier 30% de la somme en réserve. Quant au reste, c'est l'Etat qui décide de le "dégeler", selon les besoins de la conjoncture économique. Ce fut le cas en 1958, 1962 et 1966.

Le succès de l'industrie suédoise provient aussi d'une recherche systématique de la spécialisation, non seulement en fonction des besoins de son marché domestique, mais aussi par rapport au marché européen. L'industrie suédoise a créé à l'étranger pas moins de 1.100 succursales dont 30% sont situées au sein du groupe des six (Marché commun). Au total, les filiales suédoises emploient 200.000 travailleurs, soit 1/5 des effectifs industriels de l'industrie suédoise intra-muros. On comprendra toutefois que cette fuite des capitaux suédois vers des pays où la main-d'œuvre coûte moins cher n'est pas sans provoquer quelque inquiétude chez les gouvernements et chez les travailleurs de Suède.

Pour l'instant, le travailleur suédois semble bien être le mieux payé d'Europe, comme le prouve son standard de vie. Les Suédois, en effet, possèdent plus de voitures, de téléphones, d'appareils de télévision et de réfrigérateurs que les autres citoyens d'Europe. Ils conservent en outre précieusement dans leurs multiples musées les trésors volés par leurs ancêtres, il y a des siècles, en diverses contrées. Le temps a tout à fait effacé le remords (combien de Canadiens se sentent une dette envers les Indiens?) et les trésors sont devenus suédois.

Quant à savoir si les Suédois de 1967 sont heureux, et pourquoi ils se suicident en plus grand nombre que les autres peuples, je n'aurai pas la prétention de l'avoir découvert. Si toutefois mes lecteurs ont la patience de me suivre, je les aiderai, dans les pro-

chains jours, à mieux connaître la politique sociale de la Suède moderne.

Pour aujourd'hui, il nous faut conclure que le socialisme suédois n'a pas cherché à placer les activités de production sous la tutelle rigide de l'Etat. Il est intéressant de noter aussi que la Suède n'a adopté aucune législation contre les cartels. De fait, les consortiums sont nombreux et les banquiers suédois ont établi quelques empires industriels dont les ramifications sont nombreuses. Mais ces entreprises paient des impôts! C'est par la fiscalité et aussi par les politiques de main-d'œuvre, comme nous aurons l'occasion de le voir, que les Suédois expriment le mieux leur recherche, non pas d'un régime tout à fait égalitaire, mais d'une société qui vise à garantir la sécurité de ses citoyens? Quant à ces derniers justement, ils contribuent eux aussi aux diverses mesures de redistribution du revenu. Un citoyen marié qui gagne \$10.000, par année en verse près de \$5.000.00 en impôt sur le revenu, tandis qu'un gain de \$3.000.00 entraîne un impôt à 15% et un gain de \$25.000, un impôt de 60%. Mais au dire de bon nombre d'observateurs, les services sociaux et de sécurité sont si bien organisés que le salarié moyen (le salaire moyen est de \$2.00 l'heure) peut consacrer une part assez importante de son revenu aux loisirs et aux mille tentations du consommateur dans un Welfare State.

Prochain article: La lutte des classes à la suédoise, une paix armée.

Une population homogène

La Suède est l'un des pays d'Europe dont la population est la plus homogène. Sur une main-d'œuvre totale de près de quatre millions de travailleurs, on ne compte que 175.000 "étrangers", dont 105.000 Scandinaves, en majorité des Finlandais. Depuis 1954, les quatre pays scandinaves ont convenu de permettre la libre circulation des travailleurs d'un pays à l'autre. Mais comme l'économie suédoise a été, notamment depuis la guerre, plus prospère que celle de ses voisins, les migrations vers la Suède ont été beaucoup plus nombreuses que les déplacements en sens inverse.

PSBGM: contrats d'association avec le secteur privé

Le Protestant School Board of Greater Montreal annonce qu'il vient de former un comité spécial pour négocier, avec les écoles privées qui en ont fait la demande, des contrats d'association en vertu du bill 37.

Plusieurs institutions indépendantes de langue anglaise, notamment des écoles juives, ont demandé à se prévaloir du régime d'institutions associées avec la commission scolaire protestante de l'île de Montréal.

D'autre part, à sa dernière réunion mensuelle, les commissaires du PSBGM ont approuvé les devis pédagogiques d'une école secondaire polyvalente de 1.500 élèves qui sera construite à Ville La-Salle. Les devis et les plans doivent être approuvés par le ministère de l'éducation, mais le PSBGM a confiance que l'école pourra être mise en chantier dans "un avenir très prochain".

Un cas de lèpre

L'hôpital général de Scarborough, à Toronto, a reçu dernièrement un patient souffrant de lèpre.

Le médecin traitant du malade, le Dr Terry Fox, de même que les autorités hospitalières, ont refusé de divulguer le nom du patient.

Selon le Dr Marion Powell, conseiller médical adjoint au service de santé de Scarborough, ce cas de lèpre n'est pas unique dans le Toronto métropolitain.

Un bureau régional de la CRC au Québec

Un bureau régional de la Conférence religieuse canadienne vient d'être établi pour le Québec, au 65 est, du boulevard Dorchester, à Montréal. Le père Fulgence Boisvert, o.f.m., en a été nommé le directeur.

Il est à prévoir que le travail de ce bureau facilitera l'insertion des communautés religieuses dans la pastorale d'ensemble de l'Eglise du Québec, selon l'esprit même de Vatican II. D'autre part, il aidera aussi à l'établissement

de structures de dialogue entre les instituts religieux et les organismes gouvernementaux ou privés du Québec.

L'établissement de ce bureau fait suite à la décision de la Conférence religieuse canadienne, organisme qui groupe les supérieurs des instituts religieux canadiens, d'établir quatre associations régionales à travers le Canada: au Québec, en Ontario, dans les provinces de l'Atlantique, et dans les provinces de l'Ouest. Un conseil d'adminis-

tration présidé par le père Maurice Lafond, supérieur provincial des pères de Sainte-Croix, dirige le groupe ou association des supérieurs du Québec. Tout en maintenant des liens étroits avec le siège national de la CRC par l'intermédiaire du frère Laurier Labonté, i.c., secrétaire exécutif pour la région, l'association est habilitée à traiter des questions d'ordre régional concernant les instituts religieux québécois, qu'il s'agisse de prêtres, de frères ou de re-

ligieuses. Depuis quelques mois, des représentants de la région du Québec ont établi des contacts fructueux avec l'épiscopat et son secrétariat de Montréal, de même qu'avec divers ministères du gouvernement provincial. De plus, des comités et commissions sont déjà à l'œuvre pour étudier divers problèmes relatifs à l'éducation, à la pastorale, à l'action caritative, etc., en tant qu'ils concernent les religieux du Québec.

Noël en deuil

À l'occasion des Fêtes, les personnes en deuil n'envoient pas de cartes de souhaits. Cependant l'étiquette exige qu'elles remercient pour les vœux qu'elles ont reçus.

La maison H. Roy Ltée — spécialiste du deuil — vous offre une sélection de 3 populaires modèles de ces cartes de remerciement, soit à

50¢, 75¢ et \$1.00 la douz.

LIVRAISON IMMÉDIATE

Commandez par téléphone: 527-9268

1589 ST. HUBERT, PRÈS DEMONTIGNY MONTRÉAL

H. Roy Ltée

Élégance européenne... par

Tout le raffinement de l'élégance féminine se reflète dans cette montre Wittnauer, en forme de baguette, d'inspiration parisienne. Boîtier en or solide à 14 carats, avec bracelet en or assorti. Et le mouvement Wittnauer, d'une précision parfaite, vous procurera des années de service impeccable. Voyez dès maintenant ce modèle chez votre Bijoutier Attiré de Longines-Wittnauer. \$195.

Pomponnette
J. Brassard, prés.

256 est, Ste-Catherine - 861-9293
7780 est, Sherbrooke - 351-0800

WITTAUER

FABRICATION LONGINES-WITTAUER

Longines-Wittnauer of Canada, Ltd. 1255 Square Phillips, Montréal (Québec)

Festival D'ART pour Noël

Vous pouvez tous vous permettre d'offrir le cadeau qui ne se démode jamais! Comparez les prix de ces peintures originales, exécutées par des artistes contemporains reconnus. Grâce à ces réductions sans précédent, vous pourrez embellir votre foyer pour la Noël.

La GALERIE ROYALE

1420 ouest, rue Sherbrooke (coin rue Bishop) Téléphone 845-4383

SUJETS	Dimensions (encadrées)	Prix réguliers	Maintenant
PAYSAGES	14x16 à 33x57	\$ 75. à \$275.	\$19. à \$80.
MARINES	26x34 à 34x36	150. à 350.	39. à 95.
SCENES D'HIVER	28x32 à 32x44	250. à 325.	45. à 90.
PEINTURES FLORALES	24x28 à 30x38	225. à 300.	45. à 85.
SCENES DE RUES	14x16 à 33x57	150. à 400.	35. à 99.
SCENES D'AUTOMNE	26x34 à 34x46	150. à 300.	39. à 85.
SCENES MARINES - BATEAUX	26x34 à 33x57	160. à 350.	38. à 85.
SCENES FORESTIERES	28x32 à 34x46	200. à 375.	40. à 95.
ETUDES DE GENRE	14x16 à 28x32	175. à 400.	38. à 98.
MONTAGNES	28x32 à 33x57	225. à 350.	42. à 88.
NATURES MORTES	14x16 à 32x44	150. à 325.	35. à 90.

VEUILLEZ NOTER QUE des peintures de plusieurs autres prix et sujets sont comprises dans ce lot, toutes à des rabais comparables.

OUVERT CE SOIR JUSQU'À 10 HRS

Pas de marchands, s'il vous PLAIT! Il nous faut donner la préférence à nos clients et au public en général.

apéritif-ou pas?

ON LE BOIT À L'APÉRITIF

ET/OU EN SOIRÉE

Le Martini & Rossi est un vermouth rouge où la fraîcheur et le velouté sont parfaitement équilibrés. C'est pourquoi on le déguste à l'apéritif avec autant de plaisir qu'en soirée: il procure donc un double plaisir. Servez-le nature ou sur glace, avec un zeste de citron. Apéritif—ou pas—le Martini & Rossi vous assure toujours un double plaisir. Demandez le vermouth rouge Martini & Rossi ou, tout simplement, le no 559-I. Produit et embouteillé en Italie par Martini & Rossi.

un double plaisir

MARTINI & ROSSI

sur glace

Ve congrès de l'enfance exceptionnelle

Les écoliers des milieux défavorisés ont été trop longtemps négligés

par Solange Chavlin

C'est la première fois au cours d'un congrès de l'enfance exceptionnelle qu'il est question des enfants de milieux défavorisés qui en fait, forment véritablement un noyau important d'enfants inadaptés dans notre société.

Trois conférenciers, éducateurs et psychologues, MM. Claude Hébert, Peter Katadotis et Charles Caouette ont fait au congrès du CQEE le procès de notre système d'éducation auprès de ces enfants. "Ils fréquentent des écoles - taudis, détiennent le record des doubleurs et des absences en classe, changent d'écoles plusieurs fois au cours de leur scolarité, abandonnent les études prématurément, ont les moins bons maîtres et en plus sont éduqués selon les méthodes les plus traditionnelles."

Urgence d'une pédagogie active

L'éducation devrait être pour ces enfants le moyen de briser le cercle vicieux, la porte d'entrée vers un monde meilleur. Malheureusement, à Montréal, les enfants de milieux défavorisés réussissent moins bien que les autres, quittent l'école très tôt, se lancent sans préparation dans le monde du travail et reproduisent la situation de pauvreté dans laquelle se trouvaient leurs parents.

M. Claude Hébert, éducateur, responsable des initiatives en milieu défavorisé, est très sévère et exigeant. Il réclame pour ces enfants, l'application d'une pédagogie

active, l'obligation de la fréquentation d'une maternelle publique et verrait même d'un bon oeil l'addition d'une classe pré-scolaire afin de mieux préparer l'enfant au monde de l'école.

Rien de révolutionnaire là-dessus, précise-t-il, puisque d'autres villes aux États-Unis et en Europe ont déjà tenté cette expérience pour briser le cercle vicieux d'échec qui entoure l'enfant de milieu défavorisé.

Des super-enseignants

"Quel que soit le cadre physique, quels que soient les changements qui pourraient être apportés au niveau des structures, des programmes, etc., si nous n'avons pas de bons maîtres, les mesures adoptées seront sans effet, a dit M. Hébert. Ces enfants qui ont tous les problèmes devraient avoir les meilleurs maîtres, les plus compétents, les plus engagés; des éducateurs sensibles à leurs problèmes qui les acceptent tels qu'ils sont, qui les comprennent, qui les aiment et les respectent."

Ce sont quasiment des super-enseignants que réclame M. Hébert, des maîtres qui connaissent les techniques de la pédagogie active, qui savent partir des intérêts de l'enfant, des maîtres dynamiques qui peuvent transformer l'école en milieu de vie. Là seulement a dit M. Hébert, notre idéal démocratique "chance égale pour tous" au-

ra quelque raison de s'exprimer.

Des pauvres non déclarés

Les économiquement faibles, ceux qui ne reçoivent pas l'assistance publique - les pauvres non déclarés - sont peut-être ceux qui ont le plus besoin d'être rejoints aujourd'hui, a dit M. Katadotis, travailleur social, responsable du Plan de réaménagement social et urbain. Statistiques à l'appui, le conférencier a dit qu'en 64, le taux de mortalité infantile dans les quartiers à l'aise de Montréal était de 12 morts par 1.000 naissances, alors qu'il était de 50 morts par 1.000 naissances dans les quartiers défavorisés. Combien de familles économiquement faibles mais pas suffisamment pauvres pour être sur l'assistance publique privent leurs enfants de l'assistance médicale indispensable. Ces mêmes familles hésitent à envoyer à la maternelle des enfants qui n'ont pas de bottes d'hiver ou qui ont le rhume à longueur d'année, faute de soins et remèdes trop dispendieux.

Alors que le niveau de pauvreté pour une famille de 4 personnes se situe autour d'un revenu annuel de moins de \$3.000, l'assistance publique n'accepte que des familles dont le revenu ne dépasse pas \$1.980 par année pour 4 personnes. Il s'ensuit un ghetto de pauvres non déclarés dont les enfants ont tout autant de difficultés à sortir que ceux des assistés sociaux.

Graves troubles de lecture chez un très grand nombre d'enfants

par Renée Rowan

N.D.L.R. - Le thème du 5e congrès, "De l'enfant à la technique" a été choisi pour orienter de façon plus définitive les travaux du C.Q.E.E. vers la recherche scientifique. Six commissions ont étudié, à partir de cas concrets, les problèmes de l'enfant semi-éducable, épiléptique, qui présente des troubles d'apprentissage scolaire, infirme moteur cérébral, caractérisé à tendance délinquante et déficient mental éducatable.

D'autre part, dix tables rondes réunissant un petit nombre de spécialistes ont été chargées d'étudier une question précise, souvent en fonction d'un problème de travail ou de recherche commencées au cours de l'année ou même des années précédentes.

Devant l'ampleur de tous les travaux en cours, nous nous sommes attardés en particulier au groupement d'étude des travaux d'apprentissage scolaire (G.E.T.A.S.).

Les troubles d'apprentissage de la lecture atteignent des proportions élevées chez la population scolaire. Une étude récente faite au niveau d'une 8e année a révélé que 55 p.c. des élèves présentaient des difficultés graves de lecture tant sur le plan rapidité que compréhension.

Mlle Madeleine Dwane, directrice de l'enseignement du français à la régionale des Mille Ile où a eu lieu l'expérience, a expliqué que la recherche s'était poursuivie l'année dernière auprès de 554 élèves de la 8e année, c'est-à-dire au début du cours secondaire.

En laboratoire, on a fait passer aux élèves divers tests de lecture mesurant entre autres choses le nombre de mots lus à la minute et le degré de compréhension. Ces tests ont été administrés et analysés par des spécialistes. Toute une équipe a collaboré à cette étude dont une éducatrice, un optométriste, un psychiatre, etc., sous la direction du Dr Hans Neidhart, professeur assistant à l'Institut de psychologie de l'université de Montréal.

On s'est basé pour l'expérience sur des normes américaines de lecture éprouvées depuis plusieurs années et constamment mises à jour. Ces normes sont de 80 mots à la minute en 1ère année pour finalement atteindre 204 mots à la minute en 8e année. Or, pour les 554 élèves à subir les tests, la moyenne de lecture a été de 148 mots à la minute, c'est-à-dire pas tout à fait le niveau d'une 4e année, avec un degré de compréhension de 85 p.c. Seulement 12 p.c. avaient atteint leur niveau de 8e année, et 55 p.c. présentaient des troubles graves de lecture tant sur le plan de la rapidité que de la compréhension.

A la suite d'un entraînement de douze heures, ces mêmes élèves ont enregistré des progrès de 35 p.c. au niveau de la facilité de lecture, rapidité et compréhension. D'autre part, des recherches chez nos voisins américains ont révélé que 40 p.c. des élèves ne finissent pas leur cours secondaire à cause de difficultés graves de lecture.

"La réforme scolaire, conclut Mlle Dwane, c'est bien beau et j'y applaudis. Mais si on ne se penche pas en profondeur sur les problèmes des troubles d'apprentissage et de dyslexie, elle sera insupportable."

Le directeur du Bureau de psychologie de la C.E.C.M. M. Charles Caouette a dit que pour lui, l'échec scolaire de l'enfant qui est beaucoup plus élevé dans les milieux pauvres était tout simplement l'échec de notre système d'éducation auprès de ces enfants. Si l'enfant ne réussit pas à l'école, c'est que l'école n'a pas réussi à l'intégrer harmonieusement dans un milieu à son échelle.

Parmi les recommandations formulées par M. Caouette, nous relevons un programme d'éducation compensatoire qui doit être organisé dès l'entrée de l'enfant à l'école afin de permettre à cet écolier de trouver dans le milieu scolaire ce qu'il ne reçoit pas à la maison. Une éducation pré-scolaire favorisant le développement mental normal de l'enfant, au cours des périodes critiques, de l'âge de 3 ou 4 ans devrait aussi être envisagée. M. Caouette a son tour souhaité l'installation dans les milieux défavorisés, de maternelles publiques et de classes pré-scolaires. Des professeurs itinérants visitant les foyers pourraient également jouer un rôle éducatif et social auprès des parents et des jeunes écoliers.

Des services de psychiatrie et psychologie infantile devraient être plus accessibles à ces enfants qu'à tout autre; malheureusement, à moins de services publics à l'intérieur des écoles, ces mesures sont impensables pour des familles défavorisées.

Donc, conclut le Dr Neidhart, la prévention doit être précoce. Elle doit faire l'objet de recherches à des niveaux divers: situation socio-éducative, antérieure à l'école, développement psychologique, didactique, théorie d'apprentissage, système de récupération et d'entraînement durant les années ultérieures, jusqu'à ce que l'instrument qui doit devenir la parole écrite soit totalement acquis.

Vers un dépistage automatisé

Toujours à l'intérieur des travaux poursuivis par G.E.T.A.S. le Dr Claude Forest, directeur adjoint du bureau de l'informatique à la Commission des écoles catholiques de Montréal, a révélé que le bureau de l'expérimentation de la C.E.C.M. s'est employé depuis quatre ans à créer et à implanter un système d'évaluation du fonctionnement intellectuel et du rendement scolaire pour tout le cours élémentaire. Ce système d'évaluation alimente un dossier cumulatif mécanographique; son implantation ali-

complétée, l'an prochain, de la maternelle à la 7e année. La création récente d'un service d'informatique permettra de tenir à jour les dossiers de quelque 125.000 élèves ainsi évalués.

Il sera possible, grâce à l'ordinateur, d'appliquer aux fichiers magnétiques contenant les résultats cumulatifs, des modèles mathématiques qui extraient les dossiers de divers types d'enfants exceptionnels (déficients mentaux, arriérés pédagogiques ou autres). Le dépistage automatisé est déjà en voie d'expérimentation.

Le Dr Forest a laissé entrevoir la possibilité que des recherches conduisent à valider des procédés permettant d'établir certains types de diagnostic, comme la médecine l'a déjà réalisé. La re-

Droit strict des parents de limiter le nombre de leurs enfants

NATIONS UNIES - Le secrétaire général de l'ONU, U Thant, a élevé sa voix hier en faveur du droit des parents de limiter le nombre de leurs enfants comme un droit découlant directement de la déclaration universelle des droits de l'homme.

Dans une cérémonie fixée au lendemain de la journée des Droits de l'homme et à laquelle le secrétaire avait convié toutes les délégations, U Thant a accepté des mains de M. John D. Rockefeller, III, président du Conseil de la population, une déclaration sur la population, signée par 27 chefs d'Etat et de gouvernement.

Cette déclaration précise que la planification familiale est d'un intérêt vital pour la nation et la famille, et qu'une paix réelle et durable dépendra en grande partie des solutions qui seront apportées aux problèmes démographiques.

"Le nombre d'êtres humains que compte la planète nous préoccupe, nous portons une immense responsabilité en ce qui concerne la qualité de la vie humaine pour les générations futures" a dit U Thant.

"La déclaration universelle des droits de l'homme décrit la famille comme l'élément naturel et fondamental de la société, a encore dit U Thant. "Il s'ensuit que tout choix et toute décision concernant les dimensions de la famille appartiennent irrévocablement à la famille elle-même, et à elle seule. Mais ce droit demeure illusoire tant que les parents ne sont pas conscients des possibilités qui s'offrent à eux. C'est pourquoi le droit de chaque famille d'être informée et de pouvoir faire appel à des services spécialisés dans ce domaine est de plus en plus largement considéré comme un droit fondamental de l'homme."

lance des élèves (follow up) en vue de vérifier l'application des mesures thérapeutiques proposées sera facilement assumée par l'informatique.

Une quarantaine de parents d'enfants handicapés présents au congrès comme professionnels, se sont demandé s'il

fallait faire place aux parents au sein du C.Q.E.E. Ils en sont venus à la conclusion qu'il faudrait convoquer une rencontre à l'échelle provinciale de tous les parents d'enfants handicapés et exceptionnels. De cette rencontre pourrait naître, si le besoin s'en fait sentir, un organisme de parents, associé au C.Q.E.E.

En un clin d'oeil

● LITTÉRATURE: à la radio d'Etat, à 21 h 30 - Des livres et des hommes. De Paris, Henri Ronse interviewe Maurice de Montmolin, auteur des "Systèmes hommes-machines".

De Paris, Martine de Barys interviewe Pierre Dommergues, auteur de "Les U.S.A. à la recherche de leur identité" (Grasset).

De Montréal, Gilles Marcotte interviewe Philippe Garique, auteur de "Analyse du comportement familial".

De Québec, Denise Verville interviewe Raymond Douville, co-auteur avec Jacques Casanova, qui parle de "La Vie quotidienne des Indiens du Canada à l'époque de la colonisation française" (Hachette).

● MUSIQUE: radio d'Etat, à 20 h 30 - CONCERT SYMPHONIQUE

Orchestre symphonique de Montréal, dir. Franz Paul Decker.

Walter Joachim, violoncelliste, et Leslie Malowany, altiste.

"Don Quichotte" de Strauss.

Horaires-TV

MARDI	
Le signe (C) marque une émission en couleur	
CBFT 2	
9.55	Aujourd'hui à CBFT
10.00	Moniteur scolaire
10.30	Moniteur Surprise présente:
10.45	La souris verte
11.00	Histoires vraies
11.30	Long métrage: "Furie des tropiques" - Drama - E.U. (1951).
1.00	Le journal
1.15	Cine-feuilleton:
1.30	Long métrage: "Quand minuit sonnera" - Comédie - France (1947).
3.00	Femme d'aujourd'hui
4.00	Bobino
4.30	La Boîte à surprise
5.00	Cadets de la forêt
5.30	La vie qui bat
6.00	Jeunesse oblige
6.25	Nouvelles du sport
6.30	Le journal
6.45	Aujourd'hui
7.30	Les Globe-Trotters
8.00	Mission impossible
9.00	Rue des pignons
9.30	Moi et l'autre
10.00	Tous pour un
10.30	Caméra 67
11.00	Le journal
11.20	Supplément régional
11.30	Nouvelles du sport
11.35	Cine-Club: "Le Million" - Comédie - France (1950).
1.15	Le journal
CFTM 10	
7.15	Mire et Musique
7.30	Les P'tits Bonshommes
7.45	Métronome
8.45	36 - 24 - 36
9.00	Toast et Café
10.00	Voix de femmes
10.35	Leçons de Beute
10.45	L'école du bonheur
11.00	Voix de femmes
11.30	Eternal Amour
12.00	Les dévotés
12.05	Première édition
12.15	Cine-roman: "Le détroqué" - (# 4).
12.30	Cine-midi: "Madame et son auto" - Comédie - France.
2.00	Cine-midi: "Bataillon dans la nuit" - Guerre - E.U.
3.30	A vous de jouer
4.00	Le conte de Monte Cristo
4.30	Le Zoo du capitaine Bonhomme
5.30	Marine Boy
6.00	Tele-métronome
6.40	Sports-images
6.50	Tele-métronome
7.00	Dernière heure
7.15	Tele-métronome
7.30	L'homme à la valise
8.30	Cré Basile
9.00	Claude Blanchard
9.30	Peter Gunn
10.00	Plaza fortune
10.45	Dernière heure et météo

Le mythe du travail manuel

Parmi les préjugés entretenus par la société, et à l'école par les enseignants, envers les enfants de milieux défavorisés, M. Katadotis a signalé celui du travail manuel. "La panacée représentée par les écoles d'arts et métiers mérite une mention spéciale parce qu'elle est fondamentalement fautive: on déduit que l'enfant pauvre n'est pas éducatable, et que la seule formation possible pour lui est le travail manuel qui conviendrait mieux à son niveau d'intelligence". Cette "solution" a dit le travailleur social a pour effet de condamner une large proportion d'économiquement faibles à des emplois requérant le minimum de capacités et commandant des salaires minables.

Il est impensable que le pauvre soit placé dans l'impossibilité de réussir.

Echec complet de notre système

Le directeur du Bureau de psychologie de la C.E.C.M. M. Charles Caouette a dit que pour lui, l'échec scolaire de l'enfant qui est beaucoup plus élevé dans les milieux pauvres était tout simplement l'échec de notre système d'éducation auprès de ces enfants. Si l'enfant ne réussit pas à l'école, c'est que l'école n'a pas réussi à l'intégrer harmonieusement dans un milieu à son échelle.

Parmi les recommandations formulées par M. Caouette, nous relevons un programme d'éducation compensatoire qui doit être organisé dès l'entrée de l'enfant à l'école afin de permettre à cet écolier de trouver dans le milieu scolaire ce qu'il ne reçoit pas à la maison. Une éducation pré-scolaire favorisant le développement mental normal de l'enfant, au cours des périodes critiques, de l'âge de 3 ou 4 ans devrait aussi être envisagée. M. Caouette a son tour souhaité l'installation dans les milieux défavorisés, de maternelles publiques et de classes pré-scolaires. Des professeurs itinérants visitant les foyers pourraient également jouer un rôle éducatif et social auprès des parents et des jeunes écoliers.

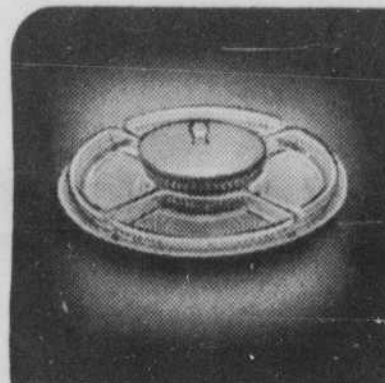
Des services de psychiatrie et psychologie infantile devraient être plus accessibles à ces enfants qu'à tout autre; malheureusement, à moins de services publics à l'intérieur des écoles, ces mesures sont impensables pour des familles défavorisées.



DUBONNET
IMPORTÉ DE FRANCE
EN VENTE PARTOUT
C.D.C. 30, Kistler, Paris 16, France.

pour NOEL voici de bonnes aubaines C.M.!

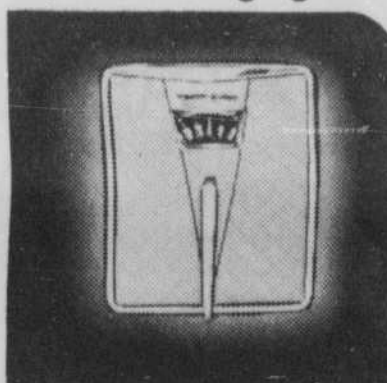
- Emballages de luxe gratuits
- Cartes "Credico" honorées
- Echange ou remboursement garanti.



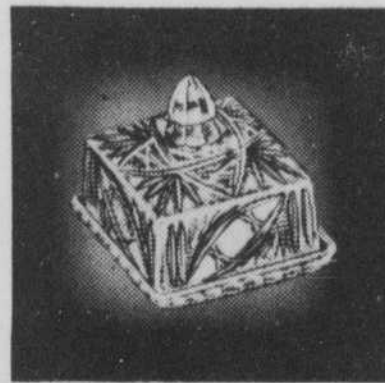
400/90 - Plat à hors-d'oeuvre
Prix C.M. \$9.95



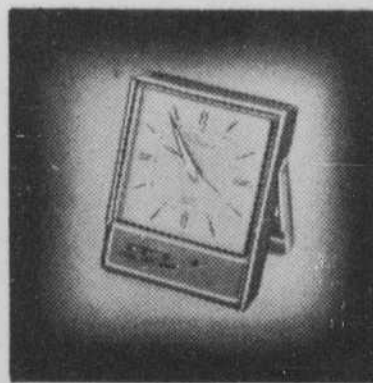
No 38 - Poterie signée Chavignac
Prix C.M. \$9.95



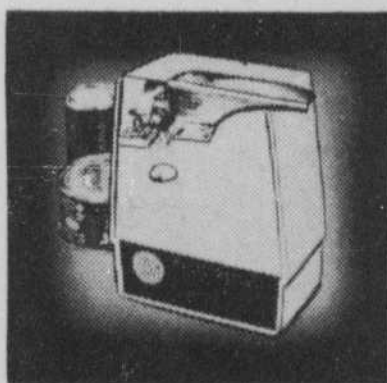
75/202 - Balance finie chrome
Prix C.M. \$10.45



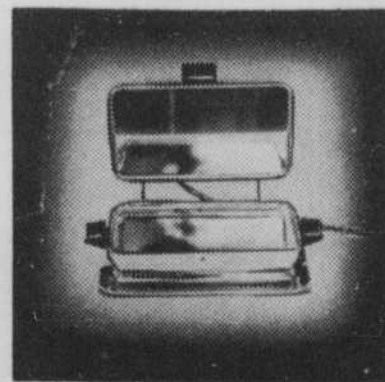
70/149 - Beurrier en cristal
Prix C.M. \$8.85



150/5 - Cadran musical
Prix C.M. \$10.95



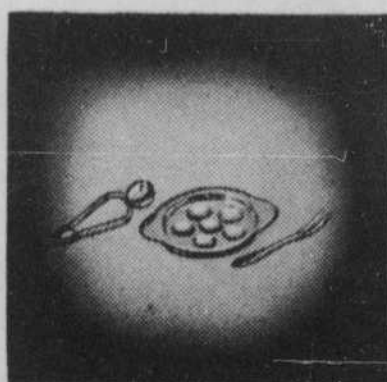
78/11 - Ouvre-boîte électrique
Prix C.M. \$10.45



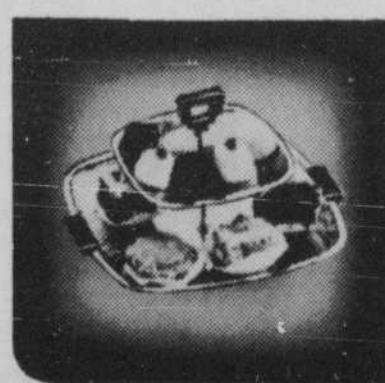
300/101 - Grilloir électrique
Prix C.M. \$9.95



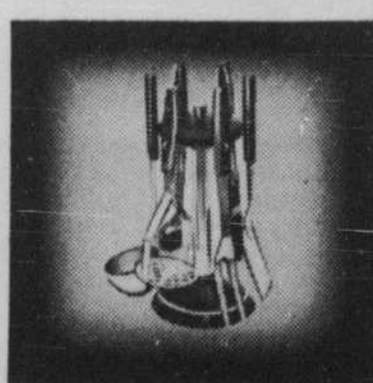
70/143 - Sucrier crémier en cristal
Prix C.M. \$9.30



200/295 - Service à escargots
Prix C.M. \$2.95



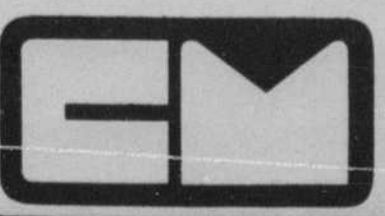
72/145 - Plateau étagé
Prix C.M. \$8.35



200/180 - Ustensiles de cuisine
Prix C.M. \$7.50



70/157 - Bonbonniere en cristal
Prix C.M. \$7.85



LES IMPORTATIONS C.M. LTÉE

8225, BOUL. ST-LAURENT - TÉL.: 389-8081

5975, BOUL. MONK - TÉL.: 769-8815

ouvert jusqu'à 9h.30 p.m. jeudi et vendredi

Premiers essais de roulement ces jours-ci

Présentation du "Concorde"

TOULOUSE (AFP) — Le prototype numéro un de l'avion supersonique franco-britannique "Concorde" a été officiellement présenté au public hier après-midi à Toulouse en présence de M. Jean Chantant, ministre français des transports, et M. Anthony Wedgwood Benn, ministre britannique de la technologie, les états-majors des deux firmes chargées de la construction de l'appareil "Sud Aviation" et "British Aircraft Corporation" (BAC) et de ceux de la "Sneema" et de "Bris-

tol Siddeley", constructeurs et metteurs au point des moteurs, étaient également présents à la cérémonie à laquelle assistaient près de mille personnes.

L'avion se trouvait depuis huit jours dans le grand hangar des essais en vol de l'aérodrome de Toulouse-Blagnac, où il avait été remorqué en grand secret. Hier, l'immense porte à bascule du hangar s'est enfin ouverte.

L'appareil entièrement peint en blanc, porte sur toute la longueur de son fuselage

une bande rouge, sur la dérive une bande bleue plus large, au-dessous de laquelle figure l'immatriculation: F.W.T.S.S. Sa silhouette évoque un squelette géant, ressemblance qu'accentue encore son nez basculant très effilé. Ses 148 tonnes reposent à plus de quatre mètres du sol sur un train d'atterrissage très fin. Il mesure 56 mètres de long et 25 mètres d'envergure.

Chaque "Concorde" vaudra cent cinq millions de francs (21 millions de dollars).

Baptême de l'air des ailes du TU-144

MOSCOU (AFP) Les ailes géantes du "Tupolev 144", l'avion supersonique soviétique rival du "Concorde" franco-britannique, ont reçu leur baptême de l'air hier... sur la plateforme d'un hélicoptère géant, annoncent les "Izvestia". Les ailes ont été amenées par la voie des airs, fixées sur une plateforme spécialement aménagée sur un hélicoptère géant "M-10", jusqu'à l'usine où la carlingue de l'énorme appareil est en cours de finition.

Un autre hélicoptère "LI-2" et un avion Cargo "AN-2" escortaient l'hélicoptère transporteur.

Les autorités aéronautiques soviétiques avaient d'abord pensé à acheminer les ailes du

"Tupolev 144" par voie d'eau. Une péniche spéciale avait même été commandée mais, entre-temps, un pont construit sur le trajet avait interdit le passage de la voiture de l'avion sous ses arches. Les écluses des canaux que la péniche aurait dû emprunter sont trop étroites pour cette embarcation hors du commun et comme il n'était pas question d'emprunter la voie routière ou ferroviaire, il ne restait plus que la voie aérienne pour que les ailes du "Tupolev 144" aillent rejoindre la carlingue.

Le premier vol d'essai du "TU-144" est, en principe, prévu pour le printemps prochain.

Nouvelles brèves

Chez les enfants infirmes

Plus de six cents enfants infirmes ont eu leur fête de Noël samedi dernier, grâce à la Société de secours aux enfants infirmes du Québec. Une cinquantaine d'entre eux, gravement handicapés, ont pu participer à la fête grâce aux membres des clubs optimistes de Montréal et de la banlieue qui ont bien voulu mettre leur voiture à leur disposition. Le programme de divertissement avait été prévu par le club Kiwanis de Montréal.

20e anniversaire du fleurdelisé

Dans les milieux de la Fédération des sociétés St-Jean-Baptiste, on envisage la mise sur pied d'une manifestation en vue de marquer le 20e anniversaire de l'adoption du fleurdelisé comme drapeau du Québec. Aucune décision n'a cependant encore été prise à ce sujet. On se rappelle que c'est en janvier 1948 que le parlement provincial a fait du fleurdelisé le drapeau officiel du Québec. L'éventualité d'une pareille célébration a été discutée, samedi, au conseil national de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste, tenu à Montréal.

Le Maine donne son pavillon

L'Etat du Maine a décidé de donner son pavillon à l'Expo 67 en cadeau à la ville de Montréal. C'est ce que vient d'annoncer le gouverneur de l'Etat du Maine, M. Kenneth M. Curtis. Le pavillon a coûté \$165,000 en frais de construction, mais il coûterait probablement plus cher encore à démanteler et à démanteler.

Une nouvelle usine

D'imposantes nouvelles installations pour la pulvérisation, l'entreposage, l'ensachage et l'expédition en vrac d'alumine, qualité céramique, ont démarré récemment à l'Aluminium du Canada, Ltée; permettant ainsi à la société de mieux servir le marché complexe des céramiques dont on remarque l'essor rapide en Amérique du Nord et outre-mer. L'usine pourra ainsi produire chaque année plus de 25,000 tonnes d'alumine.

Boursiers Rhodes

MM. Robert A. Calderisi et Andrew B. Sancton viennent d'être choisis boursiers Rhodes 68 pour la province de Québec. Les deux boursiers se rendront à l'université d'Oxford en septembre prochain où ils poursuivront leurs études durant une période de deux à trois ans. Le montant de la bourse est d'environ \$3,300; onze bourses Rhodes sont attribuées au Canada chaque année.

Boursier Seagram

A la recommandation d'un comité nommé par l'association canadienne des écoles de commerce, un élève de l'École des hautes études commerciales de Montréal, M. Robert Desormeaux a mérité l'une des bourses annuelles Seagram de \$1,000 destinées aux étudiants des universités canadiennes qui se spécialisent en administration des affaires.

Syndiqués sur le pôle.

La quincaillerie Lewis Brothers sise au 920 rue Bleury à Montréal et qui a comme

principal actionnaire M. K. C. Irving (Irving Oil) a décidé de fermer ses portes jeudi dernier et par le fait même, à quelques minutes d'avis, envoyé au chômage 35 travailleurs syndiqués. Les immeubles de la compagnie étaient expropriés par la Ville de Montréal.

Prix Duvernay à Rumilly

L'historien Robert Rumilly recevra officiellement le jeudi 14 décembre le prix Duvernay de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, au cours d'une réception dans les salons de la Société. L'oeuvre principale de M. Rumilly est l'Histoire de la province de Québec en 36 volumes. Fondé en 1944, le prix annuel de littérature de la SSJB reconnaît l'oeuvre d'un écrivain et comporte la remise de la médaille "Bene merenti de patria" et une bourse de \$500.

Industrie canadienne du tourisme: surplus de \$400 millions en 1967

OTTAWA (PC) — Grâce à l'Expo 67, le Canada s'attend à ce que ses revenus touristiques pour 1967 se chiffrent par \$1,250,000,000, déclare le ministre du Commerce, M. Robert Winters.

"Durant les neuf premiers mois seulement, les visiteurs

ont dépensé \$1,100,000,000 au pays, soit beaucoup plus que l'objectif du Centenaire établi à \$1,000,000,000," précise M. Winters dans la déclaration.

Si les prévisions de \$1,250,000,000 se confirment, le Canada aura réalisé une augmentation de \$400,000,000 dans les

revenus touristiques au regard de 1966.

Qui plus est, les Canadiens ont dépensé moins à l'étranger que durant les autres années.

"Nous nous attendons donc à un surplus de \$350,000,000 à \$400,000,000 à ce chapitre ajoute M. Winters. Ce changement sera le bienvenu après les déficits de \$60,000,000 de l'an dernier et de \$200,000,000 au début des années 1960."

Selon M. Winters, ministre responsable devant le parlement pour la participation fédérale à l'Exposition, le Bureau canadien des voyages attribue à l'Expo et aux événements du Centenaire l'affluence des touristes.

"A elle seule, l'Expo semble avoir été responsable de la moitié de l'amélioration notée dans nos chiffres," de poursuivre le ministre.

Des comités des affaires canadiennes subsisteront

QUEBEC (PC) — Les comités mis sur pied dans la région de Québec pour préparer les manifestations du centenaire de la Confédération continueront d'exister et s'appelleront dorénavant "comités des affaires canadiennes".

Une décision en ce sens a été prise dimanche soir, à Québec, lors d'une réunion groupant les délégués des comités locaux et régionaux des fêtes du centenaire.

Les délégués se sont dits favorables à ce que leurs comités continuent d'exister, quitte à en modifier les structures pour leur permettre de continuer le travail déjà entamé.

Ces comités continueront d'exister sous l'égide des municipalités et à l'intérieur d'un organisme provincial de coordination.

postez tôt vos cartes de souhaits



DATES LIMITES: (pour que vos cartes arrivent avant Noël)

13 DÉC.

POUR DISTRIBUTION AU CANADA

17 DÉC.

POUR DISTRIBUTION LOCALE



EMPLOYEZ LES ÉTIQUETTES VERTES: VOS CARTES DE NOËL ARRIVERONT PLUS VITE À DESTINATION.

Comme par le passé, les postes distribuent cette année des étiquettes "COURRIER LOCAL". Faites vos liasses et déposez-les au bureau de poste le plus près plutôt que dans une boîte aux lettres déjà trop remplie.



Publication autorisée par le Ministre des Postes du Canada

Je me rends à Vancouver avec CPA demain matin!



Rien n'égale le service de CPA sur la route transcontinentale... parlez-en à toute personne qui vole régulièrement!

Les gens qui voyagent souvent sur la route transcontinentale s'accordent à dire que les services aériens ne sont pas tous semblables. Il y a le service "Empress" de CPA—le meilleur au Canada. Demandez à quelqu'un, qui a eu la chance de comparer, ce qu'il en pense.

Un jet de CPA part pour Vancouver chaque matin à 8h. Arrivée: midi 10 (heure locale). Service quotidien, également, vers Toronto et Winnipeg. Faites vos réservations chez votre agent de voyages ou à un bureau de CPA.

LES LIGNES AÉRIENNES CANADIEN PACIFIQUE

Voici le rhum blanc qui ne se laisse pas noyer dans votre verre.



Qu'il soit mélangé à du cola, du ginger ale ou du jus de fruits. Le rhum White Sail, vieilli en fûts de chêne, conserve sa fraîche personnalité. Et donne à vos rafraîchissements un attrait particulier. Voici le rhum tant attendu. Dépouvé de cette saveur un peu âcre, chère aux vieux loups de mer. Un rhum blanc civilisé. Vieilli à point. Frais, léger. Dont l'arôme surnaie discrètement. Avec bon goût... Rhum White Sail.

White SAIL
Light Rum

Le premier rhum blanc qui ne se laisse pas noyer dans votre verre.

RAQ 137F 12 oz
RAQ 137G 25 oz
RAQ 137H 40 oz

Compagnie Wood Rum Ltée, Montréal, Québec

GAGNEZ
\$1 \$5 \$20 \$100
\$250 \$1000
WIN

EUROPE

Aruba

Trinidad

WIN MONEY

GAGNEZ
\$1 \$5 \$20 \$100
\$250 \$1000
WIN

Bahamas

GAGNEZ DE L'ARGENT

Vous avez encore tout le temps de gagner un des grands prix du concours "Allez-y avec Shell!"

Des voyages, de l'argent -et bien d'autres choses.

Pas étonnant que les gens soient attirés! Le concours "Allez-y avec Shell" offre aux automobilistes plus de 581,000 prix: des voyages fantastiques et des flots d'argent comptant. Mais Shell n'est pas que jeux et prix...

Shell, c'est aussi l'essence Super Shell, qui contient du Platformate pour vous donner plus de milles au gallon.

Shell, c'est l'huile à moteur Shell Super—une seule huile pour toutes les voitures, en toute saison, quelles que soient les conditions de la route.

Shell: batteries et filtres à huile; huile pour freins et anti-gel.

Shell vous en donne pour votre argent: excellents produits et service hors-pair.

Nous pensons même que, dans le domaine des produits pétroliers,

où la concurrence est si acharnée, *personne ne vous donne plus pour votre argent que Shell.*

Avec, par dessus le marché, des jeux et des prix.

En fait, notre concours "Allez-y avec Shell", est une façon de remercier les clients fidèles et d'accueillir les nouveaux.

Nous voulons mieux faire connaître la qualité des produits et du service qui vous attendent dans les 230 stations Shell du Montréal métropolitain.

Et vous avez encore tout le temps de gagner un grand prix au concours "Allez-y avec Shell!", qui continue jusqu'au 31 décembre.

Avec un peu de chance, Shell peut, en guise de cadeau de Noël, vous offrir un voyage... aux Antilles, par exemple, ou un bas de Noël rempli de dollars!

**Dans le domaine des produits pétroliers, où la concurrence est si acharnée,
personne ne vous donne plus pour votre argent que Shell!**



La C.S.C. de LaSalle a adjugé, récemment, une émission de \$1,397,000.00 à 20 ans

potins financiers

La tendance a été marquée hier après-midi par un volume de transactions inhabituel sur le marché de l'or de Paris et par une nouvelle baisse des valeurs françaises sur la Bourse de Paris. La Bourse de Toronto a encore baissé durant la première séance de cette semaine et sur la Bourse de Montréal, il y avait affaissement de la liste mobilière. La tendance irrégulière hier sur la Bourse de Londres et les fonds d'Etat se replaçaient en raison du nouvel affaiblissement de la livre sterling sur le marché du change étranger. Sur la Bourse de N.Y., l'indice des industriels, complété par DJ, clôturait hier 5.20 points plus bas à 882.65, au regard d'une avance de 8.09 points la semaine dernière à 887.25.

Depuis la dévaluation de la livre sterling, il y a 3 semaines, Wall Street n'a cessé de monter graduellement. Rien donc d'étonnant que les détenteurs de maints stocks soient l'objet de prises de profits, d'autant plus que Shearson, Hammill & Co. laisse entendre dans son dernier bulletin que nous sommes rendus à l'époque de l'année où le marché doit affronter bien des contre-courants. Le désir de certains détenteurs de montrer des pertes pour fins d'impôts (tax selling) à N.Y. est naturellement accompagné d'achats par ceux qui absorbent les titres offerts. Comme il y aurait 17,000,000 d'actions à découvrir à N.Y., la réalisation de pertes par maints baissiers signifiera de nombreuses acquisitions de valeurs mobilières. En plus de ces facteurs favorables, il importe de ne pas perdre de vue que les nouvelles économiques ne sont pas toutes défavorables. Selon l'économiste de la firme précitée, il faut cependant plus que jamais procéder à des achats sélectifs en ce moment. Il ne faut pas perdre de vue que les spéculateurs sont fort nerveux comme l'indique la différence entre le haut de 892.15 et le bas de 876.96.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

En marge d'une offre d'achat d'actions de St-Maurice Gas Inc.

La Bourse Canadienne a été notifiée que la compagnie Montreal Trust, agissant au nom d'une personne non nommée, offre d'acheter 1,020,000 actions en circulation d'une valeur au pair de \$1.00 chacune de St-Maurice Gas Inc. au prix de 50 cts chacune, toutes sous réserve des clauses et conditions, telles que déterminées dans la lettre se rapportant à la dite offre, expédiée par la poste aux détenteurs d'actions de la St-Maurice Gas Inc. lundi le 11 décembre 1967.

À la suite de l'offre précitée, les actions de cette dernière compagnie furent mieux soutenues sur nos marchés, hier. Comme on sait, cette dernière entreprise est en relations étroites avec la Corporation de Gaz Naturel du Québec.

Young & Rubicam Ltd compte un nouveau président au Canada

M. Charles H. Geoffroy a été nommé président et directeur général de Young & Rubicam, Ltd. au Canada. Il était auparavant vice-président à la succursale de Young & Rubicam, Inc., à Los Angeles. L'annonce de cette nomination a été faite hier par Edward L. Bond, Jr., président et officier exécutif en chef de l'agence.

M. Geoffroy succède à Bobb Chaney qui était directeur général depuis 1964. M. Chaney se joindra à la division internationale de Y & R à New York pour contribuer à la direction des activités internationales toujours grandissantes de l'agence, lesquelles ont entraîné cette année l'ouverture de trois nouvelles succursales dans des villes étrangères.

Le siège social de Young & Rubicam, Canada, est situé à Toronto, avec succursale à Montréal.

Des économistes prétendent que lorsque les impôts excèdent le 1-3 du revenu, il y a lieu de s'inquiéter...

La circulaire mensuelle de Canada Trust publiée dans les 2 langues est toujours fort intéressante. On peut en juger par l'énoncé ci-dessous:

"Dans un article récent de la Tribune de Chicago, on établissait que l'Américain moyen verse le tiers du revenu de sa journée de travail en impôts. L'auteur estimait que, chaque année, la durée du travail nécessaire à la satisfaction des impôts augmentait de six minutes. À ce rythme, dans quinze ans, le contribuable moyen laissera en impôts le fruit de la moitié de sa journée de travail. Ces estimations, poursuivait l'article, ne comprennent pas les taxes cachées telles les 250 que comprend le coût d'une automobile et les 100 que renferme le prix d'un pain.

Des historiens avancent qu'une des raisons de la chute de l'Empire romain réside dans l'accroissement démesuré des impôts que commandait le soutien de ses politiques militaires et de bien-êtr. Il y a longtemps déjà, des économistes prétendaient que si les impôts excédaient le tiers du revenu, il y aurait lieu de s'inquiéter. Le Canada, comme les États-Unis, a atteint sinon dépassé ce point.

Au Canada, les impôts de tous nos gouvernements n'ont pas cessé d'augmenter. La proposition du jour de taxer le revenu de tous les Canadiens en vue de sauvegarder la solvabilité du fonds d'assurance-chômage — taxation sous sa forme la plus subtile — en est un exemple. Des mesures de bien-être réclamées à grands cris, et des augmentations aux listes de paie du service civil en vue de leur mise en œuvre, sont préconisées sans égard au fait que les gouvernements ne peuvent déboursier que ce qu'ils perçoivent en impôts.

Sans doute le pauvre et l'indigent doivent-ils être secourus, mais un excès de paternalisme tue l'initiative. Rien ne remplace les bonnes habitudes de travail, de discipline et d'économie."

Place aux femmes d'affaires... même, à la Bourse de N-Y pour la 1ère fois depuis 175 ans

Comme on sait, depuis quelques mois les règlements des Bourses Canadienne et de Montréal ont été amendés, de sorte qu'aujourd'hui les femmes peuvent être admises membres de ces marchés. Jusqu'à ce jour, il n'y en a pas encore une, qui a demandé son admission. On ne peut pas en dire autant pour la Bourse de New York, puisque Mlle Muriel F. Siebert, un analyste financier de Wall Street, réputée, pour gagner un revenu de \$500,000.00 par année, a demandé de devenir membre de la Bourse de New York. Ce serait la première femme à obtenir un siège sur cette bourse, dont l'origine remonte à 175 ans. Elle a signé un contrat pour l'achat d'un siège sur la bourse précitée, au coût de \$445,000.00, soit le prix le plus élevé depuis environ 37 ans. Cette expertise dans le commerce des valeurs mobilières fait partie à titre d'associée, de la firme d'agent de change Brimberg & Co. ayant ses bureaux sur la Broad Street à N.Y. Selon M. V.G. Vartan, du N.Y. Times, rien dans la constitution de la Bourse de N.Y. n'empêche une femme de devenir membre de la Bourse précitée, comptant déjà 1,366 membres masculins. Que l'on se garde de croire qu'elle se trouvera perdue parmi tant d'hommes... car cette femme dans la quarantaine est d'un physique attrayant et d'une rare intelligence, au point que c'est à se demander si elle ne fera pas manquer des transactions à certains agents de change américains... car il faut avoir vu ce qui se passe sur le parquet de la Bourse de N-Y pour savoir que tout s'y déroule fort rapidement et que les négociants sur le parquet et les agents de change, etc. doivent avoir, constamment, l'œil sur le tableau ainsi que sur l'appareil enregistreur. Reste, maintenant, à savoir si les Gouverneurs de la Bourse de N-Y approuveront la demande de Mademoiselle Muriel F. Siebert, quand on sait que, sur la Bourse de Londres, une femme candidate n'a pas pu, au début de cette année obtenir la majorité des 3-4 requises... Il peut bien y avoir des suffragettes en Angleterre...

Marcel CLEMENT

NOMINATION BANQUE MERCANTILE



Gordon G. Phelps

La Banque Mercantile du Canada a nommé M. Gordon G. Phelps au poste de directeur de son bureau de Montréal. M. Phelps a une vaste expérience puisqu'il a pendant dix ans dirigé des succursales de la First National City Bank de New York, aux Philippines, en Malaisie et à Singapour. Il succède à M. Arthur H. Stampelman, qui a été muté au siège central de la Citibank à New York.

Bourse de N.-Y.

Mauvais début de semaine à Wall Street

(AFP) — La tendance a été déprimée à Wall Street en début de semaine. Les opérateurs n'ont pas tenu compte des perspectives économiques favorables et de la tendance à la hausse des prix, mais ont été influencés par l'atmosphère de crise créée par la présence du sous-secrétaire d'Etat au Trésor, M. Frederick Deming, à la réunion de la banque des règlements internationaux à Rome. L'opinion devient sensiblement aux menaces que se précipitent contre le dollar. D'autre part les ventes destinées à dégaier des pertes à imputer sur les revenus de 1967 ont contribué au repli régulier de la cote. L'atmosphère a été assez active. En clôture, on dénombrait 705 baisses et 577 hausses. Parmi les compartiments les plus déprimés ont figuré les aéronautiques, les chimiques, les magasins, les pétroles, les télévisions, les banques d'épargne, les aluminiums et les aciers. Ces derniers ont ignoré l'accroissement de la production sidérurgique hebdomadaire. Par contre, les mines d'or ont réagi aux inquiétudes relatives au système du Gold Exchange Standard. Une résistance à la faiblesse générale s'est manifestée par les groupes intéressés aux transports, chemins de fer et compagnies aériennes. Benguet a continué de représenter les aurifères parmi les plus actives. Bunker Hill a enregistré le plus fort pourcentage de hausse à la suite de l'offre de rachat de l'action à 56 dollars par Gulf Resources and Chemical qui a également été en hausse. El Paso Natural Gas a perdu sous l'effet des prises de bénéfices une hausse initiale inspirée par l'explosion thermonucléaire "Gasbuggy".

FONDS MUTUELS

Cours fournis par Francis I. Dupont et Co.

	Offre dem.
Adams Mutual Funds	2.46 2.60
x Affiliated Fund Inc. Com.	8.56 9.25
All Canadian Com.	8.02 8.77
All Canadian Div.	9.84 10.76
All Canadian Venture	8.14 8.89
x American Business Shares	3.35 3.67
American Growth	7.08 7.74
Andreas Equity	3.59 3.92
Associated Investors	4.77 5.02
Bausiltron Corp.	38.00 41.26
x Boston Fund Ltd.	8.92 9.75
x Bullock Fund Ltd.	15.06 16.51
Canada Growth Fund	7.25 7.94
Canada Security Fund	4.68 5.14
Can. Gas & Energy Fund PFD	13.03 14.28
Canadian Inv. Fund	3.99 4.35
Can. Trust Ind. Fund	4.49 4.91
Canaland Co. Ltd.	32.79 37.48
Champion Mutual Fund of Can.	7.04 7.45
C. I. Leverage	12.35 13.53
Collective Mutual Fund	6.71 7.29
Commonwealth Int'l.	10.59 11.61
Corporate Investors	5.97 6.53
Div. Inc. Shares Ser. A	1.53 1.89
Div. Inc. Shares Ser. B	4.85 5.34
x Dividend Shares	3.75 4.11
Dynamic Fund	17.92 18.10
European Growth Fund	7.57 8.27
Exec. Fund of Can. Ltd.	7.34 7.92
Exec. Int'l. Fund	7.63 8.01
Federated Financial	3.29 3.78
Federated Growth	6.17 6.83
Fonds Collectif A	6.47 7.03
Fonds Collectif B	4.91 5.06
Fonds Collectif C	8.86 9.63
Fonds Desjardins A	4.71 5.03
Fonds Desjardins B	4.43 4.80
Fonds Mutual Advance	2.46 2.60
The Fraser Fund Ltd.	12.12 12.17
G.I.S. Compound	9.06 9.91
G.I.S. Income	4.04 4.42
Group Inc.	4.04 4.42
Growth Equity Fund	7.13 7.79
Growth Oil & Gas	20.23
Guardian Growth Fund	7.80 8.62
Investors Growth	10.29 11.19
Investors Int'l. Mutual	7.63 8.29
Investors Mutual Int'l. Can.	12.51 13.75
Keystone Canada	9.52 10.45
x Keystone Custodian K - 2	9.14 9.98
x Keystone Custodian S - 1	22.54 24.58
x Keystone Custodian S - 4	7.34 8.23
Le Fonds P.E.P.	4.06 4.41
Lexington Research	17.41 19.08
x Mass Inv. Growth Stocks	12.01 14.22
x Mass Investment Fund	17.42 19.04
Melton M. Fund	4.46 4.82
Mutual Accumulating Fund	5.30 5.80
Mutual Bond	8.23 8.60
Mutual Growth	6.19 6.76
Mutual Income Fund	6.07 6.64
Natural Resources	7.50 8.30
One William Street	19.27
x First Participating	12.62 13.79
Prêt et Revenu Mutuel	7.30 7.98
Principal Growth Fund	4.71 5.13
Pulman Growth Fund	13.22 14.43
Rabison R.I.	3.90
Regent Fund Ltd.	10.42 11.39
Royfund Ltd.	5.24 5.40
Spe	12.51 13.75
Taurus Fund	7.11 7.81
x Television Electronics	10.07 10.98
Timed Investment Fund	6.01 6.46
United Accum. Fund	11.35 12.40
Un. Svcs. Equit. Fund Ltd.	3.61 4.13
Wellington Fund Inc.	12.90 14.02

À noter...

Au 30 novembre 1967, la valeur nette des actifs de Power Corporation of Canada Ltd et de sa filiale en propriété exclusive, la Shawinigan Chemicals Industries Ltd, atteignait les \$139,500,000. Comme Power Corp. comptait 198,550 actions ordinaires en circulation à la date précitée, la valeur par action se trouve équivalente à \$13.45.

C'est aujourd'hui que doivent avoir lieu les assemblées annuelles de la Banque de Commerce Canadienne Impériale et Banque Provinciale du Canada.

A 7% et 7 1-2%

La commission des écoles catholiques de LaSalle, comté de Marguerite-Bourgeoys, a vendu récemment, à un syndicat formé de Dominion Securities Corp. Ltd, Royal Gundy Securities Ltd, Société de Placements Liée, Royal Bank of Canada, à un prix de \$5.359, \$1,397,000 de titres remboursables en séries en 20 ans. L'émission comprend \$842,000 de titres à 7 1/2% 1968-77 et \$555,000 à 7% 1978-87. Ainsi le coût moyen de la finance revient à 8.0098%. Le gouvernement provincial a accordé, pour cette émission, un octroi de \$708,000.

Datées du 1er décembre 1967, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er décembre 1968 au 1er décembre 1987 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. L'emprunt, autorisé par deux résolutions est contracté pour la construction d'une école élémentaire de 34 classes et de 4 maternelles et pour le coût excédentaire de l'achat de terrain. L'octroi de \$708,000, applicable au service de l'émission est payable en six (6) versements annuels et consécutifs de \$118,000, de 1968 à 1973 inclusivement.

L'évaluation imposable de la corporation scolaire, pour 1966-67, s'élevait à \$84,355,348. Le 30 juin 1967, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par \$7,046,000 et un octroi total de \$2,036,000 s'y appliquait.

Le réveil de l'entreprise privée s'impose

Au dire du président des Bourses de Montréal et Canadienne

HAMILTON (PC) — Les dirigeants financiers ont reçu l'avertissement que si l'entreprise privée ne se met pas à agir maintenant, elle prendra bientôt sa place à cause de son silence. Cet avertissement a été formulé, à Hamilton, par M. Charles Neapole, président de la Bourse de Montréal et de la Bourse canadienne, qui soutient que "les atouts semblent déjà s'accumuler contre nous".

Prenez l'intervention gouvernementale, par exemple, dit-il: "Dans une grève, elle porte le coup final, sur nous."

Les travailleurs, avec leurs demandes croissantes pour obtenir une "juste" part de la prospérité générale, ont également fait l'objet des commentaires de M. Neapole: ce que les chefs ouvriers ne disent pas, a mentionné le financier, est que les gages et salaires représentent plus de cinq fois les bénéfices de toutes les entreprises.

Pourtant personne ne répond à de telles choses, semble-t-il, a dit M. Neapole aux dirigeants financiers.

Il a ensuite fait brièvement allusion à une affirmation du syndicat américain des United Auto Workers, déclarant que la parité des salaires était "une question de simple justice morale à l'égard de nos membres au Canada."

"Quelle plaisanterie d'entendre les syndicats parler de justice morale: s'il existe une rue à sens unique, c'est bien dans ce domaine", a dit M. Neapole.

En dépit de cela, a-t-il poursuivi, le ministre des Finances, M. Sharp blâme la Steel Company of Canada, et d'autres entreprises quand elles décident de reviser leurs prix à la suite de la signature d'une convention collective coûteuse.

"Il sera intéressant de voir si Walter Gordon mentionne quelque chose au sujet de Walter Reuther, président de l'UAW, et des autres leaders syndicaux américains, dans son rapport sur l'emprise américaine au Canada, a ajouté M. Neapole.

"Il lui faut choisir entre tous ses électeurs et ses tendances socialisantes d'une part, et le spectre menaçant d'une intervention américaine d'autre part car les syndicats ont plus un contrôle colonial du Canada que l'industrie ne pourra jamais en réver".

M. Neapole a déclaré également que ce qui était plus inquiétant était l'ampleur de la myopie de tant de "soi-disant intellectuels".

Bourse de Montréal

Titres chimiques, lourds sur la place locale

Les prix ont baissé brusquement vers la fermeture hier à la Bourse de Montréal et Fraser, Union Carbide et DuPont menaient la débandade.

Les pertes ont dépassé les hausses dans une proportion de 62 à 40 alors que l'indice composé a baissé de 1.40 passant à 155.65.

Fraser a perdu trois points passant à 19 1/2 au cours de 2,380 transactions après que les espoirs des actionnaires, qui s'attendaient à une autre vague de grande activité, eurent définitivement fondu. La semaine dernière, ces actions avaient gagné 41-8 en 29,000 transactions.

Union Carbide a baissé de 1 3/4 à 16 et DuPont de 1 1/2 à 25, en de nombreuses transactions.

CIL a baissé de 1 3/8 à 13 1/2, continuant à réagir à une baisse des revenus pour le dernier trimestre. International Nickel a baissé de 1 3/4 à 124 3/8, imitant une baisse semblable à la Bourse de New York.

Les banques ont béchi, alors que la Nouvelle-Ecossaise a perdu 3/4 passant à 14 en 2,075 transactions, et Montréal a baissé de 1-4 à 11.

Dennault a contribué à ralentir la baisse gagnant 1 et montant à 10 1/2, tandis que Central-Del Rio a monté de 3-8 à 22 3/8, et que Denison et Dominion Glass se sont raffermies.

Les pertes et la hausse étaient à peu près égales à la Bourse Américaine où les mines spéculatives et les pétroles ont été très actifs.

Eagle Mines a monté de 67 à \$1.95 menant la liste des valeurs les plus actives avec 70,875 transactions.

United Obalski a baissé de .14 à \$1.32 en 44,000 transactions, tandis que Opemiska Explorers a baissé de .04 à 21.

Le nombre des transactions industrielles aux deux bourses a été de 228,600 et celui des mines et des pétroles de 597,600.

L'indice des industrielles a baissé de 1.58 à 166.38, celui des services publics de .84 à 133.59, celui des banques de 1.26 à 121.11 et celui des papiers de 1.41 à 86.62.

Bourse de Toronto

Pétroles et mines d'or, mieux soutenues que les industriels hier

— Les industrielles ont baissé brusquement au cours d'une activité modérée hier à la Bourse de Toronto mais les pétroles de l'Ouest ont monté.

L'indice industriel a baissé de 1.29 passant à 160.64. Corby's a baissé de 3 1/4 à 29 3/4 après qu'un porte-parole de la compagnie ait déclaré qu'on s'attendait à une baisse des revenus cette année, peut-être même à une réduction de 50 l'action sur le dividende qui avait été de \$3.25 l'an dernier. Fraser Companies a baissé de 3 à 19 après qu'on eut appris que les négociations menées par Continental Can afin d'acheter le contrôle de la compagnie avaient été rompues.

Inco a baissé de 1 1/2 à 124 1/2 et la Banque de Montréal la Banque Royale et Cominco ont perdu chacune 1-2 passant respectivement à 11, 14 3/4 et 25 1/2.

Falconbridge a monté de 1 1/4 à 88, Jefferson Lake de 1 à 57 1/2 et Hudson's Bay de 3 1/4 à 20 3/4. St-Maurice Gas a monté de .7 à .47 après qu'une offre eut été faite par l'entremise de Montreal Trust d'acheter 1,020,000 actions à 5.

Parmi les pétroles de l'Ouest, Hudson's Bay Oil a monté de 1 1/4 à 46, Chieftain Develop-

Canada Southern Petroleum Ltd.

CALGARY (CNW) — Canada Southern Petroleum Ltd. a annoncé ces jours-ci qu'elle avait vendu 750,000 actions de son capital-actions. Le produit net de la vente s'élève à \$1,811,770. M. John W. Buckley, président, a annoncé que ce montant a été ou sera affecté aux dépenses de la compagnie sur ses propriétés de la Colombie-Britannique, du Yukon et du nord de l'Australie ainsi qu'aux dépenses d'exploitation et de recherches de la compagnie.

a. hervé hébert & associés inc.

actuaire-conseils

MONTRÉAL
1259, RUE BERRI
TÉL.: 288-0155

QUÉBEC
42 RUE STE-ANNE
TÉL.: 529-5349



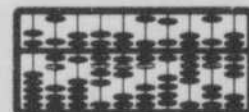
GÉRARD PARIZEAU, LTÉE

COURTIERS D'ASSURANCE AGRÉÉS

Expertise et administration
de portefeuilles d'assurances générales
Assurances-vie, assurances collectives
et caisses de retraite

410, RUE SAINT-NICOLAS, MONTRÉAL, P.Q.

TÉL. 842-3451



MULTIPLIER

vos dollars au moyen d'un portefeuille diversifié, voilà la plus solide protection contre le tourbillon de l'inflation.

Quel que soit votre objectif financier... revenu pour la retraite, fonds pour l'éducation ou simplement une épargne pour l'avenir... Keystone du Canada protège vos dollars contre l'inflation.

SI VOUS AVIEZ COMMENCÉ CE PROGRAMME LE 31 DÉCEMBRE 1952 AVEC UN MINIMUM DE \$100 ET \$50 PAR MOIS PAR LA SUITE, LES \$9,350 INVESTIS AU 1er JUILLET 1967 AURAIENT VALU \$25,553.*

Pour obtenir un prospectus gratuit, téléphonez ou écrivez aujourd'hui même.

* Ce tableau présume le réinvestissement de toutes les distributions. On ne peut assurer que ces résultats se reproduiront à l'avenir.

KEYSTONE
DU CANADA
FONDS D'ACCUMULATION
1 PLACE VILLE MARIE, MONTRÉAL
NOM
ADRESSE

IMMEUBLE



Edifice de la PREVOYANCE

507 Place d'Armes

Disponible 1er mai 1968
13ème étage complet 6685 p.c.
17ème étage complet 5610 p.c.

Service complet

849-8669



L'homme qui reste tard au bureau mérite une pendulette-radio.

Si vous demandez à votre femme ce qu'elle en pense, elle sera probablement de notre avis. Ce qu'il vous faut, c'est une pendulette-radio qui vous donne l'heure de quitter le bureau et de rentrer chez vous.

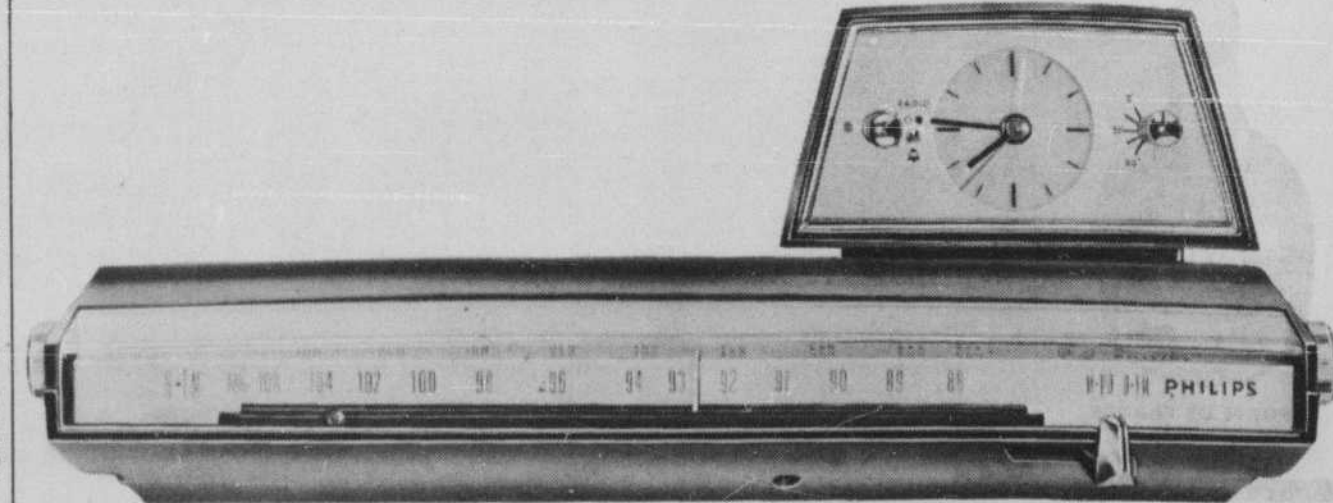
Philips a conçu sa pendulette-radio dans un style qui s'accorde parfaitement au mobilier de bureau. Elle est très basse,

afin de ne jamais être un obstacle entre vous et un interlocuteur assis de l'autre côté de votre bureau. Sur un meuble, elle est aussi peu encombrante qu'un portefeuille. Cadran très allongé (13 1/2 pouces). Sonorité parfaite, AM et FM.

Deux systèmes d'alarme: le premier, classique, est destiné à vous tirer du pays des songes; le second, plus original, vous

renvoie chez vous en musique ou par l'intermédiaire d'une sonnerie, dès que votre journée de travail touche à sa fin. Cet appareil entièrement transistorisé offre la qualité supérieure Philips habituelle—ce qui prouve une fois de plus que notre slogan n'est pas vide de sens. Car c'est vrai... le monde entier fait confiance à Philips.

LE MONDE ENTIER FAIT CONFIANCE À PHILIPS



BOURSE DE NEW YORK

[illegible]

Un complexe d'appartements d'une conception unique au point de vue du confort, d'élégance et de location.

	100	180	180	+5
Titan	10500	9	10	+1
Transite	5000	7	16½	16½
Asbestos	5500	785	770	780 +20
Un Obalski	44000	145	127	132 -14
Waite Duf	1500	16	16	-1
Westairs M	8500	15	15	15 -2
Westcoast	3500			

Kex	4000	5	4%	4	West Hill	2500	25	26	-3	
Alce	4500	30	28	28%	+1	Wacotwin	2000	20	19	20
Manan	8000	6	8	8	-1					
Ruech	3000	8	8	8	-1					
Alce	2500	9	8%	9	+1%					
Rock Ry	3000	16	16	16	+1					
Unreku	3000	16	16	16	+1					
Unreku	100	505	505	505	-5					
Unreku	6000	7	68	70	+2					
Emfo	500	370	370	370	+2					
Emfo	1000	27	25	26	-1					
Emfo	3500	27	25	26	-1					
Emfo	3500	400	390	400	+10					
Emfo	1000	9%	9%	9%	+1					
Emfo	2000	7	7	7	-1					
Emfo	4000	7	7	7	-1					
Emfo	5000	13%	13%	13%	-1					
Manitoba	1300	50	50	50	-2					
Manitoba	5000	12	12	12	-1					
Manitoba	2000	40	40	40	+5					
Manitoba	2000	40	40	40	+5					
Manitoba	2000	259	259	259	+1					
Manitoba	16000	3	3	3	-1					
Manitoba	6000	47	45	47	+2					
Manitoba	2500	52	52	52	+5					

Titres au Comptoir									
Administrator & Trust					Dem. Oth				
R.C. Moly Mo.	24	24							
O.P.I.						8	5	6	
Charter Credit						25	21	21	
Crown Life						1	1	1	
Oreclio						5	6	6	
Eastern Can. Savings						10	11	11	
Elect. Assoc.						37	38	37	
General Impact						10	11	11	
Industrial Life						13	15	15	
Int. Inductry						38	37	38	
Les Prevoyants						27	28	27	
Leigh Int.						36	37	36	
La prvoyance						35	35	35	
London Life						45	47	45	

Exp. El	19000	25	23½	23½	- 3½	Scintrix	18½	19½
Explor	5000	20	19	19		Steadman Ind.	22	23
Lease	500	16½	16½	16½	- ½	Stability Life	—	31
Amount	3000	18½	18	18	- ½	Univ. Pat.	2	2½
Single M	70875	195	188	195	+ 7	Univ. Factors	—	3.0
Imp. Min	2833	9	9	9	+ 1	Velcro	56	57
b	6000	8½	8	8				

2500	5	5	-1	
Rock	500	14	14	-1
Int'l	500	14	14	-1
Reliance	1100	34	34	+
Lake	500	34	34	+
2500	32	31	31	+
W M	2100	215	215	+14
6500	74	66	66	-3
14000	44	42	42	-1
1700	73	71	71	-1
3000	39	39	39	+
1500	27	27	27	+
6500	16	14	14	-1
5000	71	71	71	+1
2500	21	20	20	-1
12400	36	36	36	+
2500	28	28	28	+
1100	30	29	29	-1
Pleasant	1270	14	14	+2

Age	5000	6	6	6	+ 1/2	Ind.	Or	B M	W	
Asb	1000	5	5	5	+ 1/2	Hier	160.64	190.11	102.08	222.6
Rare	23000	46	45	45	-1	La veille	161.93	187.04	102.07	221.3
sem Expi	17500	25	21	21	-4	Sem.der	162.10	180.80	103.80	223.6
Silver	7900	25	24	25		Mois der.	163.21	167.43	104.95	190.0
ace River	850	660	630	660	+ 30	Au der.	148.91	147.16	84.70	135.0
inbec	8000	9 1/2	9	9		1967 Haut	172.41	192.41	111.40	225.0

minx Can	800	330	25	330	-10	1967	Bas	147.65	142.30	85.88	130.10
le Ridge	1500	16	16	9	+1	1966	Haut	175.80	192.48	132.23	135.54
me Pot	7500	9	8			1966		138.98	138.95	83.22	95.39

Valeurs minières hors-liste

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co. Ltd. Suite 1522
Royal Bank of Canada Building, Place Ville-Marie
Montreal 2, Que.

	Dem.	Off.	STOCK	Dem.	Off.	STOCK	Dem.	Off.
OCK			G. SILVER	7	10	N.M. COPPER	4	7 1/2
ETA	8	11	G. GOLD STAR	7	10	NEW INSCO	17	20
EATHROSS	20	25						
UNIC	2	3	G. COPPER	44	6	ORA. DEE	6	9 1/2
AVANCE RL	8	10	GIBSON	3		NATI. MAL	145	9
RICANACE 25	45		GASPELIA	25		NEW LORIE		

ORLA	OH	14	INDEPEND.	3	5	OKLEND	OH
LD MTN.	2	4	ILLINOIS	10	20	OLYMPIUS	1
CAUCHEN	OH	40	JACK WAITE	1	3	NEW PASC.	30
HOLDING	15	20	JUMA	5	10	PRADO	125
MA CH'B	10	15	KEWAGAMA	4	6	QUEBEC EX.	20
ORREX	11	14	KUKATUSH	7	8	QUEJO	3
RACE MAC	8	10	L.B. HOUSE	14	17	RAND MAL	4

AN	8%	LEEDS	MTLS	10	15	RADIO HILL	100	20
IB TOWN	30	LITTLE TEX	ON	10	5	RAN LUX	50	2
EARW	10	LUN. ECHO	21	6	S. MINING	5	10	
VER	15	NET CARTIER	40	48	SEAWAY	2	1	
LUMBER R.	30	NADEX	24	34	STAIR CHIB	1	1	
PIER	3	MAIN OKA	7	12	STARBURG	14	14	
SON	Off	MARNER	25	30	SULLICO	41%	50%	
PLESSEPS	30	MARTIN BIRD	14	14	T. BAY	50	110	
IRAL	15	MATTAG EX	Off	5	TIMROD	10	10	
IRACON	2	4 MILADO	20	10	WACO PETE	3	1	
MACROS	2	MOLVIA	30	25	WATSON LAKE	1	1	
EXPL.	Off	NAGANTA	15	15	WM. LEYS	2	1	
		NEMROD	20	10	YOUNG DAVE	13	13	

- 3 Rapidos par jour — aller-retour.
- Repas offerts gracieusement aux détenteurs de billets de voiture-salon.



Prochain sommet arabe, à Rabat, le 17 janvier

LE CAIRE (AFP) — Le 5e sommet arabe aura lieu à Rabat le 17 janvier prochain. Les ministres arabes des affaires étrangères ont décidé hier soir, avant de clore leurs travaux par une séance qui n'a pas duré 20 minutes.

Cette nouvelle conférence des souverains et chefs d'Etat sera consacrée à l'élaboration d'une nouvelle stratégie commune visant essentiellement à obtenir l'évacuation par les Israéliens des territoires qu'ils occupent depuis les hostilités du 5 juin.

Cette nouvelle stratégie devrait être plus offensive et

donc plus dure que celle préparée à la conférence de Khar-toum.

Selon des indiscretions recueillies dans les couloirs, le projet d'ordre du jour, également adopté par les ministres, peut s'interpréter ainsi:

1- Bilan de l'action passée et examen de la situation dans le monde arabe et sur le plan international depuis la conférence de Khar-toum.

L'étude de la résolution du Conseil de sécurité des Nations unies n'est pas mentionnée dans l'ordre du jour pour ne pas heurter ceux qui la rejettent, mais il est évident qu'elle

sera longuement évoquée à Rabat, de même que la mission du représentant de M. Thant, représentant qui aura eu le temps, d'ailleurs, avant la tenue du sommet, de se rendre dans les capitales arabes directement concernées par la crise au Moyen-Orient.

2- Préparation d'une action commune visant à l'évacuation des Israéliens et au règlement de la crise. Cette action devrait être politico-militaire comme le souhaitent les Egyptiens, appuyés par un certain nombre de pays arabes.

On parlerait aussi longuement de l'aide aux pays les plus touchés par la guerre, et cette fois la Syrie pourrait être incluse.

3- Renforcement de la Ligue arabe dans tous les domaines. Plus d'un mois va s'écouler entre la conférence qui vient de s'achever au Caire, et celle au sommet, de Rabat. Ce temps devrait permettre de rallier les hésitants. Les diplomates du royaume chérifien auront fort à faire pour persuader les Syriens, et surtout le roi Fayçal, de venir à Rabat.

Il est, en effet, officiel maintenant qu'au moment où la Syrie manifeste une certaine bonne volonté, l'Arabie saoudite prend ses distances. Pendant les trois jours de la conférence au Caire, les émissaires du roi Fayçal qui seraient hier soir de fort mauvaise humeur, n'auraient pas

cessé de répéter qu'il n'était pas urgent de tenir un nouveau sommet. Certains observateurs établissent un lien entre la brusque réserve de l'Arabie saoudite et la rentrée spectaculaire sur la scène arabe de la RAU.

L'attitude du roi Fayçal pourrait s'expliquer aussi par la situation au Yémen qui n'élèverait pas dans le sens qu'il souhaiterait, et par l'installation à Aden d'un régime révolutionnaire. On reparlera d'ailleurs de cette dernière question aujourd'hui, puisque le conseil de la Ligue arabe se réunira pour décider précisément de l'admission, au sein de l'organisation de la République populaire du Sud-Yémen.

Israël: le dialogue avec Paris se poursuit

JERUSALEM (AFP) — Le "dialogue" entre la France et Israël se poursuit. C'est pourquoi l'ambassadeur d'Israël à Paris a été rappelé pour de "brèves consultations", a déclaré hier M. Abban Eban, ministre israélien des affaires étrangères, à la fin du débat de politique étrangère à la Knesset.

"Je ne peux considérer comme interrompu le dialogue entre la France et Israël", a-t-il dit, en réponse à des questions sur les relations entre les deux pays à la suite des informations faisant état d'un changement d'attitude de

la France — en faveur des pays arabes — sur le problème des livraisons d'armes au Moyen-Orient.

"Depuis 1955, a poursuivi M. Eban, la France s'est efforcée de rétablir l'équilibre en regard des livraisons d'armes soviétiques aux pays arabes. Si elle se joint aujourd'hui à ceux qui arment les arabes, le déséquilibre sera deux à trois fois plus important dans la région".

Le ministre a indiqué qu'Israël avait eu besoin de l'aide de la France "pour assurer sa stabilité et la paix au Moyen-Orient", et la France lui a donné l'assurance que ce n'était pas "une amitié dictée par la commodité mais fondée sur des sentiments solides qui résisteraient aux difficultés". Dans le même temps, Israël s'est fait à l'étranger le porte-voix du renom de la France, "une France fidèle à ses amis en temps de besoin", a affirmé M. Eban, qui a ajouté: Israël n'a jamais prétendu que les relations franco-israéliennes supposaient comme préalable "un relâchement des liens entre la France et les Etats arabes... Mais le contraire n'est pas vrai non plus".

Appuyant la position du gouvernement, la Knesset a adopté une résolution affirmant que "seules des négociations directes entre Israël et ses voisins permettraient de trouver une solution aux problèmes du Moyen-Orient".

L'état de vigilance est maintenu en Israël en raison du refus des pays arabes d'engager des négociations de paix avec Israël, "mais il n'est nul besoin de faire comme si la guerre allait reprendre dans les prochains mois", a encore déclaré M. Abban Eban, dans son intervention devant la Knesset.

Après avoir indiqué que son pays demanderait au représentant de l'ONU, M. Gunnar Jarring, d'encourager des négociations directes, le ministre a dit: "Israël continue de s'efforcer d'obtenir des négociations directes, mais aussi longtemps que les Arabes s'y opposeront, ils seront responsables de la prolongation de la situation actuelle".

A propos du problème des réfugiés, M. Eban a souligné qu'Israël ne pouvait le résoudre seul, et qu'il n'en avait d'ailleurs jamais pris l'engagement. "Mais nous sommes prêts, a-t-il dit, à participer à la solution de ce problème, et avons élaboré certaines propositions".

On apprend d'autre part que M. Walter Eytan, ambassadeur d'Israël à Paris, rappelé en consultations, est arrivé hier soir à Tel Aviv. Il fera à M. Abban Eban un rapport sur l'entretien qu'il a eu samedi dernier avec M. Maurice Couve de Murville, ministre français des affaires étrangères. Il est probable qu'il regagne Paris à la fin de la semaine.

Signature d'un accord pétrolier franco-irakien

BAGDAD (AFP) — La signature du contrat passé entre le gouvernement irakien et le groupe pétrolier français "ERAP" interviendra dans le courant du mois, a déclaré hier, dans une conférence de presse, M. Adis Aljader, président de la Compagnie nationale des pétroles d'Irak. Il a ajouté que les termes de cet accord avaient été communiqués aux compagnies nationales des pétroles de Koweït, d'Algérie et d'Arabie saoudite.

M. Adis Aljader a fait savoir d'autre part que le projet de collaboration soviétique avec la société nationale des pétroles d'Irak serait soumis vers la fin de la semaine.

En cas d'accord

Israël est disposé à évacuer certains territoires occupés

NEW YORK (AFP) — Israël est prêt à évacuer certains des territoires occupés depuis juin dernier, à condition d'un changement "dans les relations fondamentales avec les Etats arabes", a déclaré samedi soir à New York, le général Itzhak Rabin, chef d'état-major général d'Israël.

Le général Rabin, qui prenait la parole au cours d'un dîner de la United Jewish Appeal National Conference, a poursuivi: "Il n'y a pas de raison pour que nous redonnions à ceux qui nous attaquent encore des têtes de ponts pour une nouvelle agression". Toutefois, a-t-il dit en substance, si les Arabes acceptaient un traité de paix, "nous serions prêts à nous retirer le long de lignes beaucoup plus restreintes que celles qui limitent les régions que nous occupons actuellement".

DÉCÈS

DUCHASTEL DE MONTROUGE (Gabrielle) a été décédée le 10 décembre 1967 à l'hôpital de la Duchastel de Montrouge des Dames du Sacré-Cœur, fille de feu Léon Duchastel de Montrouge consul de France et d'Anita Snyder et sœur de feu Jules Duchastel de Montrouge et de Mme Paul Lacoste. Elle laisse dans le deuil de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu, mardi, le 12 courant à 2.00 P.M. au couvent du Sacré-Cœur d'Atwater et sépulture à Ahuntsic.

AVIS

AVIS est par les présentes donne que le contrat en date du 4 décembre 1967 par lequel André Perry Production Ltd. a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, a été enregistré au Bureau de l'enregistrement de Montréal le 7 décembre 1967 sous le no 2030979 Banque de Montréal le 7 décembre 1967.

AVIS

AVIS est par les présentes donne que le contrat de vente en date du 28 novembre 1967 à la Banque Toronto-Dominion de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Les Aluminums Cartier Inc. a été enregistré au Bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 29ème jour de novembre 1967, sous le numéro 2029314.

AVIS

AVIS est par les présentes donne que le 7ème jour de décembre, sous le no 2030974, il a été enregistré, au Bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal un contrat de vente, cession et transport par Day & Ross Ltd., à la Banque de Nova Scotia, une banque canadienne à charte, de l'université des créances et comptes de livres, actuels ou futurs de la dite Day & Ross Ltd.

Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'Article 1571 (D) du Code Civil de la Province de Québec.

Ce 7ème jour de décembre 1967

La Banque de Nova Scotia

AVIS est par les présentes donne qu'en vertu d'un acte enregistré au Bureau du Registraire de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 2030358 la Banque de Nova Scotia (ici appelée "La Banque") a libéré, réassigné et transféré à JERIMOR FABRICS INC., 1199 rue Bleury, Montréal, Importateurs en Textile, tous les droits, titres et intérêts de la Banque à partir du 1er jour de décembre 1967 sous certaine assignation générale des dettes figurant aux livres effectués par le dit JERIMOR FABRICS INC., datés du 18 juin 1962 et enregistrés au Bureau du registraire de la division d'enregistrement de la division de Montréal sous le numéro 1607158.

Date le 6e jour de décembre 1967

La Banque de Nova Scotia

CANADA

Province de Québec

District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 742 647

T. TRINGLE & SON LIMITEE, corps politique et incorporé, dûment incorporé selon la loi, ayant son bureau Chef et principale place d'affaires au 245 Avenue Victoria dans les Cités et District de Montréal, Province de Québec,

Demandeur

PHILIP ROYSTON THORP, comptable, domicilié et résidant dans la Ville de Beaconsfield, district de Montréal, Province de Québec, et très récemment y résidant au 77 rue St. Louis,

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur, PHILIP ROYSTON THORP, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, le 5 décembre 1967

MAURICE CARON
Protonotaire adjoint C.S.M.

Mes. Martineau, Walker, Allison, Beaulieu, Tetley & Phelan, Avocats,
3400 Place Victoria,
Montréal 3, P.Q.
Procureurs de la demanderesse

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

RÉGION DE LA CAPITALE APPELS D'OFFRES

Des soumissions cachetées, adressées à: Surveillant des appels d'offres, Région de la Capitale, ministère des Travaux publics, édifice Bonaventure, 301, rue Elgin, Ottawa 4 (Ont.) et portant sur l'enveloppe la mention "SOUMISSION POUR RAOUL A L'ANIMAILERIE, MINISTÈRE DE LA SANTÉ NATIONALE ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL, TUNNEY'S PASTURE, OTTAWA (ONT.)" seront reçues jusqu'à 3.00 heures de l'après-midi, le mardi, 9 janvier 1968.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de \$100, sous forme d'un chèque bancaire visé établi au nom du Receveur Général du Canada, par l'entremise du Bureau de la distribution des plans, pièce 117, édifice Bonaventure, 301, rue Elgin, Ottawa et on peut les consulter aux bureaux de l'Association des Constructeurs ou du "Builders' Exchange" à Toronto, Montréal et Ottawa.

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décatage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formulaires fournis par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

BUREAU DÉPOSITAIRE DES SOUMISSIONS: Les sous-entrepreneurs pour les ouvrages mécaniques et d'électricité, doivent présenter leurs soumissions par l'entremise du Bureau dépositaire des soumissions, 196, avenue Bronson, Ottawa, Ontario, au plus tard à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'est), le mercredi, 3 janvier 1968, conformément au document "Standard Canadian Bid Depositary Principles and Procedures for Federal Government Projects", première édition, 22 mars 1963.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

JEAN DROUIN,
Surveillant des appels d'offres

CANADA

Province de Québec

District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 743026

DRAGUTIN PAPICH, médecin, domicilié au no 5647 Avenue Smart, dans les cités et district de Montréal,

Demandeur

EDWARD LALONDE, domicilié au 1462 rue Guy, dans les cités et district de Montréal,

- et -

SUZANNE VERONNEAU, domiciliée au no 2255 rue St-Mathieu, Appartement 1208, dans les cités et district de Montréal, et/ou DAME SUZANNE VERONNEAU, épouse du Docteur N. Troutman résidant à New York, Etat de New York, États-Unis d'Amérique, au no 435 St - 70e rue, Appartement 27K, Zip Code 1021,

Défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR

La défenderesse SUZANNE VERONNEAU et/ou DAME SUZANNE VERONNEAU-TROUTMAN est par les présentes requise de comparaître dans un délai de quinze jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, 7 décembre 1967

MAURICE CARON
Protonotaire adjoint C.S.M.

Gagnon, Beaulieu, Jurisic, Carisse, Szemey et Di Clementi, Avocats,
2015, rue Drummond,
Bureau 750
Montréal
Procureurs du demandeur

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-67-10346
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 9 janvier 1968

Poste Berri (Montréal)
FOURNITURE DE SECTIONNEURS A 115 KV, 23 KV ET 15 KV

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, cheque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de SEPT MILLE DOLLARS (\$7.000) cheque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 7 décembre 1967

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 7 décembre 1967

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

AFFAIRES

Astrologue scientifique, conseiller, J. Thullier, 10, 392 boul. St-Michel, 381-4386.

18-12-67

AIDE DOMESTIQUE DISPONIBLE

Faites faire vos gros travaux d'automne par M. Thibault, murs et plafonds \$6.00 - planchers \$3.00. Tél. 844-1301. Après 7.00 P.M.

17-12-67

AIDE DOMESTIQUE DEMANDÉE

Cherche pour Ottawa femme de ménage, valet de chambre, femme de chambre, sérieuses références. Ecrire Case 58 Le Devoir.

15-12-67

ANTIQUITES CANADIENNES

Particulier, offre vaste collection de meubles authentiques et objets divers. Tous de 100 à 250 de vieux. Bas prix. Tél. 671-2276.

18-12-67

APPARTEMENT A LOUER

Charlemagne près Sherbrooke, 1½, 2½ meubles, douche, balcon, métro à 5 minutes. 254-6539.

15-12-67

ST-BRUNO

2½, neuf, meuble, chauffé, électricité payée - \$25.00
Tél.: 653-6705

J.N.O.

A LOUER

1500 pi. carrés d'espace chauffé avec partie de bureau valable, entrée privée, large porte pour entrée de camions. Situé à Montréal-Est. Tél. 645-8819.

J.N.O.

A VENDRE

MAISON QUÉBÉCOISE ARTISTIQUE INC. Division de décorations intérieures, vous offre 30% d'escompte sur ameublement complet de tout style. A prix réduits les plus beaux tissus, tapis, draperies. A votre service décorateurs et salles de montage. Sur rendez-vous 274-3007.

24-1-68

DÉMENAGEMENT

ROUSSELLE TRANSPORT. Déménagement local, longue distance. Emballage et entreposage. 725-2421

J.N.O.

CANADA

Province de Québec

District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 742 818

ELECTROMAID SALES CORPORATION, corps politique et incorporé, dûment incorporé selon la Loi, ayant son bureau Chef et principale place d'affaires dans les cités et district de Montréal, au 6595 rue St-Urbain,

Demanderesse

ACME ENGINEERING & MANUFACTURING CORPORATION, corps politique et incorporé, dûment incorporé selon la Loi, ayant son bureau Chef et principale place d'affaires à Muskogee, dans l'Etat d'Oklahoma, un des Etats Unis d'Amérique,

Défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

La défenderesse, ACME ENGINEERING & MANUFACTURING CORPORATION, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, le 7 décembre 1967

Protonotaire adjoint C.S.M. Maurice Caron.

Mes. KAUFMAN, HOFFMAN, RESPIZ & SEDEROFF, Avocats,
715 Carré Victoria,
Suite 460,
Montréal, P.Q.
Procureurs de la demanderesse

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GTR-67-10334
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 9 janvier 1968

Outardes 3 - Manicouagan Outardes 4 - Poste Micoua (Comté de Saguenay)

FOURNITURE DES MEMBRURES EN ACIER GALVANISÉ POUR LES PYLONES DE DEUX (2) LIGNES DE TRANSPORT D'ÉNERGIE A 315 KV

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, cheque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de SOIXANTE-QUINZE MILLE DOLLARS (\$75.000) cheque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 7 décembre 1967

JOYEUX NOËL

PROGRAMME D'ÉDUCATION POUR ADULTES

- ACCÉLÉREZ VOS PROMOTIONS
- AUGMENTEZ VOTRE REVENU
- EXPOSEZ VOS IDÉES



Dale Carnegie

GRÂCE AU COURS
**DALE CARNEGIE
EN FRANÇAIS**

MEILLEURS
VOEUX

Hôtel Sheraton Mt-Royal, 1455, rue Peel
Renseignements: Jacques de Bellefeuille 845-5264

AVEZ-VOUS PENSE D'OFFRIR LE
COURS DALE CARNEGIE EN CADEAU

Comment obtenir du gouvernement un prêt sans intérêts

Ca vous intéresse? Eh bien, c'est possible grâce à l'article 79B de la loi de l'impôt sur le revenu. Le gouvernement vous encourage à préparer votre retraite en vous accordant une réduction d'impôt substantielle sur les fonds que vous affectez à un plan d'épargne-retraite enregistré. Vous pouvez ainsi épargner des centaines de dollars chaque année. Votre argent ne sera imposable qu'à l'âge de votre retraite et seulement à titre de revenu. (Notez bien également que votre revenu imposable sera alors susceptible d'être moins élevé).

C'est comme si vous obteniez du gouvernement un "prêt" sans intérêts, ... en plus de réaliser une économie sur l'impôt payable à une date ultérieure.

Le représentant de la Manufacturiers vous apprendra en détail les avantages du plan d'épargne-retraite. C'est un professionnel et il est bien renseigné. Il s'identifie à une compagnie dont la gestion financière des fonds qui lui sont confiés s'est toujours avérée à la fois judicieuse et profitable. Quand vous communiquerez avec ce représentant, n'oubliez pas de vous informer des garanties que seul un plan émis par une compagnie d'assurance peut vous offrir. Téléphonez-lui aujourd'hui ou postez ce coupon et vous recevrez gratuitement notre brochure qui vous expliquera comment vous pouvez diminuer votre impôt sur le revenu.



Veuillez me faire parvenir sans obligation un exemplaire gratuit de votre livre: "Plan Enregistré Épargne-Retraite."

NOM
ADRESSE

André Mailloux
La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturiers
Ste. 1660, C.I.L. House, 630 ouest,
Dorchester Blvd., Montréal, Qué.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
MANUFACTURERS

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...

La charte à Blue Bonnets

PREMIERE COURSE - 67 NG \$5,000 - Conditions - Trot 1 mille - Bourse: \$2,200									
Fairfax Star	7	7	1E	1	1	1	1	1	1
Scotchington	8	8	2	2	2	2	2	2	2
Empire Billy	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Lil' Son	2	2	3	3	3	3	3	3	3
Imprimis	1	1	4	4	4	4	4	4	4
Mr. Paris	3	3	5	5	5	5	5	5	5
Broadway Joe	6	6	6	6	6	6	6	6	6
Troubadour	5	5	7	7	7	7	7	7	7
7 Fairfax Star	34,00	10,0	1,30						
Scotchington	14,20	4,20							
3 Empire Billy		2,60							

DEUXIEME COURSE - A réclamer - Ambie 1 mille - Bourse: \$1,800									
Winding Ape	7	7	1	1	1	1	1	1	1
Father Land	8	8	2	2	2	2	2	2	2
Mr. Diller	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Sir Diller	8	8	2E	1	1	1	1	1	1
General Richeleu	5	5	7	7E	7E	7E	7E	7E	7E
Doctor Kirk	2	2	4	4	4	4	4	4	4
Easy Abe	4	4	6	6	6	6	6	6	6
Vallant Pick	6	6	8	8	8	8	8	8	8
Rhodes Conklin	1	1	8	8	8	8	8	8	8
7 Winding Ape	7,50	3,90	3,60						
Mr. Diller	3,50	2,80							
8 Sir Diller		2,30							

TROISIEME COURSE - 67 NG \$12,000 - Conditions - Ambie 1 mille - Bourse: \$3,600									
Grateful P.	6	6	8	8	8	8	8	8	8
Father Land	4	4	5	5	5	5	5	5	5
Kim Ash	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Lion Cy	7	7	6	6	6	6	6	6	6
Sir Diller	2	2	4	4	4	4	4	4	4
J. J. Wall	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Jerigood	8	8	7E	7E	7E	7E	7E	7E	7E
Rhodes Conklin	5	5	17,80	6,40	4,60				
3 Father Land		5,80	3,20						
3 Kim Ash		3,40							

QUATRIEME COURSE - A réclamer - Trot 1 mille - Bourse: \$2,000									
Star 20	8	8	3E	1	1	1	1	1	1
Tanglelo	5	5	6	6	6	6	6	6	6
Wildwood Chris	3	3	6	6	6	6	6	6	6
Sir Diller	2	2	7	7	7	7	7	7	7
Doris Giers	7	7	4	4	4	4	4	4	4
Rhodes Conklin	1	1	3	3	3	3	3	3	3
Dusty Debut	4	4	1E	2	2	2	2	2	2
Southern Chief	5	5	7	7	7	7	7	7	7
6 Star 20	12,50	6,40	4,70						
2 Tanglelo		7,00	4,50						
3 Wildwood Chris		3,40							

CINQUIEME COURSE - 2-5-4 et 5 ans - Conditions - Ambie 1 mille - Bourse: \$1,600									
H. S. M.	5	5	2E	1	1	1	1	1	1
Miss E. Blue	6	6	7	7E	7E	7E	7E	7E	7E
Shirley M.	8	8	4E	2E	2E	2E	2E	2E	2E
Senator Texas	2	2	7	7	7	7	7	7	7
Shavine Wadlow	1	1	3	3	3	3	3	3	3
Vie Adieu	7	7	5	5	5	5	5	5	5
Grace Handy	4	4	1	3	4	4	4	4	4
Jess Vale	3	3	6	6	6	6	6	6	6
5 H. S. M.	6,70	4,10	2,90						
6 Miss E. Blue		5,10	3,00						
8 Shirley M.		4,50	2,40						

SIXIEME COURSE - 67 NG \$5,000 - Conditions - Ambie 1 mille - Bourse: \$2,200									
Star Alan	7	7	8	8	8	8	8	8	8
Success Brook	1	1	5	5	5	5	5	5	5
Miss E. Blue	6	6	7	7E	7E	7E	7E	7E	7E
Byrd Time	6	6	9	9	9	9	9	9	9
Mr. Champ	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Key Frasier	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Doug Johnston	3	3	3E	3	3	3	3	3	3
Two Mount	5	5	7	7	7	7	7	7	7
Alas Drummond	8	8	1E	1	1	1	1	1	1
Star Alan	12,50	6,40	4,70						
1 Success Brook		6,20	4,90						

SEPTIEME COURSE - 67 NG \$7,500 - Ambie 1 mille - Bourse: \$2,800									
Peter Dawn	7	7	3	3E	4E	3	1	1	1
Jackie Wayne	5	5	7E	1	1	1	1	1	1
P. W. Adios	2	2	6	6E	2	2	2	2	2
Tennessee Breeze	1	1	3	4	3	4	1	1	1
Diller Sport	8	8	6	7	5	6	5	5	5
Lively Pick	4	4	1	2	2E	2	2	2	2
Dream Pilot	6	6	4E	3E	7E	7E	7E	7E	7E
Perfect Landing	3	3	8	8	8	8	8	8	8
1 Peter Dawn	10,70	6,50	3,30						
Jackie Wayne		4,70	3,00						
5 P. W. Adios		2,70							

HUITIEME COURSE - 67 NG \$8,500 - Conditions - Ambie 1 mille - Bourse: \$3,000									
Sharp Express	9	9	3	4	5	5	1	1	1
Awol	2	2	5	5	4E	4	3	3	3
Honey Rainbow	1	1	2	2	3	3	1	1	1
Camp Out	4	4	5	6	2E	2	1	1	1
Harvey Bomber	5	5	1E	1	1	1	1	1	1
Monaco Hanover	6	6	7E	8	8	8	6	6	6
Speedway Time	7	7	8	7	7	7	7	7	7
Ger Dee Frisco	3	3	4E	3E	6E	6	4	4	4
8 Sharp Express	4,20	3,10	2,70						
2 Awol		4,80	3,60						
1 Honey Rainbow		4,50							

NEUVIEME COURSE - 67 G \$8,000 - Conditions - Ambie 1 mille - Bourse: \$6,000									
Mighty Leo	2	2	1	1	1	1	1	1	1
Cagney Hanover	1	1	4	4	4	4	4	4	4
Abbe Lar	5	5	1	2	3	3	1	1	1
Key Peble	6	6	6	6	6	6	6	6	6
Senator	4	4	5	5	5	5	5	5	5
Cap Hanover	3	3	3	3	2E	2	1	1	1
1 Mighty Leo	4,20	3,00	2,30						
1 Cagney Hanover		5,70	2,80						
5 Abbe Lar		2,90							

DIXIEME COURSE - A réclamer - Ambie 1 mille - Bourse: \$1,600									
Storby M	4	4	2	2	3	3	1	1	1
John Joy	7	7	6	6	6	6	6	6	6
Dickey Dares	3	3	5	4E	2E	2	1	1	1
Delway	6	6	8	8	8E	8	5	5	5
Hearty Dares	5	5	1	3	6	6	7	1	1
Swing Harmony	2	2	3E	1	1	1	1	1	1
Two Hits	8	8	7	6E	4E	6	1	1	1
Jermain Hill	1	1	4	7	7E	7	8	8	8
4 Storby M	16,50	5,80	5,10						
7 John Joy		4,40	3,20						
3 Dickey Dares		2,80							

Rozelle, aux prises avec le problème des commerciaux réclamés

BALTIMORE — Pete Rozelle, le commissaire de la ligue Nationale de football ne manque pas de travail ces jours-ci. La semaine dernière il devait s'occuper du problème de l'emplacement des bancs pour les joueurs lors des matchs. Cette semaine il devra s'occuper du problème des arrêts de jeu ordonnés pour permettre aux commanditaires de la télévision de faire passer leur publicité.

Lors de la joute de dimanche entre les Colts de Balti-

Dans les majeures

Ferguson Jenkins, un Canadien, est dans une classe à part

CINCINNATI (PA) — Jim Bunning est un bourreau de travail à 36 ans.

Il a dominé la ligue Nationale en 1967 avec 302 manches au monticule, commençant 40 parties, récoltant six blanchissages et retirant au bâton 253 des 1.216 frappeurs qu'il a affrontés.

Son plus proche rival a été le droitier Gaylord Perry, du San Francisco, avec 293 manches pour un total de 1.178 rivaux au bâton.

Perry a présenté une fiche de 15-17 et une moyenne de 2.61 points alloués par partie en comparaison de 17-15 et 2.29 par Bunning, du Philadelphia.

Phil Niekro, de Atlanta, a affiché la meilleure moyenne de 1.87 et une fiche de 11-9, devenant ainsi le premier lanceur de relève à s'assurer le titre dans ce domaine depuis Stu Miller, du San Francisco, en 1958. Niekro a toutefois commencé 20 des 46 matches auxquels il a participé.

Le Canadien Ferguson Jenkins, des Cubs de Chicago, a complété le plus grand nombre de joutes, 20, soit deux de plus

SAISON TERMINÉE

La saison de la ligue Continentale de football a pris fin dimanche par la victoire des Panthers d'Orlando au compte de 38-14 sur les Ramblers d'Orange County à Anaheim en Californie.

L'affaire Erika Schinegger

Machination ou indiscretion de la concurrence étrangère?

VIENNE (AFP) — L'affaire Erika Schinegger n'a sans doute pas fini d'émouvoir le monde sportif autrichien, mais certains journalistes autrichiens auraient été mieux inspirés d'écouter les conseils de modération et de discrétion du président de la Fédération de ski.

Dans cette pénible affaire, tous les coups semblent bons à une certaine presse à sensation: on parle non seulement de sombres machinations, mais on n'hésite pas non plus à faire retomber la responsabilité sur la concurrence étrangère et plus particulièrement française.

L'hebdomadaire viennois "Wiener Montag" écrit notamment dans un commentaire: "Les concurrentes étrangères, notamment, ont essayé de construire une nouvelle 'Affaire Kloboukowska'... le Comité Olympique ayant décidé de faire passer des tests de chromosomes aux gagnantes de Grenoble, la Fédération autrichienne avait recommandé à ses skieuses de passer un tel examen dès à présent à la clinique universitaire d'Innsbruck. Soit que

quelqu'un ait attiré l'attention d'Erika Schinegger sur les soupçons que nourrissent spécialement les Françaises concernant sa féminité, soit qu'un médecin ait rompu sa consigne de silence, soit que quelqu'un ait prononcé une parole malheureuse. Erika Schinegger fut profondément touchée et demanda à ne plus participer à des compétitions."

Pour le lecteur non prévenu, il ressort de ce commentaire que les Françaises, seraient à l'origine de l'abandon d'Erika Schinegger. Le même lecteur trouvera d'ailleurs une allusion semblable dans la "Neue Zeitung" de Vienne qui écrit: "un soupçon terrible pesait dimanche dans les milieux du ski: Erika Schinegger aurait été la victime d'une indiscretion voulue afin de l'écartier des jeux olympiques de Grenoble..."

De là à écrire noir sur blanc que les Marielle Goitschel, Annie Famoso ou Nancy Greene ont voulu se débarrasser d'une rivale dangereuse, il y a évidemment encore un pas que les mêmes journaux n'osent tout de même pas franchir. Mais l'homme de la rue en Autriche ne sera peut-être pas loin de le croire, et certains "journalistes" n'ont sûrement pas rendu un service à la cause du sport et de la malheureuse championne du monde de descente.

MONCTON — La Fédération Canadienne de Boxe a rendu public son classement annuel des boxeurs.

Poids lourds: champion, George Chuvalo, Toronto; aspirants, Bob Felstein, Toronto, Jean-Claude Roy, Montréal, Bill Drover, Labrador City et Larry Renault, Montréal.

Poids mi-lourds: champion, Leslie Borden, Montréal, aspirants, René Durelle, Baie Ste Anne, Nouveau Brunswick, Franck Bullard, Toronto.

Poids moyens: champion, Dave Downey, Halifax, aspirants, Ray Christian Winnipeg, Jimmy Meilleur, Windsor, Ontario, Jimmy Walters, Prince George, Colombie Britannique.

Poids légers: champion, Ron Sampson, Sydney, aspirants, Dave Hilton, Halifax, Fernand Chretien, Québec, Léo Noël, Moncton, Al Chabot, Vancouver.

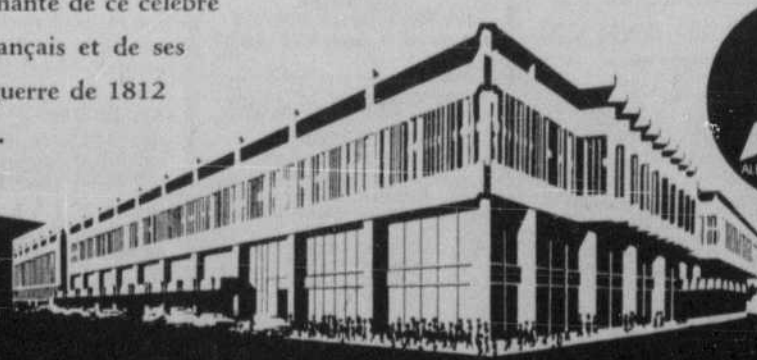


LES VOLTIGEURS

bifteck et bière

ZING! BOOM! BANG! Au tintamarre des chopes de bière — avec les effluves qui s'échappent des tonneaux, Les Voltigeurs ouvrent leurs portes... aux hommes seulement. C'est un bivouac bien chaud avant et après la bataille. Battez-y la retraite après les incursions et les sorties. La nourriture y est solide et si "c'est à boire qu'il vous faut", Les Voltigeurs* "sont là!", au niveau du Métro à la Plaza Alexis Nihon — pas plus loin du Forum qu'un lancer de Béliveau. D'accès facile par le métro où que soit votre champ d'action. Amplement d'espace pour le stationnement.

*Lisez l'histoire fascinante de ce célèbre régiment canadien-français et de ses exploits pendant la guerre de 1812 (à l'endos du menu).



GÉRANTS PROPRIÉTAIRES
INTERCITY FOOD SERVICES INC.

AU NIVEAU DU MÉTRO - PLAZA ALEXIS NIHON - STE-CATHERINE ET ATWATER

CHUVALO N'OFFRE PAS ASSEZ POUR COOPER

LONDRES — Le gérant du champion de l'Empire Britannique et de la Grande-Bretagne des poids lourds, Henry Cooper, a déclaré avoir reçu une offre pour défendre son titre de l'Empire contre le champion du Canada de la catégorie, George Chuvalo, contre une garantie de 25 mille dollars.

Jim Wicks a ajouté qu'il n'était pas intéressé à un tel combat à ces conditions financières.

Il a ajouté que Cooper pouvait obtenir le triple de cette somme pour un combat disputé en Angleterre. Pour que l'offre de Chuvalo soit prise en considération il faudrait une garantie de 100 mille dollars.

Prédiction de Moore

L'ancien champion mondial des poids-lourds, Archie Moore, y est allé aussi de ses prédictions concernant le tournoi éliminatoire de l'association mondiale de la boxe pour trouver un successeur à Cassius Clay.

Hockey jr en Europe

Le hockey junior semble se développer à un rythme très rapide en Europe et un tournoi international groupant cinq équipes nationales de juniors aura lieu en Finlande, du 24 décembre 1967 au 2 janvier 1968.

Un tournoi élim

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...

Sauf huit exceptions...

Aucun nageur ne quittera les E.U. avant les JO de Mexico

Aucun nageur américain ne se produira hors des États-Unis l'an prochain avant les Jeux Olympiques de Mexico à l'exception de huit d'entre eux (Mark Spitz, Greg Buckingham, Doug Russell, Greg Charlton, Catie Ball, Debbie Meyer, Claudia Kolb et Jane Barkman) qui participeront à la seule réunion de Brème début mars.

Toutes les invitations provenant notamment de France, Suède, U.R.S.S. et Suisse ont été déclinées.

M. Harry Hainsworth, directeur de la natation améri-

caine a expliqué que par tradition (tous les ans quelques nageurs des U.S.A. se rendent à Brème), la réunion allemande faisait exception à la règle.

Les principales dates du calendrier des nageurs et nageuses américains pour 1968 sont, hormis les jeux olympiques:

— Championnats d'hiver masculins (11 au 13 avril à Greenville-Caroline du Nord)

— Championnats d'hiver fé-

minins (18 au 20 avril à Pittsburgh)

— Championnats Nationaux masculins et féminins (1 au 4 août à Lincoln, Nebraska).

— Epreuves de sélection olympiques masculines à Long Beach (Calif.) du 30 août au 2 septembre.

— Epreuves de sélection olympiques féminines à Los Angeles du 25 au 28 août.

— Stage de préparation olympique en septembre à Colorado Springs.



Peut-être plus encore que les joueurs de hockey, les joueurs de football sont souvent victimes de fractures aux chevilles. Ci-haut, le demi étoile des Colts de Baltimore, Tom Matte, ne semble trop souffrir de cette blessure à la cheville que le médecin de l'équipe vient de panser. Les Colts et les Rams de Los Angeles vont s'affronter dimanche dans un match qui décidera du championnat de la division Coastal, dans la ligue Nationale de football. (Téléphoto PA)

Curling mixte

L'équipe André Leroux ira jouer à Québec

MATANE — André Leroux, curler bien connu de Rimouski, a vaincu l'équipe de Raymond Lapointe du club de curling de Matane, au compte de 10-8, au club de Matane, de la série de Bonspiels régionaux menant au Championnat de Curling mixte O'Keefe du Québec 1968.

Dans la compétition B, la victoire est allée à l'équipe de Réal Paquette de Matane, qui défait l'équipe de Maurice Gagnon, également de Matane, 14-8. Les honneurs de la compétition C alleront à Maurice Piuze de Matane en rapportant une victoire de 10-9, aux dé-

pens de l'équipe de Jean-Yves Gauthier de Matane.

En plus d'avoir gagné le titre régional, l'équipe de Leroux a mérité le droit de représenter la zone du bas St-Laurent au championnat de curling mixte du Québec 1968, à Québec, du 20 au 24 février. Les gagnants du titre provincial joueront contre les autres champions provinciaux lors du Championnat national de curling mixte O'Keefe à St-Basile, Manitoba, du 11 au 16 mars.

Les membres de l'équipe gagnante de la région du bas St-Laurent, en plus du capitaine André Leroux, sont: Germaine Tremblay, première; Jean-Marc Tremblay, deuxième; et Liliane Leroux, troisième.

Wolman évite la faillite en vendant le Mack Stadium

PHILADELPHIE — Le Philadelphia Bulletin annonçait hier que Jerry Wolman a vendu le Connie Mack Stadium à une firme d'affaires immobilières de Philadelphie pour la somme de un million deux cent mille dollars.

Jerry Wolman, dont les

ennuis financiers ont fait la manchette des jours derniers, aurait perdu le contrôle des Eagles de Philadelphie de la ligue Nationale de football aux mains d'un syndicat dirigé par

Norman S. Raab, un manufacturier de vêtements de New York. Cependant Wolman demeure président du club et propriétaire de la majorité des parts aux yeux de la ligue Nationale.

FIN DES COURSES À B.B.

Les programmes de samedi et dimanche à Blue Bonnets ont attiré pas moins de 21,958 amateurs.

Samedi, par exemple, l'assistance a atteint un total de 9,848, en dépit d'une froide température de 15 degrés au-dessus de zéro. Dimanche, avec le mercure indiquant 17 degrés, pas moins de 12,110 amateurs étaient sur les lieux.

La longue saison, qui avait débuté le 10 mars, a pris fin hier soir, avec le dernier programme de dix courses de l'année à la piste du boulevard DeCarie.

La forte assistance, même par cette froide température, laisse prévoir un excellent premier meeting d'hiver à Blue Bonnets, lequel débutera le 28 janvier.

FULMER SERA SUR LES RANGS

NEW YORK (AFP) — Le championnat du monde des poids moyens entre le Noir américain Emile Griffith, tenant du titre, et l'Italien Nino Benvenuti aura lieu le 11 ou le 23 mars au nouveau Madison Square Garden de New York.

Les organisateurs new-yorkais qui pensent que le 23 mars sera la date finalement retenue pour "la belle" entre les deux hommes, ont déjà décidé de donner un aspirant au vainqueur de ce championnat à l'issue de deux combats éliminatoires.

les MOTS-CROISÉS du Devoir

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement

- Endurcies dans le pèche
- Courante
- Crispations musculaires
- Conjonction - Singe - Eau chargée de gaz carbonique
- On y fabrique de la farine - Vieillesse
- Certaine - Représentant du pape
- Carte - N'a pas besoin d'être démontrée
- Pour soigner les indigents
- Port finlandais - Aperçu - Article
- Cuite dans l'eau chaude - Il n'est pas toujours bon
- Elle marque l'émotion - Existent
- Direction - Reste

9- Equivaut à rien - A New York. Abréviation

- Penchant - Personnel
- Sermone - Qui a une grande dimension
- Connu - Pronom personnel - Démonstratif

SOLUTION D'HIER

Horizontalement

- ENTREBAILLES
- XÈRES - RC - ICI
- T - I - TATILLON
- REMA - EAU
- A - ERMITTE - STE
- VESTIBULE - ER
- A - TINT - VOTRE
- GARCE - CIL - AI
- ALÉATOIRES - N
- NI - IRE - E - T
- TAURE - A - IULE
- ESSENTIELLES

Verticalement

- EXTRAVAGANTE
- NE - E - E - ALIAS
- TRIMESTRE - US
- RE - URTICAIRE
- ESTAMINET - EN
- B - A - IBT - OI - T
- ART - TU - CIRAI
- ICI - ELVIRE - E
- L - LE - EOLE - IL
- LILAS - T - SEUL
- ECOUTERA - LE
- SIN - EREINTES

COMPTABLES AGRÉÉS

MEMBRES DE L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS DE QUÉBEC THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUÉBEC

-- Établi en 1880 --

C.-D. Mellor, C.A., Directeur Administratif
Édifice des Comptables Agréés, 630 ouest, rue Lagachetière - Tél. 861-1891

ARCHAMBAULT, MARCHAND BOIVIN, ARBOUR, LAFLEUR & CIE

Comptables agréés
Daniel Marchand, C.A.
J. Henri Boivin, C.A.
Gérard Arbour, C.A.
Paul Lafleur, C.A.
Roger Archambault, L.S.C., C.A.
Jacques Brunette, C.A.

159 o., rue Craig 861-1491

ARMAND, FILLION & ASSOCIÉS

Comptables agréés
3785 ouest, Jean-Talon
RE 1-7601
Ville Mont-Royal

AUDET, POUPART & CIE

Comptables agréés
R. Audet, B.A., L.S.C., C.A.
G. Poupart, B.A., L.S.C., C.A.

7073 St-Denis Montréal 10

272-8751

BASTIEN, BARRIÈRE & ASSOCIÉS

Comptables agréés
F.J. Bastien, C.A.
G. Barrière, C.A.
G. Borduas, C.A.
S. Archambault, C.A.
J. Allard, C.A.
Y. Roy, C.A.

620 ouest, boul. Dorchester

Montréal 866-3886

LORENZO BÉLANGER & ASSOCIÉS

Comptables agréés
1980 ouest, rue Sherbrooke

Suite 360

937-4238

BESNER, TREMBLAY BOURDELAIS & CIE

Comptables agréés
426 ouest, Fleury

Montréal 12, Qué.

Téléphone 389-5995

PAUL E. BONNIER

Comptable agréé
360 St-Jacques Montréal 1

842-4691 842-2761

CLARKSON, GORDON & CIE

Comptables agréés
R.V. Barton, C.A.
H.E. Bell, C.A.
A.M. Campbell, C.A.
L.J. Carrière, C.A.
M.A. Denegre, C.A.
W.A. Faragher, C.A.
D.J. Finley, C.A.
J.B. Gish, C.A.
A.W. Gilman, C.A.
G. Giroux, C.A.
J.P. Graveline, C.A.
G.P. Keating, C.A.
K.A. MacKenzie, C.A.
R. Normandin, C.A.
W.J. Smith, C.A.

Associés-résidents
Montréal - Québec

Halifax, St-Jean (N.B.), Ottawa,
Toronto, Hamilton, Kitchener,
Calgary, Edmonton, Vancouver,
London, Winnipeg, Regina

CLOUTIER, FONTAINE & ASSOCIÉS

Comptables Agréés
Luc Cloutier, M.S.C., C.A.
Raymond Fontaine, C.A.
Guy Chénou, C.A.

822 Est, rue Mont-Royal

Montréal 527-1314

COURTOIS, FREDETTE, CHARTRE & CIE

Comptables agréés
F. Fredette, C.A.
C. Chénou, C.A.
R. Poupart, C.A.
M. Lacombe, C.A.
H. Marier, C.A.
J.-Claude Ruel, C.A.
Louis Bédard, C.A.
Honoré Marier, C.A.

507 Place d'Armes

Tél. 842-8621

DeCARUFEL, DeCARUFEL & L'ESPÉRANCE

Comptables agréés
50 ouest, Place Crémazie

Suite 1010 Tél. 384-1890

DENIS, DESMARAIS, HOULE ET ASSOCIÉS

Comptables agréés
J.P. Denis, B.A., B.S.A., L.S.C., C.A.
Roger Houle, B.A., L.S.C., C.A.
Olivier Desmarais, B.A., L.S.C., C.A.
Gaston Desmarais, C.A.
Duncan Mooney, C.A.

57, rue St-Jacques

Montréal 843-3208

DESCHAMPS & GROTHÉ

Comptables agréés
J.-André Deschamps, C.A.
René Grothé, C.A.

1411 Crescent, Montréal 25

845-3248

GADVIN, DUCHARME, ROULEAU PRENOYOST, DUMAIS, BRADY & ASSOCIÉS

Comptables agréés
Roger Gadvin, C.A.
J. Omer Ducharme, C.A.
Jean Paul Rouleau, C.A.
Georges Prenoyst, C.A.
Bernard Dumais, C.A.
Louis P. Brady, C.A.
Pierre Lajoie, C.A.

561 est, boul. Crémazie

Montréal 11 381-8011

GLENDINNING, JARRETT GOULD & CIE

Comptables Agréés
715 Carré Victoria 844-3307

Montréal, Cobourg, Toronto, Brantford,
Winnipeg, Calgary, Vancouver.

Associés Résidents
W. Pierce Gould, C.A.
D. W. M. Brown, C.A.
R. E. Maddalena, C.A.
Marcel E. Trudeau, C.A.

KENDALL, TRUDEL & CIE

Comptables agréés
1015 Côte Beaver Hall
866-8563

GÉRARD LABELLE

Comptable agréé
80 est, boul. Henri-Bourassa

384-9945

LACHANCE, BROUSSEAU, ALLARD & CIE

Comptables agréés
Bernard Lachance, C.A.
Pierre T. Brousseau, C.A.
Denis Allard, C.A.
Roger Morin, C.A.
A. Urbain, C.A.
Pierre L. Legault, C.A.

110 ouest, Place Crémazie

Suite 750 - 381-9323

LACOURSE ET LAMARRE

Comptables agréés
Louis Lacourse, C.A.
Bernard Lamarre, C.A.
Gilles Nadeau, C.A.

2235 est, rue Sherbrooke

Suite 300

Montréal 14, Qué.

523-3189

LAVALLEE, BÉDARD, LYONNAIS, GASCON, LUSSIER, NOISEUX, SÉNÉCAL

Comptables agréés
H. Lavalée, C.A.
R. Lyonnais, C.A.
L. Gascon, C.A.
J. Lussier, C.A.
P. Noiseux, C.A.
R. Sénécal, C.A.
P. Bédard, L.L., C.A.
D. Crockett, C.A.
M. Demers, C.A.
A. Lussier, C.A.
M. Hardy, C.A.
G. Poupart, C.A.

215 rue St-Jacques, Mtl.

Tél. 849-7791

LEBLANC & CIE

Comptables agréés
Fernand E. Leblanc, L.S.C., C.A.

436 est, rue Laurier

Montréal 276-2638

LLOYD, COUREY, WHALEN & BRUNEAU

Comptables agréés
360 St-Jacques Suite 567

Tél. 849-8331

MAHEU, NOËL, ANDERSON, VALQUETTE & ASSOCIÉS

Comptables Agréés
Société nationale affiliée
COLINS, LOYE, EDDIS, VALQUETTE & CO.

avec bureaux à
Vancouver, Calgary, Winnipeg, Toronto,
Montréal et dans d'autres villes au Canada

Correspondants en Grande-Bretagne et
aux États-Unis d'Amérique

507 Place d'Armes (suite 1100)

Montréal 1, Qué.

Code 514 - 842-6651

MALLETTE, NORMANDIN & CIE

Comptables agréés
Y. Normandin, C.A.
P.-E. Mallette, C.A.
G. R. Normandin, C.A.
A. Roussel, C.A.
J.-J. Lacroix, C.A.
G. Lefebvre, C.A.

Associés-résidents

1440 ouest, Ste-Catherine

Montréal - 866-2891

Ottawa - Québec - Drummondville

Nicolet - Trois-Rivières - St-Jérôme

Cataraqui - Châteaufort

MCDONALD, CURRIE & CIE

Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester

Montréal 2 875-3140

MERCIER, ROY, DORAY & CIE

Comptables agréés
Gaston M. Mercier, C.A.
Robert Roy, C.A.
Pierre Doray, C.A.

3500 Parc Lafontaine

Suite 404

Montréal 24 526-0828

MESSIER, JACQUES, GAUTHIER SAINT-DENIS & CIE

Comptables agréés
Roger Messier, C.A.
Robert Jacques, C.A.
Régis Gauthier, C.A.
Marcel Saint-Denis, C.A.
Jacques Lefebvre, C.A.
Jacques Martin, C.A.
(Associé Joliette)

360 o., St-Jacques, loc. 1225

842-9131

MESSIER, GUY, POIRIER, BOURGEOIS, GUENETTE & ASS.

Comptables agréés
Jacques Bourgeois, L.S.C., C.A.
Guy Guenette, C.A.
Pierre-Paul Guy, L.S.C., C.A.
Guy Messier, L.S.C., C.A.
Raymond A. Poirier, C.A.
Robert Houde, B.A., C.A.

50 Place Crémazie

Montréal 11

Suite 422

387-6432

NADEAU, PAQUET & CIE

Comptables agréés
Jacques Nadeau, C.A.
Réal Paquet, C.A.
Gilles Blandin, C.A.
Michel Guérin, C.A.
E.G.M. Mulligan, C.A.

1420 ouest, Sherbrooke,

ch. 850 842-6812

NADON, NADON & ASSOCIÉS

Comptables agréés
J. Emile Nadon, C.A.
André Nadon, C.A.
André Lacroix, C.A.
Robert Dagenais, C.A.
Robert Nadon, C.A.

215 ouest, rue St-Jacques

845-8051

PRICE WATERHOUSE & CO.

Comptables agréés
5 Place Ville Marie 866-9701

Montréal, Ottawa, Halifax, Toronto,
Hamilton, Windsor, Winnipeg, Calgary,
Edmonton, Vancouver, Victoria

PROULX, D'ORSONNENS & CIE

Comptables agréés
René Proulx, B.A., C.A.
Guy D'Orsonnens, B.A., C.A.

360 ouest, Saint-Jacques

Suite 2004

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...

LIGUE NATIONALE
CLASSEMENT

Division de l'Est

	J	G	P	N	BP	Bc	PTS
BOSTON	25	15	6	4	91	65	34
TORONTO	26	13	8	5	81	56	31
DETROIT	26	12	8	6	85	74	30
CHICAGO	27	11	9	7	79	79	29
NEW YORK	26	12	10	4	75	70	28
CAN.	27	8	12	7	62	63	23

Division de l'Ouest

	Pt	G	P	N	Pp	Pc	Pts
PHIL.	26	13	9	4	60	61	30
LOS ANG.	26	10	10	3	71	77	27
PITTS.	25	12	13	3	70	79	23
MINNES.	25	8	11	6	57	71	22
OAKLAND	26	6	15	5	52	74	17
ST. LOUIS	25	7	16	2	49	67	16

DUEL CHICAGO-BOSTON
CHEZ LES COMPTES

La course au championnat des compteurs dans la division Est de la ligue Nationale semble se résumer à un duel Chicago - Boston. Bobby Hull avec trois buts en deux parties a repris le commandement avec 36 points, 24 buts et 12 passes, devant trois joueurs des Bruins, Johnny Bucyk, 35 points, Fred Stanfield 33 points et John MacKenzie 31 points.

En cinquième place, on retrouve Stan Mikita avec 29 points. Bobby Hull domine toujours chez les francs-tireurs avec 24 buts tandis que Fred Stanfield a le plus grand nombre d'assistances, 24.

Dans la division Ouest, deux joueurs des Penguins de Pittsburgh occupent les deux premières places, Art Stratton, 25 points et Andy Bathgate, 24 points.

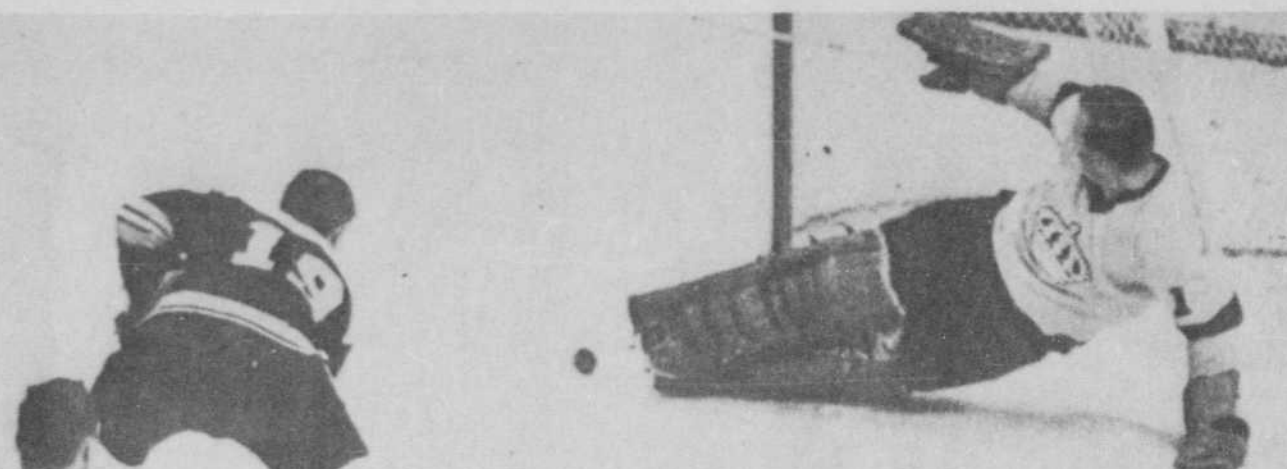
BÉLIVEAU POURRA
JOUER MERCREDI!

Jean Béliveau qui s'est blessé à nouveau à un genou dimanche soir en venant en collision avec Orland Kurtenbach, à New York, a été examiné hier par le médecin des Canadiens et déclaré en condition pour prendre part au prochain match du Tricolore, mercredi, contre les Bruins.

Un porte-parole de l'équipe a précisé que Béliveau ne souffre d'aucun ligament déchiré, que tout au plus il s'agit d'une meurtrissure sans gravité. "Béliveau est à 100 pour cent de sa condition physique" de déclarer ce porte-parole.

Mais, il n'en va pas ainsi de deux autres ailiers droits, Claude Larose et Yvan Cournoyer. Larose, s'est blessé en bloquant un dur lancer avec l'un de ses genoux à la seconde période du match Canadiens - New York. Il boitait considérablement encore hier et sa présence dans l'alignement de l'équipe, mercredi, demeure incertaine.

Quant à Yvan Cournoyer qui soigne une blessure à l'aine subie au cours d'un exercice d'entraînement, sa participation au match de mercredi est aussi très incertaine. Il a manqué les deux matches disputés par l'équipe au cours du week-end. Le premier s'est soldé par un compte nul de 2 à 2 contre les Black Hawks de Chicago samedi, et le second par une défaite de 3 à 2 aux mains des Rangers, dimanche. Le Canadien demeure dans la cave du circuit, section Est, avec un mince 23 points à son crédit.



Depuis le début de la saison, on n'a cessé de faire l'éloge du gardien Wayne Rutledge des Kings de Los Angeles. Les Kings ont jusqu'ici remporté 12 victoires en 25 matches, cette saison, et il est évident que Rutledge fut pour quelque chose dans ce succès. Son substitut, Terry Sawchuk, bien qu'étant un vétéran du plus haut calibre, n'a pas moins qu'une seule occupation par le temps qui court, réchauffer le banc des joueurs. Ci-haut, Rutledge s'étend de tout son long pour bloquer l'unique ouverture par laquelle John McKenzie (19) aurait voulu faire pénétrer le disque dans la cage des Kings. (Téléphoto PA)

Un moyen sûr de remporter le championnat:
accumuler le plus grand nombre de simples

CINCINNATI — S'il faut en croire les statistiques de la ligue Nationale de baseball, le meilleur moyen de gagner le championnat des frappeurs est d'accumuler les simples. Parmi les six meilleurs frappeurs de la ligue Nationale, seulement un a une moyenne inférieure à 700 pour les simples.

Il s'agit de Hank Aaron des Braves d'Atlanta qui a frappé 39 circuits et 105 simples pour une moyenne de .370. Roberto Clemente des Pirates de Pitts-

burgh qui a remporté le championnat pour la quatrième fois de sa carrière, il a réussi 209 coups sûrs, a fait compter 110 points, il a réussi 150 simples, 26 doubles, 10 triples et 23 circuits.

ne des simples, 744; Matty Alou, Pittsburgh, moyenne .338, moyenne des simples .839, Curt Flood, St-Louis, moyenne .335, moyenne des

simples .825; Rusty Staub, moyenne .333 moyenne des simples, 709 et Orlando Cepeda, St-Louis, moyenne .325, moyenne des simples .661.

LES BROWNS SERONT
OPPOSÉS AUX COWBOYS

Les Browns de Cleveland de la ligue nationale de football, en battant St-Louis au compte de 20-16 se sont assurés du titre de la ligue Century et rencontreront les Cowboys de Dallas le 24 décembre dans la finale de la division est.

Dans la finale de la division ouest, les Packers de Green Bay ne connaîtront leur adversaire que dimanche prochain.

Les Colts de Baltimore qui

ont remporté hier une victoire de 30-10 sur La Nouvelle-Orléans ont porté à 13 le nombre de leurs rencontres sans défaite. Ils possèdent une avance de une partie sur les Rams de Los Angeles et la partie de dimanche prochain entre ces équipes déterminera le champion de la section. Un match nul suffirait aux Colts pour remporter le titre tandis que les Rams ont absolument besoin d'une victoire.

BOXE

PARIS (AFP) — Le poids Welter Français Marcel Cerdan a battu hier l'Américain Tommy Garrison aux points en dix rounds, au cours de la réunion de boxe qui s'est déroulée au Palais des Sports de Paris.

Compteurs
de la LNH

HOCKEY

SECTION EST

	B.	A.	Pts
Hull, B. Chi.	24	12	36
Bucyk, Boston	18	17	35
Stanfield, Bos.	9	24	33
Mikita, Bos.	11	20	31
Mikita, Chi.	15	14	29
Delvecchio, Det.	6	21	27
Walton, Tor.	16	10	26
Howe, Det.	14	11	25
Goyette, N.Y.	11	13	24
Ratelle, N.Y.	7	16	23
Esposito, Bos.	10	12	22
Prentice, Det.	9	13	22
Wharmam, Chi.	8	14	22
Nevin, N.Y.	9	13	22
Cournoyer, Can.	10	11	21
Ullman, Det.	9	11	20
Henderson, Det.	10	9	19
Hadfield, N.Y.	9	10	19

SECTION OUEST

	B.	A.	Pts
Stratton, Pit.	10	13	23
Bathgate, Pit.	10	13	23
Rochefort, Phi.	8	12	20
McDonald, Pit.	9	10	19
Schinkel, Pit.	7	12	19

Aucune partie

LIGUE NATIONALE

MERCREDI

Montréal à Boston
Pittsburgh à Toronto
New York à Chicago
Los Angeles à Minnesota
Californie à St-Louis

LIGUE JUNIOR "A"

DU QUEBEC

CE SOIR

CLASSEMENT

	G	P	N	BP	Bc	Pts
Drummondville	15	7	0	116	78	36
Shawinigan	15	10	0	129	99	30
Trois-Rivières	12	14	1	133	136	25
Thetford	12	13	0	112	111	24
Quebec	9	14	1	93	134	19
Sorel	6	16	0	101	131	16

LIGUE METROPOLITAINE JUNIOR

CE SOIR

CLASSEMENT

	G	P	N	BP	Bc	Pts
National	14	4	0	91	79	28
Laval	12	4	1	87	54	25
Verdun	9	1	0	93	86	17
St-Jovite	7	11	2	61	78	16
Rouville	7	12	0	87	101	14
Montreal-Nord	5	12	2	64	85	12

LIGUE PROVINCIALE

SENIOR

CE SOIR

CLASSEMENT

	G	P	N	BP	Bc	Pts
Drummondville	15	7	0	102	83	32
Victoriaville	11	9	3	90	79	25
Hull	11	7	2	70	86	24
St-Hyacinthe	8	13	2	82	83	18
Granby	7	1	2	69	81	16
Sherbrooke	7	14	2	78	97	16

LIGUE JR "A"

DE L'ONTARIO

CE SOIR

CLASSEMENT

	G	P	N	BP	Bc	Pts
Niagara Falls	14	4	0	98	57	32
Montreal	14	6	1	90	66	29
Kitchener	14	4	1	115	64	29
Hamilton	12	5	4	96	56	28
Toronto	12	6	2	121	67	28
St. Catharines	8	13	1	81	92	17
London	7	11	3	60	88	17
Peterborough	4	13	4	67	100	12
Oshawa	3	12	2	61	104	12
Ottawa	1	18	2	37	132	4

LIGUE AMERICAINE

CE SOIR

CLASSEMENT

	G	P	N	BP	Bc	Pts
Hartley à Québec	14	13	1	100	102	29
Rochester à Vancouver	11	11	3	100	96	25
Springfield	10	11	2	88	80	22
Baltimore	9	12	4	90	102	22
Hershey	9	12	4	90	102	22
Providence	9	12	4	90	102	22

LIGUE CENTRALE

CE SOIR

CLASSEMENT

	G	P	N	BP	Bc	Pts
Memphis à Dallas	11	8	5	27	80	74
Tulsa	11	9	1	23	75	61
Kansas City	8	12	4	20	70	86
Memphis	5	8	7	17	53	68
Oklahoma	5	8	7	17	53	68

DIVISION SUD

	G	P	N	BP	Bc	Pts
Fort Worth	12	5	6	30	94	56
Oklahoma City	11	7	3	25	71	58
Dallas	9	8	3	72	70	31
Houston	5	13	3	58	89	13

Santana
défait par
Roger Taylor

STOCKHOLM — Le premier simple de la rencontre de demi finale de la Coupe de tennis du Roi de Suède, qui oppose l'Espagnol à la Grande-Bretagne a été remportée par le Britannique Roger Taylor qui a battu l'Espagnol Manuel Santana par 11/9, 6/2 au Royal Tennis Hall de Stockholm.

Le 2ème simple de la rencontre de demi finale Espagne/Grande-Bretagne, a été remportée par le Britannique Bobby Wilson qui a battu l'Espagnol Juan Gisbert par 4-6, 6-4, 6-2.

A l'issue des 2 simples, la Grande-Bretagne qui mène par 2 victoires à 0, est donc d'ores et déjà qualifiée pour la finale qui l'opposera aujourd'hui à la Suède.

Triomphe
de Beltoise

FREEMPORT (Bahamas) — Un jeune conducteur français Jean-Pierre Beltoise a remporté la victoire dans la course d'automobiles sport formule cinq qui a été disputée à Freemport aux Bahamas.

Le Français a profité d'un léger accrochage impliquant la voiture du favori Jochen Rindt, d'Autriche, et de celle de l'Américain Bill Campbell pour s'emparer de la première place et remporter la victoire.

L'Autrichien Rindt a quand même réussi à terminer au deuxième rang. La moyenne de vitesse du gagnant a été de 61.88 miles à l'heure.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

Entrepreneur-électricien
Jean K. Malouf Inc.
Entretien - Réparations
RA. 1-9630
6305, 25 ave. Rosemont

ASSURANCES

EN ASSURANCES
POUR LES CONSEILS, LE CHOIX DE VOS POLICES
ET LA SURVEILLANCE DE VOTRE DOSSIER
FIEZ-VOUS TOUJOURS A:

Horace Labrecque & Fils Limitée
(fondée en 1917)

1411, RUE CRESCENT, MONTRÉAL Tél. 849-2371
Courtiers d'Assurance Agréés

Robert, toujours au
1er rang des compteurs

CITE JACQUES CARTIER — Le championnat de la ligue junior A du Québec se poursuit régulièrement et après les parties de fin de semaine les Rangers de Drummondville ont consolidé leur emprise sur la première place en disposant des Bruins de Shawinigan 5-2. Avec 38 points, ils portent leur avance à huit points sur les Bruins qui en ont 30.

Les Maple Leafs de Trois-Rivières qui ont battu les Eperriers de Sorel 5-4, en période supplémentaire grâce au champion compteur de la ligue René Robert, se maintiennent au troisième rang à cinq points des Bruins.

Les Canadiens de Thetford Mines ont battu Québec 6-2 et possèdent cinq points d'avance sur ceux-ci alors que les Eperriers de Sorel ferment la marche avec 16 points.

Chez les compteurs, René Robert de Trois-Rivières avec 35 buts se maintient facilement au premier rang, son suivant immédiat chez les francs-tireurs est Normand Sarra Bourne des Bruins qui a 24 buts. Gary Brown des Maple Leafs de Trois-Rivières est toujours en tête en ce qui concerne les assistances avec 39 devant Michel Brière des Bruins de Shawinigan.

Les Rangers de Drummondville possèdent la meilleure défense avec 80 buts encaissés devant Shawinigan, 99; Thetford, 111; Sorel, 131. Les Maple Leafs de Trois-Rivières qui comptent dans leurs rangs les deux meilleurs compteurs de la ligue, possèdent également l'attaque la plus dévastatrice avec 133 buts, devant Shawinigan, 128, Drummondville, 123; Thetford

Mines, 112; Sorel 101 et Québec 99.

Michel Plasse le gardien des Rangers de Drummondville mène chez les gardiens de buts avec deux blanchissages; André Dupont des Trois-Rivières est le joueur le plus puni de la ligue avec 154 minutes; René Robert a obtenu le plus de tours du chapeau, soit 4 tandis que Denis Marion est le joueur ayant compté le plus de buts en une seule partie, soit 5. Gary Brown des Maple Leafs de Trois-Rivières a obtenu le plus de buts vainqueurs, soit 5.

Solana a
répété son
exploit

MEXICO (AFP) — Le pilote Mexicain Moises Solana, qui s'était déjà distingué dimanche dernier en remportant Mexico-Puebla à 174,950 de moyenne, s'est adjugé un nouveau record en remportant la course Mexico-Cuernavaca à peu près de 143 de moyenne, sur une route montagneuse.

Gain des
Suédois

STOCKHOLM, (Suède) — En demi-finale du tournoi de tennis de la Coupe du Roi de Suède, l'équipe suédoise l'a emporté 3-0 sur celle de la Tchécoslovaquie, à Stockholm. Dans le double, les Suédois Bengtson et Holmstroem l'ont emporté 6-3 et 6-4 contre les Tchèques Kodes et Holecek.

Ya d'la Laurentide dans l'air!

C'est le temps de la gaieté! C'est le temps de se réjouir!
Rencontrer des amis et rire de bon cœur! Voilà le bon temps! Offrir des cadeaux, c'est agréable. Les recevoir, aussi! Tout ça, c'est dans l'air!



LAURENTIDE



Eshkol aux Etats Unis en février

SAN ANTONIO (Texas) — (AFP) — Le président Johnson recevra M. Levi Eshkol, premier ministre israélien, au courant du mois de février, a confirmé hier le porte-parole de la Maison-Blanche.

Le dernier séjour de M. Eshkol aux Etats-Unis remonte à 1964. Il profitera de sa prochaine visite pour participer à la campagne annuelle de souscription aux bons du Trésor israélien.

Pays interdits

WASHINGTON (AFP) — Le département d'Etat a soumis au Congrès un projet de loi tendant à rendre passible d'un an de prison ou d'une amende de \$1.000 — au maximum — toute visite d'un ressortissant américain à un pays où il n'a pas le droit de se rendre. Ces deux sanctions peuvent être appliquées simultanément. Les pays actuellement interdits par le département d'Etat sont le Nord-Vietnam, la Corée du nord, la Chine communiste.

Reagan, candidat à la présidence ?

WASHINGTON (PA) — Un comité destiné à mousser la candidature du gouverneur Reagan à la présidence des Etats-Unis a vu le jour dans la capitale américaine, grâce à un millionnaire de l'Indiana qui a acheté le club de baseball de Toronto et qui déclare n'avoir jamais vu Reagan, sauf à la télévision.

Walter J. Dilbeck junior, un ancien soldat cité pour avoir repoussé une attaque allemande à lui seul, a l'intention de changer la tournure de la politique nationale américaine en lançant une campagne destinée à favoriser la nomination du gouverneur Ronald Reagan de la Californie à la candidature républicaine.

Aux visiteurs, il distribue un rapport Dan and Bradstreet qui établit sa fortune aux environs de \$3.000.000 et sa valeur nette à \$1.600.000.

Cuba et la Syrie. Des exceptions sont toutefois prévues en faveur de ressortissants américains effectuant ces voyages dans l'intérêt national.

Les Biafrais se battent "jusqu'au bout"

DAR-ES-SALAM (AFP) — "Les Biafrais se battent jusqu'au bout et ne penseront jamais à se rendre" a déclaré lundi à Dar-es-Salam le Dr Michael Okpara, ancien premier ministre du Nigeria oriental, devenu conseiller politique du leader du régime séparatiste.

Le Dr Okpara, qui a exposé le problème biafrais au président Nyerere, a accusé la Grande-Bretagne et l'Union soviétique d'aider le gouvernement fédéral et a ajouté: "Le Nigeria ne remportera pas la victoire. Nous sommes résolus à nous battre. La situation est devenue irréversible".

Autre immolation par le feu aux E.-Unis

NEW YORK (AFP) — La Newyorkaise qui s'est immolée par le feu lundi a été identifiée. Il s'agit de Mlle Elizabeth Morosoff, 53 ans, qui habite la banlieue de Queens.

Sa belle sœur qui s'est rendue à son chevet à l'hôpital où elle se trouve dans un état critique, a déclaré que Mlle Morosoff, en mauvaise santé, était atteinte de dépression nerveuse. Elle avait déjà, à plusieurs reprises, parlé de vouloir mettre fin à ses jours.

Lutte à la pauvreté

WASHINGTON (AFP) — La chambre a approuvé hier un projet de loi prorogeant de deux ans le programme de lutte contre la pauvreté aux Etats-Unis qui avait été adopté par le sénat vendredi dernier et l'a envoyé au président Johnson qui y apposera sa signature.

Le vote à la chambre est intervenu après de longs débats devant cette assemblée de même qu'au Sénat.

Demandant un renouvellement de la force de paix

U Thant insiste sur la nécessité d'une action déterminée à Chypre

NATIONS UNIES (AFP) — Dans un rapport publié hier le secrétaire général des Nations unies, U Thant, demande au Conseil de sécurité la reconduction pour une nouvelle période de six ou trois mois du mandat de la force des Nations unies à Chypre mais souligne avec une particulière insistance la nécessité d'agir "avec célérité et détermination" dans la recherche d'une solution permanente de la question de Chypre.

Le rapport d'U Thant au Conseil de sécurité sur les activités de la force des Nations unies à Chypre couvre

la période du 13 juin au 8 décembre. Le mandat de cette force arrive à expiration le 27 décembre prochain et doit être renouvelé ou supprimé par le Conseil de sécurité qui se réunira mardi sur cette question. Ce rapport met l'accent sur les incidents entre Chypriotes grecs et Chypriotes turcs à la mi-novembre et déclare que si la médiation des Nations unies prévue dans la résolution du Conseil de sécurité de 1964 a été inopérante, la situation actuelle est telle que "ni les parties, ni le Conseil de sécurité ne peuvent se permettre de laisser la

question de Chypre dégénérer de crise en crise et de danger grave en danger encore plus grave".

Il importe désormais, ajoute U Thant qui renouvelle à cette occasion ses offres de bons offices, que tous les intéressés "se saisissent de l'occasion née de la crise pour faire preuve des qualités d'homme d'Etat et du bon vouloir indispensables à la solution de ce problème resté en suspens depuis si longtemps dans sa complexité".

Dans ses commentaires, le secrétaire général des Nations unies fait valoir que les récents événements à Chypre ont démontré l'extrême précarité de la situation dans l'île et comment, en dépit des efforts de la force des Nations unies, "des incidents relativement mineurs peuvent s'amplifier au point de constituer une menace précise à la paix internationale".

U Thant déclare que les réponses qu'il a obtenues de la Grèce, de la Turquie et de Chypre à ses appels à une réduction des effectifs non chypriotes sur l'île allant jusqu'à la démilitarisation de celle-ci et à un élargissement des effectifs et du rôle de la force des Nations unies avaient été "encourageantes".

Le Vietcong rejette sur les EU la responsabilité de plusieurs massacres

HANOI (du correspondant de l'AFP Bernard-Joseph Cabanes) — "Ce n'est pas le Vietcong mais les Américains et les Sud-Vietnamiens qui ont provoqué les pertes parmi les populations civiles le 5 décembre dernier près de Bu Dop", a annoncé hier l'agence du FNL "Libération".

Selon l'agence, "les Américains et les Sud-Vietnamiens ont tiré sans discrimination sur deux hameaux peuplés de minorités nationales à Dac Son (25 km de Bu Dop) faisant plus de 100 morts ou blessés et incendiant 200 maisons". L'agence ajoute que les Américains "afin de dissimuler ce crime monstrueux et semer la discorde parmi les diverses minorités ont immédiatement lancé des informations faussant l'état de l'attaque du Vietcong".

"Animés d'une haine profonde contre les cruels et fantoches Américains les membres des minorités ethniques de Dac Son, ont tenté de briser l'étau de l'ennemi et sont retournés vers leurs villages", poursuit l'agence du FNL.

L'agence accuse en outre les Américains de "la canonnade du 22 janvier qui dura 20 heures d'affilée sur les villages de Vinh Lai et de Luong Kim (près du 17e parallèle). De même les Américains,

seraient, selon l'agence, les responsables du "massacre de 300 personnes à Lang Vay le 3 mars 1967 ainsi que de l'incendie de la rue Do Thanh à Saigon qui détruisit, le 7 mars 1967, mille logements".

Combats corps à corps

SAIGON (AFP) — Des combats au corps à corps ont opposé Nord-Vietnamiens et Américains dans la nuit de samedi à dimanche, lors d'attaques lancées contre deux positions américaines situées dans un rayon de 60 milles de Saigon. Ces positions ont été partiellement investies par les assaillants.

Peu après minuit, un élément du 165e régiment nord-vietnamien a, après un bombardement aux mortiers, lancé un assaut contre la base d'artillerie américaine, au sud-ouest d'An Loc, au nord de Saigon. Les Nord-Vietnamiens sont parvenus à franchir le premier réseau de barbelés et à pénétrer dans certains bunkers mais ont finalement été repoussés après des combats au corps à corps.

Les artilleurs américains pointaient leurs pièces à vue et tiraient à bout portant sur les assaillants. Les Nord-Vietnamiens ont perdu 124 hommes et

96 armes tandis que les défenseurs du poste n'avaient, selon les indications officielles, qu'un mort et 31 blessés.

Trois heures plus tard, des unités vietcong ont attaqué simultanément trois positions américaines voisines dans la province de Long An à moins de 25 milles au sud-ouest de Saigon. Tandis que deux postes subissaient un fort harcèlement, un bataillon vietcong renforcé a attaqué et partiellement investi le camp de base d'une compagnie de la neuvième division d'infanterie américaine. Les Vietcong ont pris d'assaut trois des abris et plusieurs autres positions de la partie sud du camp.

C'est après deux heures de combats marqués par de violents corps à corps, que les Américains, appuyés par l'artillerie et les hélicoptères armés, sont parvenus à se dégager. Quinze Vietcong ont été tués au cours de cet assaut qui a coûté sept tués et 46 blessés aux Américains.

Les harcèlements contre les positions de Tan Tru et de Rach Kien visaient, semble-t-il, à disperser les forces de réaction américaines.

Au cours de la nuit de dimanche à lundi une autre position américaine, située dans la province de Tay Ninh, à cent km au nord-ouest de Saigon, a subi un bombardement au mortier: deux Américains ont été tués et onze grièvement blessés. Onze autres Américains ont été plus légèrement atteints.



Nativité de Monna

la plus grande collection d'artisanat en Amérique du nord!

C'est aujourd'hui le meilleur moment pour choisir vos cadeaux des Fêtes. Un cadeau choisi à la Centrale d'Artisanat du Québec est chic, original, distingué. Le choix le plus vaste en Amérique du Nord.

LES PRIX... PLUS QUE RAISONNABLES.

la centrale d'artisanat du québec



1450, rue Saint-Denis, Montréal

A deux pas de la station Berri-de-Montigny (sortie Saint-Denis)

403 est, rue Ste-Catherine

(coin St-Denis et Ste-Catherine)

Aussi: Hôtel Reine Elizabeth et 302 est, rue Craig

Heures d'ouverture de 9 h. 30 à 5 h. 30

jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. 00

à partir du 4 décembre

de 9 h. 30 à 9 h. 30 samedi jusqu'à 5 h. 30

ORGANISATION SANS BUT LUCRATIF



Château Moncontour

Le vin des grandes occasions



Léger...Élégant...

Vouvray blanc mousseux

(590) la bouteille \$4.80

Blanc pétillant demi sec

(544-B) la bouteille \$3.40

PRODUIT DE FRANCE

Office Général des Grandes Marques, limitée



Cet hiver, allez au Mexique avec CPA

Payez-vous le luxe d'un hôtel comme celui-ci à \$8 par jour seulement*

Partout, au Mexique, les hôtels chics, les restaurants élégants, les plages bordées de palmiers sont à portée de la main à un prix moyen. Vous pouvez vous payer tout ce luxe à beaucoup moins de frais qu'ailleurs. Pourquoi ne pas faire cette excursion?

Pour seulement \$499 (billet d'avion aller et retour compris)†, vous passerez

14 jours merveilleux au Mexique. CPA ou votre agent de voyages vous convaincront facilement. Renseignez-vous aussi sur le mode de paiements différés de CPA. Puis vous n'aurez plus qu'à partir. Des vacances merveilleuses débiteront dès que vous monterez à bord d'un jet de CPA qui file directement sur Mexico en quelques heures.

*par personne (chambre pour deux personnes)

†excursion économique de 21 jours - de Montréal - Excursion IT/MT/MEX. 68 ou IT/TT/200

LES LIGNES AÉRIENNES CANADIEN PACIFIQUE

